



CIIP

CONFÉRENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

Bulletin No 4 – décembre 2017

Édito

Se lancer, dès l'entrée en vigueur de la Convention scolaire romande (2009), dans une réflexion intercantonale visant l'élaboration de moyens d'enseignement communs pour la géographie et l'histoire tenait pour la CIIP de la gageure et de la nécessité tout à la fois.

Précédemment, alors même que des objectifs et des moyens d'enseignement communs avaient vu le jour à partir de 1972, seule la « connaissance de l'environnement », recouvrant au début du degré primaire la découverte de l'environnement naturel, humain, physique et historique, pouvait être considérée comme une discipline romande, bien que non harmonisée. En ce qui concerne la géographie, l'histoire et l'éducation civique, chaque canton entretenait sa flamme, sa dotation horaire et ses propres choix de contenus et d'ouvrages mis à la disposition des enseignants et des élèves. Ces programmes cantonaux étaient et restent en partie profondément ancrés dans la culture pédagogique locale.

Les domaines les plus rebelles à la recherche d'un consensus intercantonal furent par conséquent, durant la longue élaboration du Plan d'études romand (PER), l'Histoire et la Géographie, ainsi que les aspects propres à la Citoyenneté, qui se retrouvent également en partie dans la formation générale. Au terme d'une large consultation, les consensus furent négociés, les objectifs et contenus encore amendés et complétés, jusqu'à l'adoption finale du PER en 2010.

Restait à les traduire dans de nouveaux manuels, afin de donner à la pratique en classe les lignes de force, les points d'appui, les progressions et les supports documentaires nécessaires à l'apprentissage. Un ensemble de moyens d'enseignement fut ainsi commandité pour chaque cycle, dans le cadre d'une réalisation intégralement placée sous l'égide de la CIIP ; une analyse de marché avait en effet rapidement montré que ne préexistait aucune ressource adaptée aux besoins et approches de la Suisse romande. Ce travail se sera révélé fort complexe, difficile à conduire harmonieusement aussi bien pour les concepteurs, les rédacteurs, les documentalistes, les évaluateurs... que les décideurs, mais fort passionnant et, comme nous le disions au début de cet éditorial, ô combien nécessaire.

Le présent bulletin d'information vous propose de faire connaissance avec ces réalisations, dans un contexte également élargi aux autres régions et aux multiples ressources complémentaires. Je remercie chaleureusement tous les contributeurs pour leurs précieux apports.

Monika Maire-Hefti
Conseillère d'État (NE)
Présidente de la CIIP

Sous la loupe

p. 3

Sciences humaines et sociales

- Le domaine Sciences humaines et sociales : une des nouveautés du Plan d'études romand p. 3
- Nécessité de moyens d'enseignement romands en Histoire et Géographie et dispositions prises p. 6
- Moyens d'enseignement romands en Histoire p. 9
- Moyens d'enseignement romands de Géographie en phase avec le Plan d'études romand p. 12
- L'éducation à la Citoyenneté dans les moyens d'enseignement romands p. 16
- Mon canton, un espace pour... collaborer p. 21
- Les moyens d'enseignement romands en Sciences humaines et sociales : contraintes et perspectives p. 23
- Mise en probation de moyens d'enseignement romands en Sciences humaines et sociales p. 27
- notreHistoire.ch donne une dimension participative à l'Histoire p. 29
- Utilisation des outils du visualiseur de carte de Swisstopo dans l'enseignement p. 32
- Nouveaux contenus et nouvelles cartes dans *l'Atlas Mondial Suisse* p. 35
- RTS Découverte, ressource pédagogique pour les enseignants et source d'information pour les élèves p. 38
- Enseigner l'Histoire au musée p. 41
- Diversité ou désordre ? Les moyens d'enseignement en Sciences humaines et sociales en Suisse alémanique p. 45
- Sussidi didattici per l'insegnamento delle Scienze umane et sociali in Ticino p. 52

Du côté de la Documentation

p. 55

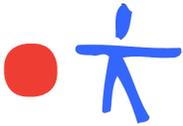
Parole aux partenaires

p. 56

- Enseignants (SER) p. 57

Agenda

p. 58



Le domaine Sciences humaines et sociales : une des nouveautés du Plan d'études romand

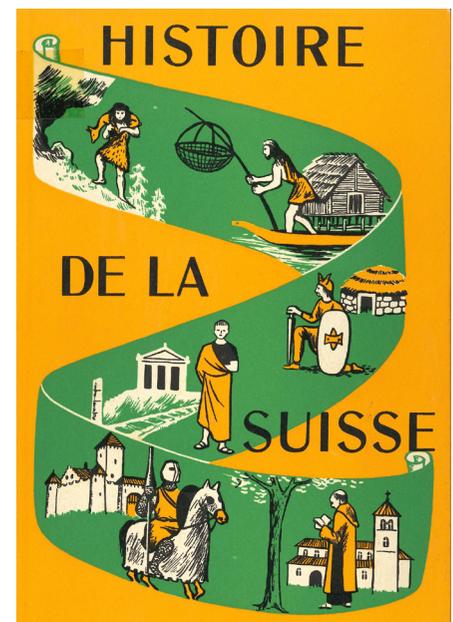
Sans faire de science-fiction, on pourrait imaginer un titre de presse à la rentrée 2020 : « Cet automne tous les élèves romands de 11^e année travailleront avec de nouveaux manuels de Géographie et d'Histoire, comme c'est déjà le cas dans les autres degrés de la scolarité obligatoire. » Derrière ce titre laconique que côtoient une photo des derniers festivaliers d'août, le programme de rentrée du Conseil national et une infographie des nuitées touristiques estivales se cache un événement exceptionnel... Décodage !

1. « tous les élèves romands »... L'enseignement étant prérogative cantonale, il est bon de se rappeler que jusqu'à récemment, sept plans d'études et autant de manuels scolaires d'Histoire et de Géographie différents coexistaient dans les classes romandes. L'édition de moyens romands est une conséquence d'un pari audacieux : le Plan d'études romand (2010). Ou comment les petites décisions courageuses entraînent parfois de grands changements ! Décidés à élaborer un plan d'études commun, Berne, Jura et Neuchâtel engagent des travaux dès 2005 et sont bientôt rejoints par Fribourg, puis Valais, Genève et Vaud, dans une construction territoriale digne de la saga confédérale. A l'acronyme BEJUNE s'ajoutent à chaque étape quelques lettres pour finalement aboutir à BEJUNEFRIVALGEVAUD, rebaptisé [Plan d'études romand](#) (PER) et placé sous la responsabilité de la CIIP. Au bout du compte, lorsque le concordat HarmoS entre en vigueur en 2009, la Suisse romande est en passe de finaliser son **plan d'études commun**, qui sera adopté en 2010 et progressivement introduit dès 2011.
2. « comme c'est déjà le cas dans les autres degrés »... Peut-être est-il aussi utile de rappeler qu'avant le PER régnaient, selon les cantons, des césures plus ou moins marquées entre l'école enfantine (non obligatoire), le primaire et le secondaire I. Le PER est le premier plan d'études avec une vision verticale assumée et assurée : la formation s'organise autour d'axes d'objectifs traversant toute la scolarité obligatoire et qui sont **coordonnés de la 1^{re} à la 11^e années**. Si bien que toutes les activités d'apprentissage proposées en Géographie, en Histoire et en Citoyenneté s'inscrivent dans la même perspective.
3. « nouveaux manuels »... Les moyens d'enseignement ont été conçus pour répondre aux **attentes et modes de communication actuels**. Pour les cycles 2 et 3, ils se déclinent en *Livre de l'élève*, *Fichier d'activités*, *Guide de l'enseignant*, ainsi que de nombreux compléments numériques en ligne ; par ailleurs, l'enseignant dispose d'un bureau virtuel lui permettant d'accéder simultanément à tous ces contenus en quelques clics.

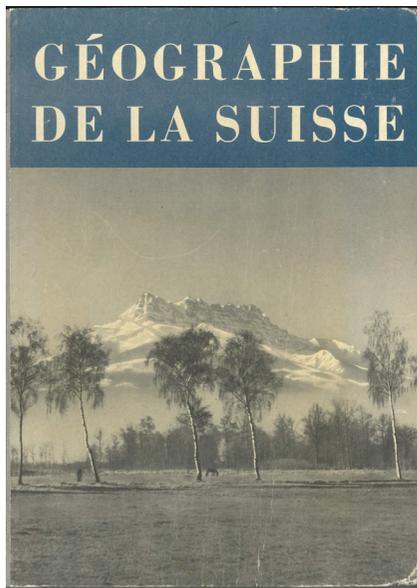
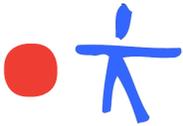
Mais au fond, qu'est-ce qui change ?

Avec le PER et les moyens romands, la façon de penser l'enseignement de la Géographie, de l'Histoire et de la citoyenneté se trouve passablement réactualisée.

Avant les années septante, les manuels avaient une **dimension patrimoniale** assez marquée. La Géographie faisait l'inventaire des districts, des cantons, des pays avec leurs particularités naturelles, culturelles et économiques. Les pièces du puzzle cantonal, fédéral ou continental se mettaient en place au fil des semaines, donnant l'impression que ces découpages territoriaux immuables et complémentaires formaient un tout harmonieux. L'Histoire se déclinait pareillement, semblant montrer comment les événements s'étaient ajustés les uns aux autres pour aboutir à ce qui devait advenir depuis toute éternité : le canton, le pays. Le manuel présentait l'ensemble de ce que l'élève devait mémoriser ; son contenu était lu et commenté, des questions en fin de chaque chapitre orientaient la révision sur les caractéristiques ou événements à retenir.



Couverture de l'ouvrage Grandjean, H., & Jeanrenaud, H. (1958). Histoire de la Suisse. Lausanne : Payot



Rebeaud, P., Dubois, P. (1953). Géographie de la Suisse.
Lausanne : Payot

Dans les années 1970, les travaux CIRCE¹, initiés notamment à la demande de la Société pédagogique romande (l'actuel Syndicat des enseignants romands) renversent la logique d'apprentissage. Les travaux de psychopédagogie nourrissent la réflexion et on met désormais en avant la découverte de son environnement proche, l'enquête, **la démarche de recherche**. Par analogie à ce qui

se passe en France – découpage en tiers-temps pédagogiques : français, math, éveil (toutes les autres disciplines, travaillées dans une perspective d'ouverture et de contribution au développement de l'enfant) – on abandonne dans les écoles primaires romandes les appellations disciplinaires (Géographie, Histoire, et même sciences) pour fonder ce que l'on a appelé « la connaissance de l'environnement ». Orienté sur la découverte, cet enseignement s'étend aux premiers degrés de la scolarité. Au secondaire se maintient une répartition disciplinaire. Dès 2000, au fil des travaux préparatoires qui aboutiront finalement au PER, on assiste à une réaffirmation des disciplines, mais dans une épistémologie refondée. On conserve cependant les démarches d'enquête chères à CIRCE, mais désormais cadrées par les questions historiques et les questions géographiques.

Une contribution essentielle à la formation

Comme aime à le souligner François Audigier s'en référant à Kant², faire un plan d'études, c'est orienter la formation des élèves des 20-30 prochaines années, lesquels seront actifs dans la société dans 50-60 ans... Dans le monde d'aujourd'hui, où bien des repères se sont lézardés et se recomposent de façon polymorphe et diffuse, que faut-il enseigner ? Le PER a posé *cinq domaines* et autant de *finalités prioritaires* : les langues (échanger, se parler, se comprendre dans plusieurs langues) ;

1 Commission intercantonale romande de coordination de l'enseignement.

2 « Un principe pédagogique que devraient surtout avoir devant les yeux les hommes qui font les plans d'éducation, c'est qu'on ne doit pas élever les enfants d'après l'état présent de l'espèce humaine, mais d'après un état meilleur possible dans l'avenir, c'est à dire d'après l'idée de l'humanité et de son entière destination. » Emmanuel Kant, *Traité de pédagogie* (Kant, I. (1803). *Über Pädagogik*. Königsberg : Friedrich Nicolovius).

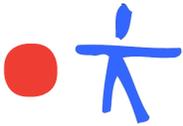
les Mathématiques et Sciences de la nature (raisonner et modéliser les phénomènes de façon qualitative ou numérique) ; les Arts (s'éveiller à l'esthétique, à la culture, à la création) ; Corps et mouvement (être bien dans son corps et en prendre soin) et Sciences humaines et sociales (SHS) (comprendre les enjeux de société, les valeurs qui les sous-tendent, et pouvoir y agir et s'y insérer).

Le PER insiste également sur l'idée que l'élève développe des *Capacités transversales* dans toutes les disciplines (stratégies d'apprentissage, collaboration, etc.) et que le travail soit orienté par des enjeux jugés majeurs pour son avenir (*Formation générale*) : la maîtrise de l'information et de la communication, l'insertion dans un fonctionnement démocratique, l'ancrage dans un développement durable, la préservation de sa santé, la définition progressive de son avenir personnel.

La Géographie, l'Histoire, la Citoyenneté, de même que la spécificité cantonale « éthique et cultures religieuses » **sont donc au service d'une meilleure compréhension de la Société**, des sociétés. Le projet est vaste, et seuls quelques aspects sociaux vont pouvoir être explorés. Par contre, les disciplines prennent dans ce contexte une autre coloration.

Parmi la pluralité des orientations possibles, c'est une géographie qui questionne *l'Homme* et ses relations à *l'espace* qui est choisie. Pour être plus concret, on va par exemple regarder où se localisent les écoles, les espaces de loisir, les surfaces commerciales, en se demandant aussi pourquoi les hommes les ont placés là et pas ailleurs. De fait, on commence à décoder *l'organisation de l'espace*, le fait que les surfaces commerciales sont souvent en périphérie des villes et proches des sorties d'autoroute ou des carrefours importants. Enfin, pour comprendre cette organisation, on se questionne sur les hommes et leur manière de vivre ; on les considère comme des acteurs, c'est-à-dire des personnes ou groupes qui ont des intentions et qui agissent. Pour l'exemple choisi, on voit qu'aujourd'hui les *consommateurs* se déplacent souvent en voiture, ils sont pressés et veulent avoir tous les services rassemblés au même endroit. Il n'en a pas toujours été ainsi... et c'est là que le questionnement du géographe croise celui de l'historien ! Ce développement a permis de mettre en exergue ce que l'on pourrait nommer le « regard géographique » et ses questions clés (en italique ci-dessus).

Il en va de même pour l'histoire, non pas considérée comme un récit figé et définitif, mais comme une entreprise rationnelle sans cesse renouvelée – tant qu'il y aura des historiens – cherchant à questionner, investiguer et interpréter le fonctionnement des sociétés et des hommes dans le passé. L'enquête historique cherche à identifier des évolutions, *identifier ce qui change et ce qui reste stable*. L'exercice est délicat ! Pour *s'écarter des idées préconçues* que l'on projette souvent sur le passé, il s'agit de *se baser sur des traces et de rester prudent* notamment par rapport à la mémoire (voir à ce titre la contribution de François Walter ci-après). On voit de quelle manière le « regard historique » adopté par le PER contribue à mieux comprendre les sociétés, leur évolution, mais aussi leur rapport complexe au passé.



En fin de compte, le défi du PER en SHS pourrait se résumer ainsi : apprendre aux élèves à...

- ...poser les regards historiques et géographiques sur « le monde » actuel et passé ;
- ...utiliser cartes, images, documentaires, témoignages, graphiques, tableaux, textes de tout genre dans des démarches d'enquête historiques et géographiques ;
- ...se construire des repères sur le monde, sur les sociétés passées et présentes.

Ces trois catégories d'objectifs sont très bien déclinées dans le document complétant les manuels, appelé ODR : *Outils, démarches et références*.

Les articles de Philippe Jenni (pp. 12-15) et de Nadine Fink (pp. 9-11) montrent chacun à leur manière comment ce défi se concrétise dans les moyens d'enseignement, tout au long de la scolarité. Enfin, rappelons que ce triple défi recoupe les finalités classiquement attribuées à la Géographie et à l'Histoire :

- finalités intellectuelles : apprendre à réfléchir et raisonner ;
- finalités patrimoniales ou civiques : se sentir appartenir à une société donnée, s'y insérer ;
- finalité pratique : maîtriser des notions et savoir-faire utiles au quotidien.

La Citoyenneté a peu été abordée ci-dessus et il est nécessaire d'en parler à ce stade. Il n'a pas été jugé utile de décliner un moyen d'enseignement spécialement consacré à la Citoyenneté. Par contre, en questionnant les hommes, leur manière de vivre, leurs intentions, leurs actions actuelles et passées, les activités de Géographie et d'Histoire intègrent la dimension citoyenne.

Mission accomplie ? Pas tout à fait !

Le projet tel que présenté apparaît cohérent, issu de choix raisonnés et en phase avec les enjeux actuels et à venir, même s'il est évidemment contestable, comme toute construction humaine. Mission accomplie pourrait-on dire, du moins à l'échelle de la CIIP. Car au niveau des établissements, personne ne va croire que la partition des moyens d'enseignement se joue telle quelle dans les classes. Être enseignant et se retrouver en début d'année avec un nouveau moyen d'enseignement à découvrir et simultanément l'introduire en classe est loin d'être facile.



Plan d'études romand : projet global de la formation de l'élève (www.plandetudes.ch/per)

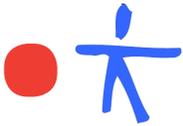
Comme on le sait (transposition didactique interne), chacun est condamné à très rapidement faire ses choix parmi les activités proposées, et donc à les interpréter selon ses conceptions, pour ensuite leur donner du sens aux yeux de ses élèves et les leur faire vivre.

Les efforts consentis par les départements cantonaux pour l'élaboration de ces moyens romands en SHS ont été importants et le résultat est à la hauteur des attentes... Mais cela ne représente qu'une partie du chemin à parcourir. Le reste va se jouer dans les forces allouées à l'accompagnement des enseignants, au soutien-conseil, à la formation continue,

à l'explicitation des enjeux dans le concret de la classe, aux compléments cantonaux apportés quant au patrimoine et aux spécificités locales. Une part importante se jouera aussi dans la façon d'expliquer ce projet aux parents, de dire aux élèves ce qui est à apprendre, et de montrer comment on peut évaluer des compétences autant que des connaissances ou savoir-faire pratiques. La formation initiale des enseignants est aussi déterminante, comme d'ailleurs l'attribution, par les directions, des cours SHS cycle 3 à des personnes formées en Géographie et/ou en Histoire.

👉 Pour en savoir plus :

Les moyens d'enseignement romands en Sciences humaines et sociales sont présentés sur www.ciip.ch.



Nécessité de moyens d'enseignement romands en histoire et géographie et dispositions prises

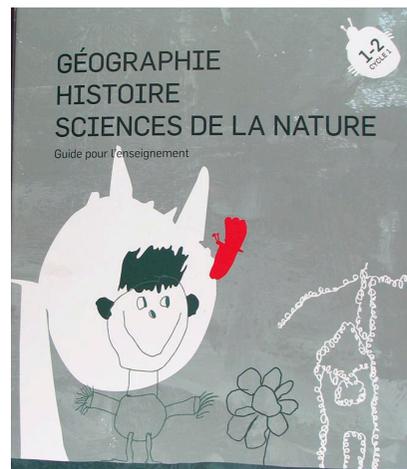
Comme l'évoquait la présidente de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) en préambule, la réalisation de moyens d'enseignement au niveau intercantonal et à l'échelle romande est très rapidement apparue comme une nécessité pour pouvoir donner aux enseignants et aux élèves des trois cycles d'apprentissage de la scolarité obligatoire des supports adaptés et compatibles avec le domaine Sciences humaines et sociales (SHS) du Plan d'études romand (PER). Ce dernier étalant objectifs et progressions sur les trois cycles, trois projets spécifiques ont été lancés successivement et dans un continuum, en commençant au début de la scolarité. Entretemps, les cantons continuaient à recourir à des éditions françaises, des adaptations ou des créations cantonales, ainsi qu'aux documents produits par les enseignants eux-mêmes.

Les réflexions préparatoires ont débuté en 2007 déjà par un rapport sur la « connaissance de l'environnement » et par un recensement des besoins des cantons pour des disciplines concernées. Il fallait également tenir compte d'une dotation horaire moyenne d'une période hebdomadaire par discipline au primaire, assurée par des enseignants généralistes, de deux périodes hebdomadaires par discipline au secondaire I, en principe assurées par des enseignants spécialistes, ces réalités rencontrant de multiples variations selon l'organisation des filières, le recoupement des disciplines et enfin l'intégration à l'Histoire des dimensions de citoyenneté, d'éthique et d'histoire des religions. Depuis lors et avec l'introduction progressive des nouveaux moyens d'enseignement, l'organisation des SHS tend plutôt vers une séparation des disciplines et une légère augmentation de la dotation, les variations restant toutefois nombreuses au niveau de la mise en œuvre cantonale.

Pour chaque cycle s'est déployée la procédure traditionnelle de réalisation de la CIIP (cf. [Bulletin d'information n° 1](#) sur la réalisation des moyens d'enseignement romands – MER), voyant se succéder la définition préalable du besoin commun, l'élaboration d'un projet éditorial (ou conception d'ensemble) soumis à consultation et décisions, puis le recrutement d'un groupe de praticiens-rédacteurs, d'un trio de conseillers didactiques et d'un groupe de praticiens-valideurs, et enfin l'attribution des travaux graphiques et techniques de réalisation. Le déroulement d'un tel processus, incluant de nombreuses consultations, prend - en général et pour tout un cycle - entre trois et quatre années, parfois davantage selon les complications ou les désaccords rencontrés, qui furent nombreux dans le domaine sensible des SHS.

Une construction progressive sur trois cycles successifs

Le premier cycle (4 – 8 ans) s'inscrit dans un principe de réactualisation et d'élargissement du classeur méthodologique romand préexistant pour la Connaissance de l'environnement et a puisé dans les pratiques existantes et des exemples illus-

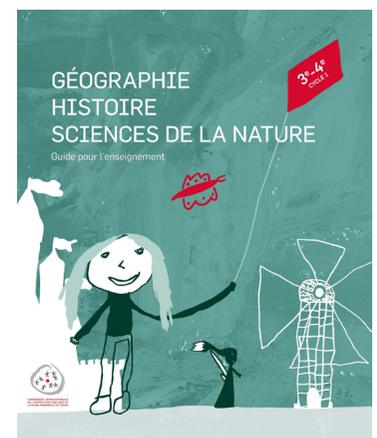


Larpin, D., Fierz, S. & Ramillon, S. (2012). Géographie, histoire, sciences de la nature : guide pour l'enseignement. Neuchâtel : CIIP

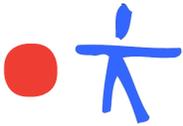
gnants un certain nombre d'activités à conduire en classe pour chacune des disciplines (Géographie – Histoire – Sciences de la nature) ; des ressources complémentaires sont mises à disposition en version numérique, sur CD-ROM et sur la plateforme numérique PER/MER réservée au corps enseignant.

Le deuxième cycle (8 – 12 ans) voit se différencier

trés en classe. Partant d'un rapport initial de 2009, le projet a débouché en 2012 sur un Guide pour l'enseignement pour les années 1 – 2 (classes enfantines), puis en 2014 sur son équivalent pour les années 3 – 4. Présentés chacun dans un classeur avec onglets, ces deux guides réunissent une partie théorique fondée sur le PER et les didactiques disciplinaires, puis une partie pédagogique proposant aux ensei-



Larpin, D., Fierz, S., Ramillon, S. et al. (2014). Géographie, histoire, sciences de la nature : 3^e-4^e, cycle 1 : guide pour l'enseignement. Neuchâtel : CIIP

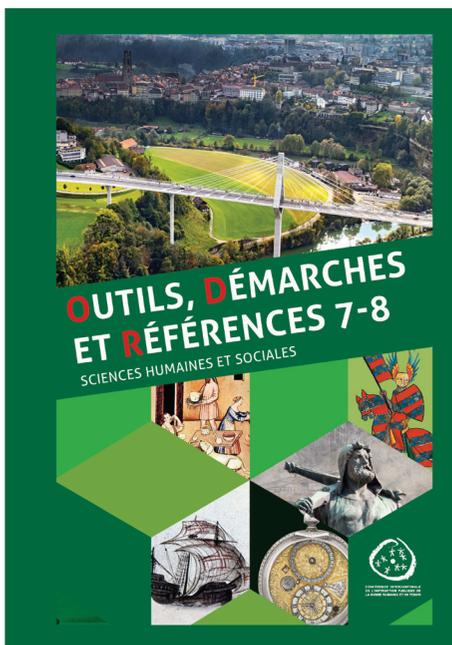


les disciplines, dans leurs manuels comme dans la grille horaire. Le rapport initial de faisabilité a été adopté en 2009 et le travail rédactionnel lancé à l'automne 2011.

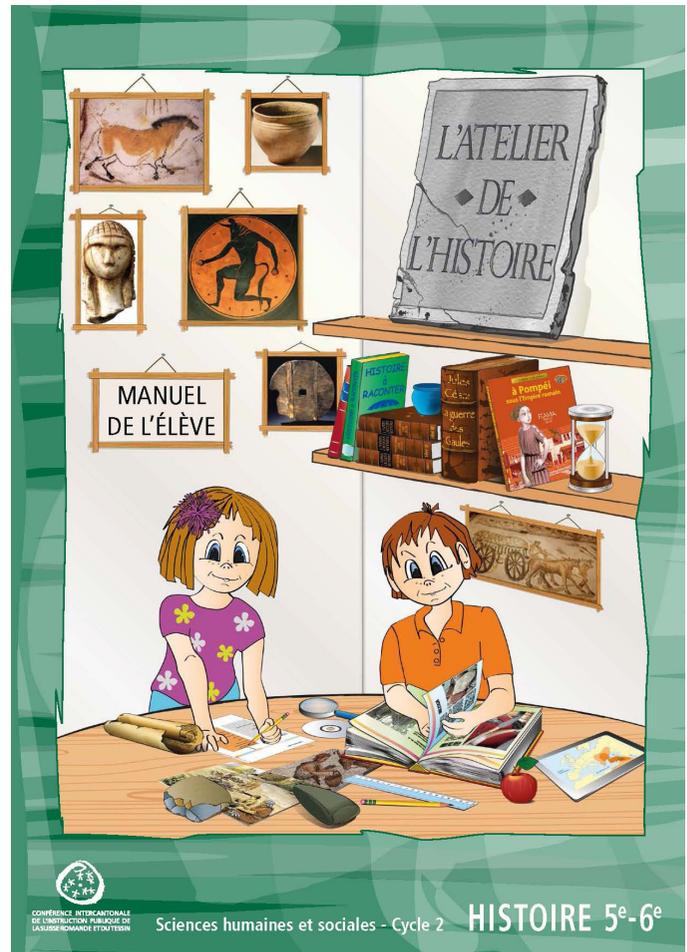
En Géographie, le projet romand s'est inspiré de deux moyens cantonaux, fribourgeois pour les années 5 – 6 et vaudois pour les années 7 – 8. Adoptée au début 2011, la conception d'ensemble a conduit à la mise à disposition dès 2013 des ouvrages pour la 5^e année (habitat, à l'échelle locale du quartier et de la commune), dès 2014 des ouvrages pour la 6^e année, consacrés à la géographie cantonale (approvisionnement, échanges et loisirs) à raison d'un livre et fichier de l'élève par canton, construits sur la base d'un modèle et d'un cadre didactique communs. Les ouvrages couvrant les 7^e et 8^e années ont paru en 2016, reprenant les quatre thématiques précédemment traitées et y ajoutant l'énergie, cette fois-ci à l'échelle de la Suisse et de ses régions naturelles.

L'Histoire s'est élaborée en parallèle, pour aboutir en 2015 aux ouvrages couvrant les 5^e et 6^e années, puis en 2016 à ceux couvrant les 7^e et 8^e années, dans une approche portant essentiellement sur les aspects de la vie quotidienne et de l'organisation sociale. Selon une progression chronologique classique, la première moitié du cycle porte sur la Préhistoire et l'Antiquité, et la seconde moitié sur le Moyen Âge, les Temps modernes et l'Époque contemporaine.

En 2017, un ouvrage de référence, que l'élève annote et conserve définitivement, est venu compléter l'ensemble. Sous le titre d'**Outils, démarches et références 7 – 8 (ODR)**, il sert de support de synthèse et d'institutionnalisation des savoirs et des savoir-faire dans le domaine des Sciences humaines et sociales, incluant des éléments de civisme et de connaissance des religions.



Fink, N. & Solliard, A. (2017). Outils, démarches et références Sciences humaines et sociales 7-8. Neuchâtel : CIIP



M. Stanescu-Mouron, Cl. Amstuz, D. Miéville, M. Riedo (2015). Histoire 5-6. Neuchâtel : CIIP

Le troisième cycle (12 – 15 ans) est élaboré à partir d'une conception d'ensemble présentée en 2013 et finalement adoptée en 2014. Beaucoup plus étoffée et circonstanciée, la matière étudiée au degré secondaire I se révèle bien plus sensible qu'au primaire, aussi bien du point de vue des contenus que des sensibilités cantonales. Entamés à l'automne 2013, les travaux rédactionnels auront connu plusieurs phases et recadrages successifs, selon les exigences des conférences romandes de responsables cantonaux. Au fur et à mesure des validations et améliorations successives, il aura été fait appel à un grand nombre de praticiens-rédacteurs et à l'expertise de plusieurs universitaires et didacticiens. Une période de probation en classe a été organisée dès 2016 (cf. article pp. 26-28), en vue d'aboutir, après bilan et corrections, aux versions finales des moyens de Géographie et d'Histoire de 9^e, 10^e et 11^e année qui seront introduits progressivement à partir de 2018. Dans le prolongement de la fin du primaire, un volume de synthèse *Outils, démarches et références 9 – 11 (ODR)* accompagnera également les versions finales.

En Géographie, les moyens sont conçus annuellement autour de trois thématiques complexes, conformément au PER, traitées en diverses séquences s'appuyant également sur de



nombreuses activités proposées aux élèves et de multiples ressources audiovisuelles et numériques disponibles, avec le guide didactique, sur la plateforme PER/MER de la CIIP. Il y a ainsi progression et complexification de la 9^e à la 11^e année, à l'échelle cette fois-ci mondiale, tout d'abord sur la question des risques naturels, notamment sismiques, puis atmosphériques, et des changements climatiques, se concluant sur l'étude d'une ressource capitale et de ses enjeux à toutes les échelles : l'eau ; ensuite sur les conditions et problématiques s'égrenant de la production à la consommation d'un bien agricole en 9^e année, d'un produit manufacturé en 10^e et d'une source d'énergie en 11^e ; et enfin sur la géographie humaine et sociale, traitant en 9^e année de l'urbanisation, en 10^e des migrations et en 11^e des flux d'informations.

En Histoire, l'ensemble des périodes historiques depuis l'Antiquité vont être traversées au fil des trois années, dans une approche cette fois-ci plus fondamentale et détaillée, l'histoire suisse s'intégrant à ce panorama forcément sélectif. Un à deux thèmes transversaux sont également présentés par année. La 9^e année couvre l'Antiquité et le Moyen Âge, la 10^e va du XV^e au XIX^e siècle et la 11^e traite des XX^e et XXI^e siècles. L'éducation citoyenne s'insère à la fois dans ces approches disciplinaires et dans l'ODR accompagnant l'ensemble du cycle.

Finalisation, compléments cantonaux et évolution des moyens d'enseignement SHS romands

Au fil des contributions qui suivent dans le présent bulletin, le lecteur en apprendra davantage sur les approches pédagogiques, le choix des contenus et de leur traitement didactique, ainsi que sur les multiples ressources complémentaires qui constituent au final le traitement global du domaine SHS dans cette toute première réalisation de manuels communs consacrée à la Géographie et à l'Histoire.

Les moyens romands n'ont rien d'exhaustif et constituent la base d'enseignement découlant du Plan d'études romand et rendant enfin sa mise en œuvre possible. Ils requièrent toutefois des compléments cantonaux, à chacun des trois cycles, pour traiter plus spécifiquement du patrimoine, des lieux, personnalités et événements d'envergure locale, ainsi que des connaissances sur les structures politiques propres aux constitutions et traditions cantonales (cf. article pp. 21-22). Toute exhaustivité cantonale aurait constitué un défi coûteux pour le manuel commun et débouché sur des instruments débordant totalement la dotation horaire disponible.

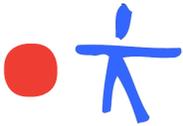
Le domaine des SHS bénéficie d'une profusion de ressources documentaires, principalement audiovisuelles. Le travail de la CIIP inclut une sélection et une mise à disposition par voie numérique des ressources les mieux adaptées, à la fois aux contenus du PER et des MER et aux capacités de compréhension des élèves selon leur âge. La convention de collaboration entre la CIIP et la Radio Télévision Suisse (RTS) est à ce titre des plus précieuses (cf. article pp. 37-38), mais beaucoup d'autres pistes sont également prospectées, dont quelques-unes présentées dans ce bulletin à titre d'illustrations et d'invitation à y recourir. La seule limite restera toujours celle du temps de préparation et

d'usage pour des disciplines fondamentalement intéressantes et interrogantes.

C'est une évidence, maintes fois rappelée, que l'appropriation de ces nouvelles collections constitue, pour les enseignants surtout, mais également pour les élèves et leurs parents, une contrainte exigeante. Le programme couvert est plus vaste ; il introduit des contenus nouveaux et en abandonne d'autres qui restaient usités ici ou là ; il modernise les sources et les visions et tient compte des bases scientifiques et des terminologies actuelles. Les moyens romands ne doivent pas être jugés en regard des manuels utilisés précédemment, mais en fonction des objectifs du PER, lesquels ont fait l'objet d'une longue maturation et d'une décision officielle de s'y référer désormais dans toute la Suisse romande. Une telle appropriation exige du temps, la compréhension du fonctionnement et des interactions internes des diverses composantes des moyens, des jeux de complémentarité entre les disciplines elles-mêmes et entre celles-ci et la formation générale apportant aux approches sociales, environnementales et civiques l'expérimentation du vécu au sein de la classe ou de l'établissement, voire d'une plus large communauté.

Il faudra donc quelques années de prise en main et d'installation de la progression continue sur les onze années de la scolarité. Cette maturation devra être préparée et encadrée au niveau cantonal. Sur le plan romand, elle permettra de poursuivre l'apport de compléments et, au fil des rééditions de collections dont la CIIP est intégralement propriétaire, d'apporter des améliorations et de faire évoluer imprimés et ressources numériques selon les besoins et les vœux des utilisateurs, pour autant qu'un consensus suffisant soit trouvé.

Aucun domaine disciplinaire n'avait jusqu'ici présenté autant d'aspérités et de dispersion des attentes au moment de formaliser l'élaboration d'un moyen d'enseignement. La mise en œuvre du domaine SHS aura constitué un bel exercice de quête de consensus et d'amélioration continue, auquel auront contribué un nombre impressionnant de personnes, au fil d'une longue course de relais où l'on se passe le témoin pour un nouveau tour de pistes. Course harassante, faite d'efforts et de tensions, comme toute entreprise collective. La CIIP tient à remercier et à féliciter de leur engagement et de leur adaptabilité toutes les personnes qui y ont contribué et celles qui y travaillent encore à ce jour.



Moyens d'enseignement romands en Histoire

Le Plan d'études romand intègre l'Histoire au domaine « Sciences humaines et sociales » pour les trois cycles de l'école obligatoire. Mais chaque discipline du domaine existe pour elle-même. En Histoire, l'enseignement initie les élèves à la démarche d'enquête pour interroger leur passé proche et lointain.

Dans le Plan d'étude romand (PER), la discipline *Histoire* est intégrée dans le domaine plus général des *Sciences humaines et sociales*, aux côtés de la *Géographie*, de la *Citoyenneté* et, selon les spécificités cantonales, de *l'Éthique et culture religieuse*. Le domaine *Sciences humaines et sociales* est construit autour de trois axes, l'espace, le temps et la société. Si chaque axe paraît de prime abord se référer à une discipline en particulier, les interactions sont d'emblée exprimées dans les visées prioritaires du domaine qui sont communes à la Géographie, à l'Histoire et à la Citoyenneté :

« Découvrir des cultures et des modes de pensée différents à travers l'espace et le temps ; identifier et analyser le système de relation qui unit chaque individu et chaque groupe social au monde et aux autres.

Développer des compétences civiques et culturelles qui conduisent à exercer une citoyenneté active et responsable par la compréhension de la façon dont les sociétés se sont organisées et ont organisé leur espace, leur milieu, à différents moments. »¹

En effet, l'Histoire est aussi une affaire d'espace et de société, pas uniquement de temps.

L'Histoire, une discipline à part entière

Chacune des disciplines comprises dans ce regroupement reste toutefois qualifiée en tant que branche à part entière, avec son « regard particulier sur le monde » et sa « manière de traiter les problématiques »². Chacune est donc enseignée en tant que telle et définie précisément au niveau des compétences et des connaissances thématiques qu'elle est appelée à développer. Pour l'Histoire, sa finalité est définie ainsi :

« Le propos de l'*Histoire* est d'étudier la manière dont les individus, à différentes époques et dans différents contextes, ont vécu collectivement, se sont organisés en société, ont géré leurs conflits, et la diversité de leurs points de vue et intérêts. L'*Histoire* analyse aussi comment les hommes ont répondu aux multiples questions qu'ils se sont toujours posées (sens de la vie et de la mort, rapport à la nature, transmission des connaissances et des héritages,...). Elle permet ainsi d'interroger les

¹ Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin, *Plan d'études romand*, Cycle 3, Neuchâtel, 2010, p. 61.

² Ibid, p. 63.

rapports qui existent entre le passé et le présent, et par là, d'envisager le futur. L'enseignement de l'Histoire doit favoriser une approche plurielle, basée sur des problématiques susceptibles de susciter un débat plutôt que sur un récit unique, linéaire et fermé. »³

Le changement de paradigme est de taille, tout comme l'est le défi pour transposer cette conception de l'enseignement de l'Histoire dans les pratiques de classe. Les nouveaux moyens d'enseignement romands (MER) développés par la CIIP sont conçus de manière à mettre en œuvre les objectifs fixés dans le PER. Ils sont structurés en différents chapitres thématiques (des modules ou des séquences) parmi lesquelles les enseignants effectuent leurs choix en fonction de leurs classes et de leurs intérêts.

Mener l'enquête en histoire dès 4 ans

Les élèves sont familiarisés avec la démarche historique dès leur entrée à l'école. Au cycle 1, ils s'initient à l'enquête en apprenant à « percevoir », à « décrire, classer et catégoriser », « à (se) repérer », « à (se) questionner et analyser ». Le travail porte sur le passé proche, voire quasi immédiat, des élèves qui vont peu à peu découvrir leur monde, celui de leurs parents et de leurs grands-parents. Tout au long du cycle, les élèves sont progressivement amenés à prendre conscience de l'existence d'un temps non seulement vécu, mais également perçu et distancié, en se posant des questions propres à la démarche historique.

Les moyens d'enseignement proposent de nombreuses situations d'apprentissage qui déclinent chacune un ou plusieurs aspects définis dans le PER. Par exemple, « Quand tu dors » initie à la nécessité de mener l'enquête. « Ça revient toujours » permet de percevoir que notre mémoire trie les informations que l'on garde du passé. « Toujours rien » insiste sur la vigilance par rapport aux histoires que l'on se raconte, sur ce qui relève du réel ou de l'imaginaire. « Le chantier » et « Cartes postales des saisons » montrent l'importance des traces et la prudence nécessaire à leur interprétation.

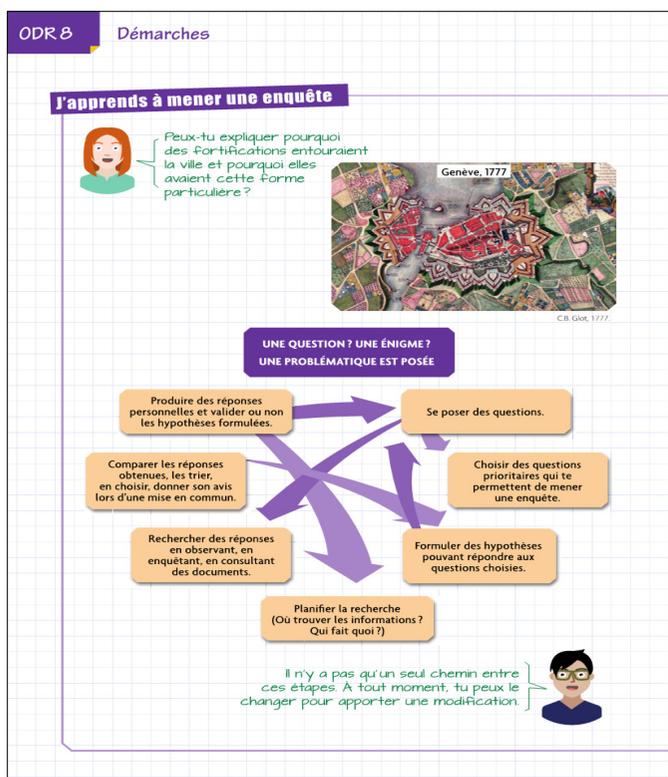
³ Ibid, p. 63.



Guide pour l'enseignement de la Géographie, de l'Histoire et des Sciences de la nature, Moyen d'enseignement romand (partie théorique), CIIP, 2012, p. 13

A 8 ans, entrée dans le passé lointain

Au cycle 2, l'enseignement de l'Histoire embrasse toutes les époques de l'histoire humaine, de la préhistoire à l'époque contemporaine, et se focalise sur la vie quotidienne et l'organisation sociale. L'enjeu est d'une part que les élèves se construisent des points de repère sur la longue durée de l'histoire humaine, d'autre part qu'ils développent progressivement



Fink, N. & Solliard, A. (2017). Outils, démarches et références Sciences humaines et sociales 7-8. Neuchâtel : CIIP

un regard historien en s'initiant à trois concepts centraux de l'histoire scolaire :

- Changement et permanence : « Qu'est-ce qui change ? Qu'est-ce qui reste stable ? Comment se fait le changement ? »
- Traces et mémoire : « Sur quelles traces peut-on reconstruire le passé ? Qu'en reste-t-il ? Quel crédit accorder aux reconstitutions ou commémorations ? »
- Mythes et réalité : « Parmi tout ce qu'on se raconte sur le passé, qu'est-ce qui est vrai ? Qu'est-ce qui a été déformé ? »⁴

Les moyens d'enseignement proposent des modules thématiques et des démarches didactiques qui permettent d'explorer les différentes périodes de l'histoire et d'analyser les évolutions de la vie quotidienne (par ex. : développement de l'agriculture et de l'artisanat, de l'écriture et de l'imprimerie, des transports, de l'art et de la religion) et de la vie en société (par ex. : hiérarchies sociales, diversification des rôles, commerce et monnaie, urbanisation). L'ensemble met en évidence que les hommes et les femmes du passé étaient confrontés à de nombreuses questions propres à toute collectivité et qui se posent encore dans le monde actuel. Les rapports qui existent entre le passé et le présent invitent à envisager le futur.

L'apprentissage de l'Histoire est conçu en écho à la démarche d'enquête historique. La problématisation et le questionnement, la formulation d'hypothèses, l'analyse et la comparaison d'une variété de sources historiques, la formulation de conclusions sous différentes formes. Les élèves apprennent à mener une enquête, en établissant des faits, mais en restant critiques, c'est-à-dire en se basant sur des preuves. Ils apprennent à déterminer ce qui reste (les continuités) et ce qui change (les ruptures), en s'interrogeant sur les raisons et les effets des changements sur la société et sur la vie quotidienne.

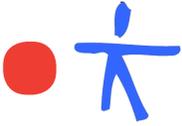
A 12 ans, l'histoire se complexifie

Au cycle 3, les enjeux d'apprentissage de l'Histoire consistent à étudier les sociétés passées :

- « en analysant et en comparant des problématiques historiques et leurs modes de résolution actuels et passés,
- en associant de manière critique une pluralité de sources documentaires,
- en distinguant les faits historiques de leurs représentations dans les œuvres et les médias,
- en examinant les manifestations de la mémoire et leurs interactions avec l'Histoire
- en dégagant la pertinence ou le caractère relatif des périodisations,
- en analysant les différentes conceptions des relations entre individus et groupes sociaux à différentes époques,
- en dégagant l'influence du fait religieux sur l'organisation sociale »⁵.

⁴ Plan d'études romand – Cycle 2. Neuchâtel : CIIP, p. 88.

⁵ Plan d'études romand – Cycle 2. Neuchâtel : CIIP, p. 86.



Les différentes périodes historiques sont réparties selon les trois années du cycle 3 : de l'Antiquité à la fin du Moyen Âge en 7^e année ; de la Renaissance à la fin du XIX^e siècle en 8^e année, les XX^e et XXI^e siècles en 9^e année.

Suivant les intentions du PER, les moyens d'enseignement en cours de développement s'appuient sur des approches historiographiques diversifiées afin de mettre en évidence les dimensions économiques, politiques, sociales et culturelles de l'histoire humaine. L'enjeu est également de mettre en relation différentes échelles de l'Histoire et la pluralité des perspectives qui coexistent au sein des sociétés. Il s'agit d'articuler les trois durées de l'Histoire (temps long des structures, temps moyen des conjonctures, temps court des événements), les différents espaces qui permettent de mettre en lien le local, le national, le mondial, les différents acteurs au sein d'une société et leurs interactions.

Tout au long du cycle 3, les élèves approfondissent leurs connaissances historiques et l'outillage méthodologique propre à la démarche d'enquête historique. Les séquences développées dans les moyens d'enseignement articulent à chaque fois une thématique historique et des apprentissages d'ordre méthodologique, en exemplifiant les démarches et progressions d'apprentissage définies par le PER. Tout comme aux cycles précédents, les MER proposent une approche non linéaire, à distance d'un manuel d'histoire traditionnel. Les enseignants peuvent choisir les thèmes étudiés en fonction des connaissances et des compétences qu'ils souhaitent construire avec leurs élèves, de leurs intérêts thématiques et de ceux de leur classe, de l'actualité et des mises en relation possibles entre problématiques contemporaines et questionnements dans le passé.

Enquêter comme un historien

Dès l'entrée à l'école, l'élève est initié à l'observation et à l'enquête. Dès 8 ans, il apprend à construire une problématique (questionnement et formulation d'hypothèses), à analyser et comparer différentes sources, à prendre de la distance critique à propos des discours sur le passé, à formuler des conclusions. En fin de scolarité obligatoire, à l'issue du cycle 3, l'élève est censé concevoir l'Histoire comme un processus d'enquête et avoir acquis les connaissances et les compétences travaillées tout au long du parcours.

Le Plan d'études romand est ambitieux, tout comme l'est sa mise en œuvre dans les moyens d'enseignement et dans les pratiques de classe. A l'ère globalisée de la diffusion de toutes

sortes d'informations par le biais des nouveaux médias, le défi est de taille pour former les futurs citoyens. L'acquisition de connaissances sur les choix successifs qui ont participé à la construction progressive du monde présent, de même que le développement d'outils critiques à l'égard des modalités de construction des savoirs sont essentiels pour former ceux qui prendront en main le monde de demain.

6

Des nouveaux espaces de débats

Les Lumières touchent toute l'Europe, mais aussi l'Amérique du Nord. Les idées circulent au gré des voyages des philosophes, par les livres et grâce à la presse qui est en pleine expansion. Le XVIII^e siècle est marqué par une vie en société intense qui favorise les discussions intellectuelles. Des espaces de débat et de nouveaux lieux de réunion apparaissent.



Anicet Charles Lemonnier, Lecture de «L'Orphelin de la Chine» de Voltaire dans le salon de Mme Geoffrin en 1755, huile sur toile, 1812.

Les réactions des monarches

Certains monarches, que l'on appelle des « despotes éclairés », choisissent de s'ouvrir à ces idées nouvelles et accueillent les penseurs des Lumières à la cour*. Ils continuent toutefois à gouverner* avec autorité et fermeté. Les plus connus sont Catherine II de Russie et Frédéric II de Prusse.

En France, la monarchie craint la diffusion des idées nouvelles. Sans être des appels à la rébellion, elles sont suffisamment audacieuses pour être poursuivies en justice. Leur publication est interdite, les philosophes risquent l'emprisonnement. Certains choisissent l'exil.



Des « nouvelles » dans un jardin public écoutent la lecture d'une gazette, caricature, XVIII^e siècle.

8

Contourner la censure*

Diderot et Alembert, Encyclopédie, tome 8, Neuchâtel, 1765.



Ch. L. De Montesquieu, De l'Esprit des Loix, 2^e édition, Amsterdam, 1749.

86

Histoire 10^e - Livre de l'élève, Des lumières au bulletin de vote, © CIIP, 2017, p. 86



Moyens d'enseignement romands de Géographie en phase avec le Plan d'études romand

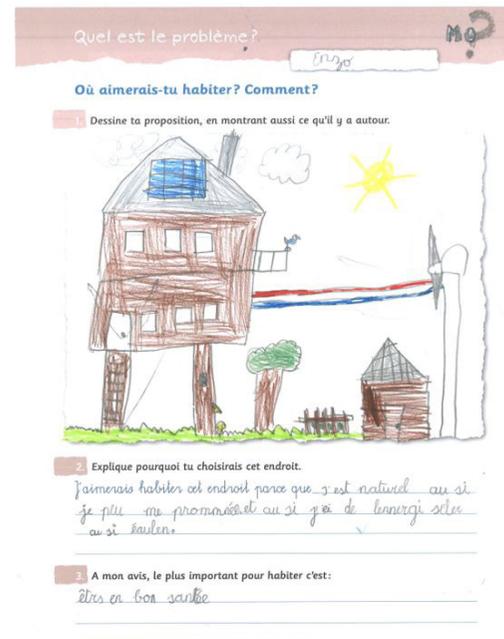
Les moyens d'enseignement romands (MER) de Géographie pour les cycles 1 et 2 sont disponibles dans tous les cantons romands depuis cette rentrée scolaire 2017 et ceux du cycle 3 sont en cours de réalisation. Ces moyens ont pour ambition d'offrir des ressources appropriées aux orientations du Plan d'études romand (PER). Quels supports proposent-ils ? Quelles en sont les nouveautés dans leur approche de la Géographie ? Comment intègrent-ils une progression des apprentissages ?

Voyons-en quelques points forts, plus particulièrement à travers le dernier ouvrage paru : Géographie 7-8 *Une Suisse au pluriel* (CIIP, 2016) – ci-après nommé MER Géo 7-8. Ces exemples seront mis en perspective avec les MER des autres degrés, de la 1^{re} à 11^e années, pour illustrer les ressemblances et les différences, notamment en termes de progressions des apprentissages.

Des activités et supports qui intègrent la nouvelle approche de la Géographie portée par le PER

Comme l'expose Samuel Fierz (voir article pp. 3-5), la Géographie est « colorée » par le projet global de formation de l'élève du PER, tout comme elle y apporte sa contribution. Ainsi, les MER endossent cette conception de la Géographie en plaçant la relation entre l'Homme et l'espace au centre des préoccupations : au cycle 1, avec l'objectif *se situer dans son contexte spatial et social* (SHS 11) et son équivalent au cycle 2 *identifier les relations existant entre les activités humaines et l'organisation de l'espace*. Au cycle 3, cette approche est enrichie par la comparaison entre les espaces, puisqu'il s'agit d'*analyser des espaces géographiques et les relations établies entre les hommes et entre les sociétés à travers ceux-ci*. L'objectif *outils et méthodes de recherche* (SHS 13/23/33), commun aux disciplines (Histoire, Géographie et Éducation à la Citoyenneté) du domaine Sciences humaines et sociales (SHS), est travaillé à travers ces objectifs et non de manière décontextualisée.

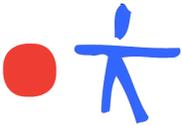
Conséquences de cette approche, les MER intègrent dès le cycle 1 les *trois manières* de concevoir la Géographie définies par Denis Rétaillé (Thémines, 2004). L'élève est invité à questionner et analyser le sens des actions (la dimension *herméneutique*) des hommes sur le territoire. Il recherche les raisons qui peuvent expliquer tel choix d'usage d'un espace ou de son aménagement, en y intégrant ses sentiments, ses *représentations* et celles de différents acteurs. Cette troisième manière en inclut deux autres : dès lors qu'il s'interroge sur un phénomène, il cherchera à y déceler des *régularités* qui pourraient l'expliquer (la 2^e manière ou dimension *nomothétique*). Pour cela, il aura recours à la *description* (1^{re} manière ou dimension



Des activités qui engagent l'élève à penser sa relation à l'espace. Ex. : Fiche MER 5^e

idiographique) de ce qu'il voit et perçoit. A noter toutefois que l'entrée dans l'étude des phénomènes varie selon les activités proposées par les MER : certaines débutent par questionner le sens, d'autres invitent à *décrire* pour se questionner et analyser ensuite.

Autres dimensions intégrées dans les activités des MER : l'élève étudie des enjeux de société en considérant les *interdépendances* (selon l'axe de la *Formation générale*) et la prospective afin « d'appréhender de manière systémique la complexité du monde dans ses dimensions sociales, économiques, environnementales, scientifiques, éthiques et civiques » (PER, présentation générale, p. 19).



Un matériel complet clé en main pour l'enseignant et l'élève

A l'image du MER Géo 7-8, les moyens d'enseignement sont constitués d'ouvrages imprimés et de ressources numériques. Le *Livre de l'élève* est un ouvrage transmissible qui contient des ressources documentaires, tandis que les *Fiches de l'élève* servent de supports individuels pour certaines activités. Le *Guide didactique* est conçu pour accompagner l'enseignant au plus près dans cette nouvelle approche de la Géographie. Il comporte une introduction théorique puis, pour chaque sujet étudié : une présentation synthétique des enjeux pour la société du point de vue géographique et des choix didactiques effectués, les objectifs et progressions des apprentissages contextualisés, une proposition détaillée du déroulement des activités, des suggestions de constats...

Un fascicule *Outils, Démarches et Références* (ODR), commun aux trois disciplines de SHS a été réalisé pour les élèves de 7^e-8^e années et de 9^e-11^e années, ce qui constitue une première dans ce domaine (voir article de Samuel Fierz, pp. 3-5). Pour les élèves de 5^e et 6^e années, le *Memento* joue ce rôle pour la géographie et la citoyenneté. Au cycle 1, il n'y a pas d'ouvrage de référence SHS tandis que les *Guides pour l'enseignement 1-2 SHS-SN (Sciences humaines et sociales et sciences de la nature)* et 3-4 SHS-SN contiennent l'ensemble des ressources pour l'enseignant ainsi que certains supports pour les élèves.

Pour tous les MER, des *ressources numériques* sont disponibles sur la plateforme du PER à destination des enseignants et des élèves. Elles proposent en général les ouvrages en version électronique avec leur iconographie complète, les corrigés des activités, des ressources multimédia complémentaires ou nécessaires pour réaliser les activités, des références externes. Points forts et novateurs de ces ressources : elles sont actualisées ou enrichies régulièrement par la CIIP, et surtout, des liens directs permettent aux enseignants de pointer directement les ressources désirées pour les utiliser en classe (extraits de vidéos, photos, textes...).

Géographie 7^e-8^e : Une Suisse au pluriel

Présentation Introduction du guide didactique SHS 21 SHS 23

Une Suisse, des Suisses ?

Séquence 1 : HABITAT

Séquence 2 : LOISIRS

Module 1 – Quel est le problème ?
 Module 1 – Comment peut évoluer une petite localité touristique ?
 Module 2 – Quelle évolution pour les grandes stations alpines ?
 Module 3 – Pourquoi séjourner dans une ville ?
 Module 4 – En conclusion
 Corrigés de la séquence

Séquence 3 : APPROVISIONNEMENT

Séquence 4 : ÉCHANGES ET ÉNERGIE

LOISIRS – Module 1 – Comment peut évoluer une petite localité touristique ?

GÉOGRAPHIE 7-8
 GÉOGRAPHIE 7-8
 GÉOGRAPHIE 7-8

Guide didactique pp. 113-122
 Livre de l'élève pp. 50-57
 Fiches de l'élève pp. 41-50

Ressources numériques

Corrigés

JU : LES FRANCHES-MONTAGNES ONT ACCUEILLI DIMANCHE LE SNOW UP.

La manifestation, unique en Suisse, a attiré environ 7500 amateurs de raquettes, 94 de fond et 149, pas découverts par les températures hivernales.

Des ressources numériques en ligne répertoriées par module pour un usage facilité

Des espaces concentriques pour entrer dans les problématiques

En reprenant l'exemple du MER Géo 7-8, l'espace considéré pour entrer dans les situations est le territoire de la Suisse. Toutefois, les activités invitent l'élève à *changer d'échelle* pour comprendre la problématique. Par exemple, pour saisir les caractéristiques et les enjeux de la production des montres en Suisse, l'élève sera amené à considérer l'échelle mondiale. A l'inverse, il examinera les effets à l'échelle locale et sur sa relation personnelle à cette problématique.

Cet espace considéré s'inscrit dans la progression concentrique que le PER définit : depuis des situations étudiées dans un espace familier, celui que l'enseignant peut parcourir avec ses élèves en 1^{re}-2^e années, à une problématique qui s'inscrit de fait dans un autre pays du monde ou à l'échelle mondiale avec des élèves du cycle 3 (par exemple, la production du cacao). A l'intermédiaire, les ouvrages de 3^e-4^e et 5^e années explorent des problématiques abordées dans le milieu proche – école, quartier, commune (par exemple : où va-t-on faire ses courses ?). L'ouvrage *Mon canton, un espace* 6^e présente une caractéristique unique pour la collection des MER : l'ouvrage a été décliné différemment pour chaque canton. En effet, il s'intéresse aux problématiques emblématiques de cette échelle de l'espace. S'il pose un questionnement qui peut être commun à plusieurs cantons (que produit-on au niveau agricole ?), il invitera à découvrir des réponses différentes selon l'espace étudié (voir article pp. 21-22). Cette progression spatiale participe aux *finalités patrimoniales et civiques* de SHS – en construisant une représentation de son territoire – ainsi qu'aux *finalités intellectuelles et critiques et pratiques*, en permettant aux élèves d'enquêter et de vérifier les réponses dans un milieu dans lequel ils peuvent se déplacer, et non seulement par des représentations de celui-ci.

M2 Quelles filières suivent nos aliments ?

Et si on réduisait le nombre d'intermédiaires ?

Vous comment pourriez être représenté la filière industrielle du chocolat en Suisse ?

CONSUMATEUR → COLLECTEUR → FABRICANT

CONSUMATEUR → VENDEDOR → DISTRIBUTEUR

Comparez le schéma ci-dessus pour illustrer la filière d'une boîte de cacao (SHS) vendue au Suisse.

Combien d'acteurs interviennent dans ces filières ? Comptez les tables.

Place de cette filière industrielle : rôle de votre production

Nombre d'acteurs
 Date perçue en un
 temps de perception

Comparez le filière de chocolat avec un autre produit du canton.

Avant les premiers gels, les caillots sont sortis de terre et conservés sur des tas, dans un hangar de stockage. C'est le premier stade de la production. Ils sont ensuite envoyés à la fabrication. Le fabricant prépare le chocolat. Il est ensuite conditionné dans des emballages. Enfin, il est distribué aux détaillants. C'est le deuxième stade de la production. Les produits sont distribués, soit sur les marchés, soit dans les magasins et les détaillants.

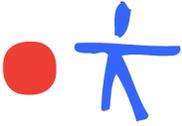
En l'absence de texte, cochez le schéma qui correspond à la filière du cacao argente dépeinte de l'illustration.

PRODUCEUR → PRODUCEUR → COCOTIER → CONDAMNER

PRODUCEUR → COCOTIER → CONDAMNER

Nos constats

Des fiches intégrant la couleur avec des supports documentaires. Ex. : Fiche MER 5^e



Des thèmes étudiés pour comprendre comment la société a organisé son territoire et y agir

Le MER Géo 7-8 est découpé en quatre chapitres correspondant aux thèmes à traiter au cycle 2 selon le PER : *Habitat – Loisirs – Approvisionnement – Échanges (transports – énergie – communications)*. Il est précédé par une partie qui travaille les caractéristiques des trois régions naturelles des frontières de la Suisse, utiles ensuite pour aborder ces différents thèmes. Pour chaque degré du cycle 3 (9^e, 10^e et 11^e années), ces thèmes sont repris, mais intégrés dans des sujets dont l'entrée en matière s'organise selon l'un des trois pôles du développement durable (*économique, social ou environnemental*).

Voyons la progression des situations proposées pour un même thème, par exemple pour celui des *Echanges-Transports*. Même si le PER ne définit pas explicitement des thèmes pour le cycle 1, la problématique proposée par le MER Géo 1-2 l'aborde, lorsqu'il est demandé aux élèves de repérer un parcours *De la maison à l'école*. En 3^e- 4^e années, le MER interroge les modalités et aménagements utilisés pour un tel parcours (avec la séquence *Pédibus*). En 5^e année, les transports sont questionnés en relation avec les lieux fréquentés pour les loisirs réguliers (*Comment pratiquer nos loisirs ?*, Module 10). En 6^e année, c'est la pendularité qui est étudiée, car elle s'applique de façon typique aux déplacements à l'échelon cantonal ou régional : elle fait l'objet d'une séquence complète parmi les trois proposées dans l'ouvrage, par des modules tels que *Où aller travailler ? Comment aller au travail ?*

Dans le MER Géo 7-8, l'enjeu du transport de marchandises et des personnes est étudié à l'échelle de la Suisse et des pays environnants. Enfin, dans les MER du cycle 3, ces transports sont questionnés d'emblée à l'échelle mondiale, pour les marchandises en 9^e année (par exemple par le module : *Comment peut-on s'affranchir des contraintes climatiques ? des contraintes de distance ?*) et concernant les personnes en 10^e année (par des modules tels que *Sommes-nous tous des migrants ? Pourquoi partir ? D'où part-on ? Où va-t-on ?*).

Ainsi, petit à petit, ces sujets d'étude ouvrent à comprendre et à découvrir le monde, au-delà de ce que les élèves explorent spontanément. D'où l'intention des MER de proposer des illustrations variées, des ressources numériques (un film parle tellement !), des enquêtes à réaliser dans le contexte local et des questionnements qui s'adressent aux représentations et au vécu de l'élève.

Une initiation à la démarche d'enquête pour former des citoyens autonomes et critiques

Les MER de Géographie mettent en œuvre des démarches de questionnement pour répondre aux finalités de SHS et initier l'élève à une démarche de sciences. Ces démarches sont présentes à différents niveaux du travail. Dans les MER du cycle 2, pour entrer dans chacun des quatre thèmes, un module d'introduction intitulé *Quel est le problème ?* est proposé. Sous forme d'un élément déclencheur (Hertig & Varcher, 2004), il



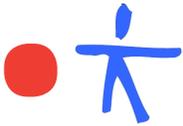
© Philippe Jenni

demande à l'élève de réagir face à une situation issue de la vie courante, contenant en germe les enjeux du thème, et pour lequel il pourra faire part de ses représentations et se questionner. Ce module vise à formuler, avec l'enseignant, quelques hypothèses ou questions de recherche. Pour y répondre, trois ou quatre modules d'activités sont proposés dans l'ouvrage, non linéaires ni obligatoires, articulés autour de questions centrales qui peuvent se révéler pertinentes quand on aborde le sujet. Par exemple, pour le thème *Approvisionnement* du MER 7-8, l'objet d'étude est la production de biens manufacturés, emblématique de la Suisse et des enjeux de notre société. L'amorce invite les élèves à imaginer un nouveau produit à commercialiser. La mise en commun fait émerger des interrogations communes et l'enquête peut se réaliser en utilisant les ressources des modules M1 à M5, tels que *Offre et demande, qui commande ?* ou *Produire en Suisse et ailleurs ?*

Cette phase d'enquête, ce « détour disciplinaire » (Audigier & al., 2011), apporte certaines réponses et en laisse d'autres ouvertes – à l'image de toute recherche en sciences. Finalement, un module de synthèse met les élèves en situation de remobiliser les savoirs construits dans une nouvelle situation.



© Philippe Jenni



Au cycle 1, la démarche est identique, mais elle est moins formalisée. L'enseignant dispose d'un nombre important de sujets d'étude (une quarantaine pour le MER 1-2). Ce sont autant de « cartes à jouer » en fonction de situations vécues dans l'environnement de la classe ou du quartier, pour lesquelles on se questionne et on enquête dans le milieu. Dans le MER Géo 3-4, huit séquences sont proposées, comportant un travail de plus longue haleine sur un thème.

Une caractéristique traverse tous les MER : le nombre de situations, d'activités, de ressources, est volontairement important afin de s'ajuster au contexte d'enseignement, à l'actualité et aux questionnements des élèves. Ainsi, pour un même thème, les élèves ne réaliseront qu'une partie des activités – comme c'est le cas pour d'autres disciplines. Par conséquent, il s'agit de faire le deuil de « faire le tour de la question » d'un sujet. Mais n'est-ce pas une réalité à accepter ? Qui pourrait prétendre tout savoir de notre monde ? Ce qui sera déterminant, c'est plutôt de permettre aux élèves d'engager des apprentissages dans toutes les dimensions du projet de formation du PER.

Un accent mis sur l'institutionnalisation des savoirs

Le *Guide didactique* des MER propose à l'enseignant une explicitation des savoirs visés – grâce aux apprentissages contextualisés à la problématique étudiée, mais aussi par des exemples de constats, d'institutionnalisations des savoirs à l'issue de chaque étape du déroulement d'un module (MER des cycles 2 et 3). Le concept d'institutionnalisation a été retenu (Brousseau, 1998) car il s'agit bien de demander aux élèves de révéler ce qu'ils disent avoir compris, mais aussi appris à faire, à être. Le but est de faire le point, de « relever la tête du guidon », pour stabiliser le savoir et favoriser son transfert à d'autres situations.

Dans le MER Géo 7-8, divers supports sont proposés à l'élève pour soutenir cette démarche. Dans le livre, une double-page par thème présente les *Apprentissages visés*. Des fiches *Nos constats* permettent de consigner les apprentissages qu'on estimera réalisés, en les organisant selon les capacités de SHS. Ainsi, l'élève est amené à réfléchir aux outils de pensée géographiques qu'il a mobilisés (acteurs, localisation, organisation de l'espace ou échelle), aux compétences développées pour décoder l'information et à se repérer. Il y note aussi le lexique, les termes spécifiques désormais maîtrisés. Les points de repère mobilisés dans l'étude de la situation sont répertoriés, par exemple sur une fiche muette de la Suisse, pour construire petit à petit une représentation cartographique du territoire.

Enfin, le fascicule *Outils, Démarches et Références* (ODR) offre un support pour cette phase d'institutionnalisation, en illustrant les capacités visées et en permettant d'y annoter des remarques.

Cette démarche d'institutionnalisation est déjà initiée dans les MER Géo 5-6, avec des supports semblables : des encarts *Nos constats* en bas des fiches de l'élève et l'ouvrage *Memento* 5^e-6^e. Elle est poursuivie au cycle 3 par la rubrique *Rédige tes constats* dans les fiches et par l'ouvrage ODR. Ainsi, les élèves

sont amenés à construire peu à peu une conscience de ce que « géographe » signifie pour comprendre le monde, selon les notions et les démarches associées.

Jusqu'où va la ville? Habitat M2
Qu'est-ce que une ville / dena 15.03.17

Nos constats

Se questionner et analyser en pensant...

aux acteurs
Une ville c'est un espace pour se loger, travailler et héberger des visiteurs. 15'000 équivalentes personnes au mn.

aux échelles

à la localisation
Il y a des villes dans les 3 régions naturelles

à l'organisation de l'espace
L'aspect : dense et contiguë

à d'autres disciplines

S'informer

| Type de document | (feuille) contenu | J'ai appris à... |
|------------------|--|------------------|
| cartes | repères des villes / utiliser la légende (nb. d'habitants) | |
| | | |
| | | |

Se repérer

Pour me repérer, j'ai appris à... suivre la frontière, trouver les lacs, les grandes villes, les cantons

Lieux que je sais situer et nommer: Genève, Delémont, Dorez, Beane, Lucerne, ...

Mots ou symboles que je sais expliquer
Depuis, la rose des vents, contiguë

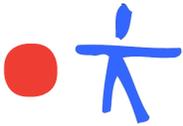
Fiche Nos constats - MER 7-8

Audigier, F., Fink, N., Freudiger, N. & Haerberli, Ph. (2011). *L'éducation en vue du développement durable : sciences sociales et élèves en débats*. Cahiers de la Section des Sciences de l'Education, N° 130. Genève : Université de Genève.

Brousseau G. (1998). *Théorie des situations didactiques*. Grenoble : La Pensée Sauvage.

Hertig, Ph. & Varcher, P. (2004). *Pour une didactique qui donne sens à la géographie scolaire*. In M. Hasler (Ed.). *Développement et perspectives de la géographie scolaire en Suisse*, pp. 19-38. Berne : AFGg-Dokument.

Thémines, J-F (2004). *Des rapports géographiques au monde en construction dans les classes de géographie ? L'information géographique*, volume 68, n°3, pp. 244-258.



Viridiana Marc
Secrétariat général de la CIIP

L'éducation à la Citoyenneté dans les moyens d'enseignement romands

L'éducation à la Citoyenneté inscrite dans le Plan d'études romand (PER) dépasse largement les disciplines. Comment l'École peut-elle la mettre en œuvre ? Quels sont les moyens d'enseignement romands (MER) qui portent cette éducation à la Citoyenneté ?

Le projet global de formation, tel qu'établi par le PER, inscrit une éducation à la citoyenneté au sens large et l'articule avec l'éducation en vue du développement durable (EDD). La définition de l'une et de l'autre fut d'ailleurs bien difficile, tant les éléments qui les composent sont imbriqués.

Dépassant ainsi le seul domaine des *Sciences humaines et sociales* (SHS), l'éducation à la citoyenneté touche aux dimensions éducatives portées par la *Formation générale* tout comme aux *Capacités transversales* et a donc orienté certains choix dans les contenus disciplinaires, en particulier dans les *Sciences de la nature*. La volonté, partagée par les cantons, d'intégrer au mieux la *Formation générale* et les *Capacités transversales* dans les disciplines tend à créer des moyens d'enseignement disciplinaires qui prennent en charge ces dimensions, bien qu'un temps d'enseignement hebdomadaire y soit parfois dévolu (heures d'*Éducation civique* ou de *Formation générale*).

L'éducation à la citoyenneté vise à préparer les élèves à participer activement à la vie démocratique en exerçant leurs droits et devoirs civiques dans la société. Elle articule des connaissances et une pratique citoyenne effective dans le cadre des cours, de la classe et de l'établissement, ainsi qu'une ouverture aux enjeux de société. Pour ce faire, l'éducation à la Citoyenneté s'organise autour de trois pôles en interaction qui doivent permettre à l'élève de :

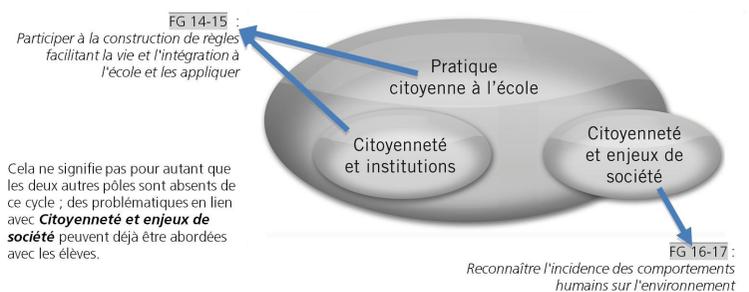
| Citoyenneté et institutions | Pratique citoyenne à l'école | Citoyenneté et enjeux de société |
|--|--|--|
| ...acquérir un certain nombre de connaissances qui doivent l'amener à comprendre l'organisation de la société et de ses institutions, sur les plans tant local, cantonal, national qu'international, afin de pouvoir s'y engager en connaissant ses droits et ses devoirs. | ...s'impliquer de manière citoyenne dans l'école, notamment à travers des structures participatives (conseil de classe, conseil d'école) ainsi qu'à travers l'organisation et la participation à différentes actions citoyennes (travaux d'intérêt public...). | ...prendre conscience que la responsabilité citoyenne s'étend de l'environnement proche au monde entier. |

| Citoyenneté et institutions | Pratique citoyenne à l'école | Citoyenneté et enjeux de société |
|---|---|---|
| Ce pôle est décliné dans l'axe Relation Homme-société du domaine Sciences humaines et sociales. | Ce pôle relève de la thématique Vivre ensemble et Exercice de la démocratie de la Formation générale et de l'axe Relation Homme-société de Sciences humaines et sociales. | Ce pôle est pris en charge par la thématique Interdépendances (sociales, économiques, environnementales) de Formation générale, en lien fort avec les domaines des Sciences humaines et sociales et des Mathématiques et Sciences de la nature. |

L'importance relative des trois pôles et leurs interactions évoluent au cours de la scolarité en rapport avec l'âge des élèves et des apprentissages antérieurs.

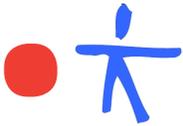
Au cycle 1 – Place aux pratiques citoyennes

Le début du cycle 1 est caractérisé par un important travail de socialisation, constitutif d'une *Pratique citoyenne à l'école* posant ainsi les premiers jalons de l'apprentissage de la citoyenneté.



Référence aux objectifs du PER : FG domaine Formation générale.

PER - Présentation générale. Neuchâtel, 2010 © CIIP



Indépendamment des moyens d'enseignement proposés au cycle 1, une des principales tâches de l'enseignant consiste à poser le cadre dans lequel les élèves pourront travailler et à développer leurs compétences sociales indispensables au métier d'élève. Dans le classeur *Géographie-Histoire-Sciences de la nature 1-2*, nous trouvons notamment des activités pour la Géographie telles que :

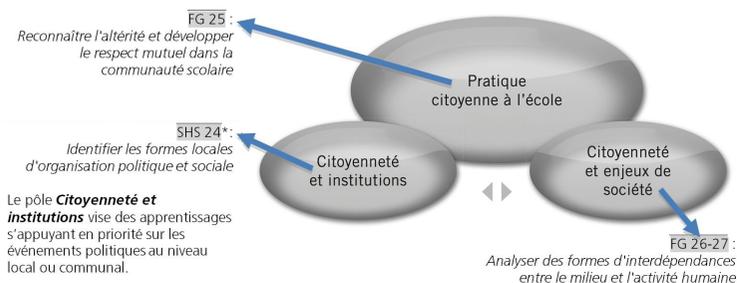
- *A chacun sa place* : Quels sont les endroits qui appartiennent à la maîtresse ? aux élèves ? Quels sont les endroits que nous partageons ? Comment s'y comporte-t-on ? Comment faire pour respecter une zone privée ? Et pour une zone publique, est-ce pareil ? Pour quelles raisons ?
- *L'école – La cour de récréation* : Jusqu'où va notre cour de récréation ? A-t-elle des limites ? Qu'est-ce qu'une limite ? À quoi servent les limites de notre cour de récréation ?

Ou encore dans le classeur similaire pour les années 3-4, en Géographie également : *A la récré* est une séquence d'enseignement dans laquelle il s'agit, pour les élèves, de comprendre la situation de *L'école des Églantines et les jeux de ballon* et de proposer de nouveaux aménagements pour permettre à chaque acteur de jouer dans la cour, au ballon mais aussi à d'autres jeux.

Mentionnons encore que d'autres disciplines participent aux développements de cette éducation à la Citoyenneté, notamment les *Sciences de la nature*, l'*Éducation nutritionnelle* ou l'*Éducation physique*.

Au cycle 2 – Ouverture aux institutions locales et aux interdépendances

Au cycle 2, le pôle *Pratique citoyenne à l'école* reste prépondérant, mais le pôle *Citoyenneté et enjeux de société* prend de l'importance. Les sujets abordés mobilisent des connaissances et des compétences élaborées dans différentes disciplines.



Référence aux objectifs du PER : SHS domaine Sciences humaines et sociales.

PER - Présentation générale. Neuchâtel, 2010 © CIIP

En *Sciences de la nature*, des séquences comme celle proposée dans le MER *Odysséo 5-6¹* sur *Que produisons-nous comme déchets ?* ou, dans *Odysséo 7-8*, *Où vont les eaux usées ?*, *Quelle est la qualité de l'air que nous respirons ?*, *Peut-on entreposer les déchets dans la nature ?* permettent d'identifier différents types de pollutions, leur caractéristiques, leurs conséquences, etc. et de contribuer au pôle *Citoyenneté et enjeux de société*.

En *Géographie 5^e*, le module 6 - *Pourquoi habiter là ?* par ex., y participe également en interrogeant, sous la forme d'un débat, « où construire des logements dans une commune », explici-

M6 Pourquoi habiter là ?

Des débats pour savoir où construire des logements dans la commune

Ce sont les autorités politiques qui proposent un aménagement du territoire. Pour tout projet, elles discutent des avantages et désavantages des différentes propositions. Elles peuvent engager des experts pour analyser la situation. Les citoyens sont parfois consultés. Ils peuvent s'organiser pour demander un vote sur les décisions qui ont été prises.

1. Beaucoup de monde cherche à habiter dans notre région.

2. Construisons des logements au centre, car ils seront proches de l'école, de la bibliothèque et des lignes de bus.

3. Mais où construire au centre? Les habitants veulent garder ces anciens bâtiments. Ils aimeraient que l'endroit reste joli et accueillant.

4. De plus, le prix du terrain est très cher au centre. Les loyers seront donc élevés pour les habitants. Construisons plutôt sur ce terrain au bord de la rivière.

5. Attention! C'est une zone dangereuse: il y a des risques d'inondation.

6. Et ce terrain n'est pas facile à relier aux réseaux de conduites d'eau, d'électricité et de chauffage à distance.

7. Ces terres sont utilisées pour cultiver du maïs et des pommes de terre. C'est important de les conserver.

8. En plus, la rive a été déclarée « réserve naturelle » par le canton. Nous n'avons pas le droit d'y construire.

Et dans ta commune: y a-t-il des projets de nouvelles constructions? Cela fait-il débat?

Mme Regalet, Elue communale; M. Murano, Association de quartier; M. Béran, Association des locataires; Mme Vaibre, Elue communale; M. Lavisse, Association des propriétaires; Mme Pijne, Experte.

Outis, démarches et références 7-8 - Sciences humaines et sociales- Neuchâtel, 2016 © CIIP

tant au passage qui sont les autorités politiques, les institutions et acteurs impliqués dans une telle prise de décision.

Pour le pôle *Citoyenneté et institutions*, l'élève traitera des différents types de pouvoir à l'échelle de son canton et/ou de sa commune. Il aura par exemple à compléter les noms des institutions correspondantes dans l'ouvrage commun à SHS 7-8, *Outils, démarches et références*, ces dénominations variant selon les cantons.

1 Sciences 5-6 – 26 Enquêtes pour comprendre le monde et Sciences 7-8 – 34 Enquêtes pour comprendre le monde (cf. www.ciip.ch).




Notre système de démocratie permet aux citoyennes et citoyens d'exercer leur pouvoir politique, ceci dès leur 18^e anniversaire...

... soit en votant
Lors de votations, les citoyennes et citoyens peuvent accepter ou refuser une décision prise par le pouvoir législatif (le droit de référendum) ou une proposition faite par le peuple (le droit d'initiative).



... soit en élisant
Lors d'élections, les citoyennes et citoyens élisent leurs représentants siégeant dans les différents conseils qui administreront soit une commune, soit un canton, soit la Confédération.

Outis, démarches et références 7-8 - Sciences humaines et sociales - Neuchâtel, 2016 © CIIP

Entre autres, dans la séquence *Approvisionnement* en Géographie 7-8, le module 5 – *Des services pour qui ? Pour quoi ?* propose une première approche des services publics et des fonctions de l'État, en clarifiant ce que l'on entend par État.

Un enfant a-t-il aussi des droits et des devoirs ?

Oui, il a des droits qui lui sont propres.



L'enfant a le droit d'être nourri, soigné, éduqué, protégé contre les mauvais traitements, de ne pas faire la guerre, de s'exprimer, etc.
Tous ces droits sont inscrits dans la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant, créée en 1989.

L'enfant a le devoir de respecter les adultes et ses camarades, de respecter les règlements (comme le règlement d'école, les règles d'un jeu ou d'un sport) et les lois*.

Outis, démarches et références 7-8 - Sciences humaines et sociales- Neuchâtel, 2016 © CIIP

Y sont également présentés les droits et devoirs d'un enfant en Suisse. Ceux-ci pourront ainsi être comparés aux conditions de travail des enfants au 19^e siècle tels qu'abordés dans le chapitre sur la révolution industrielle en Histoire 7-8.

1500 Temps modernes 2000 Époque contemporaine

RÉVOLUTION INDUSTRIELLE – CONDITIONS DE TRAVAIL

Enfants

Aucun enfant ne peut dorénavant être admis au travail en fabrique, à moins d'être âgé de 9 ans révolus, et d'être muni d'un certificat de l'autorité ecclésiastique de son village, attestant son âge et un développement intellectuel suffisant. Il est interdit de faire travailler les ouvriers mineurs :

a) plus de 12 h à 14 h par jour
b) avant 5 h du matin en été et 6 h en hiver.

Les ouvriers mineurs doivent confier leur salaire à leurs parents et ceux-ci doivent autant que possible le mettre de côté, pour le compte de leurs enfants.

ORDONNANCE DU PETIT CONSEIL, Zurich, 1815.



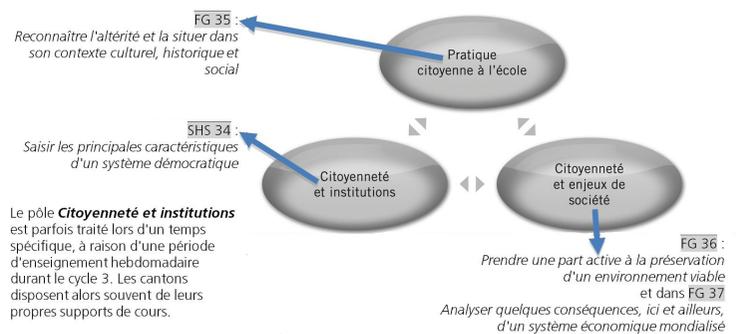
Juan Planella i Rodriguez, *La tisseuse*, Espagne, 1882.

AU XIX^e SIÈCLE

Outis, démarches et références 7-8 - Sciences humaines et sociales- Neuchâtel, 2016 © CIIP

Au cycle 3 – Equilibre des trois pôles

Au cycle 3, l'importance des trois pôles est plus équilibrée lorsqu'il s'agit de représenter l'éducation Citoyenne définie par le PER. *Citoyenneté et institutions* prend alors de l'importance (SHS 34) et les deux autres pôles sont explicités dans *Formation générale*. L'ensemble est largement porté par le domaine des *Sciences humaines et sociales* et les MER *Géographie* et *Histoire 9-11* sont déterminants dans la prise en charge de cette éducation.



PER - Présentation générale. Neuchâtel, 2010 © CIIP

Les trois objectifs FG 35, FG 36 et FG 37 correspondent au vivre ensemble et aux interdépendances environnementales, économiques et sociales qui structurent la Géographie au cycle 3. Par conséquent, l'ensemble du MER *Géographie 9-11*, qui reprend cette organisation, propose des séquences d'apprentissage parfaitement ancrées sur l'éducation citoyenne telle que définie dans le PER.

On peut par exemple citer celles de 9^e année *De la production à la consommation d'un bien courant d'origine agricole* ou de 10^e année *Les migrations, leurs causes et conséquences* ; dans le premier, il est notamment proposé un module *Et si j'étais paysan ?* qui permet aux élèves, par un jeu de rôle, de « [...] faire comprendre la complexité des enjeux économiques, environnementaux et sociaux dans lesquels s'inscrit l'agriculture ».



De multiples occasions permettent donc l'exercice du débat comme véritable pratique citoyenne, si possible mis en lien avec l'actualité.

B

D'OÙ PART-ON ? OÙ VA-T-ON ?

Des millions de gens migrent, changent de pays, voire de continent. Si chaque destin est particulier, la question des migrations à une échelle plus vaste peut se poser et l'on peut se demander s'il existe des routes ou des axes plus fréquentés que d'autres ou si, au contraire, aucune organisation n'est perceptible en termes de migrations humaines.

Pour répondre à ces questions, tu vas cartographier les flux de migrants, en te basant sur les données à disposition. Tu en tireras ensuite des enseignements. Existe-t-il des lieux d'accueil ou de départ

privilegiés ? Les migrants d'une région donnée se regroupent-ils ou partent-ils vers des destinations différentes ? D'où part-on ? Où va-t-on ? Entre dans l'étude des données chiffrées.

1.2 Graphique circulaire des flux de migrants

en millions, entre et au sein des régions, de 2005 à 2010 (seuls les flux de plus de 170 000 migrants sont représentés).



Séquence probatoire, Géographie 10^e, 2017 © CIIP

En Histoire 10^e année, le thème 1848 : la naissance de la Suisse moderne permet d'ancrer la construction de l'État fédéral, prolongeant ainsi le travail déjà initié en Histoire 7-8.

APPRENTISSAGES VISÉS
EN ÉTUDIANT CE THÈME, TU APPRENDRAS À :

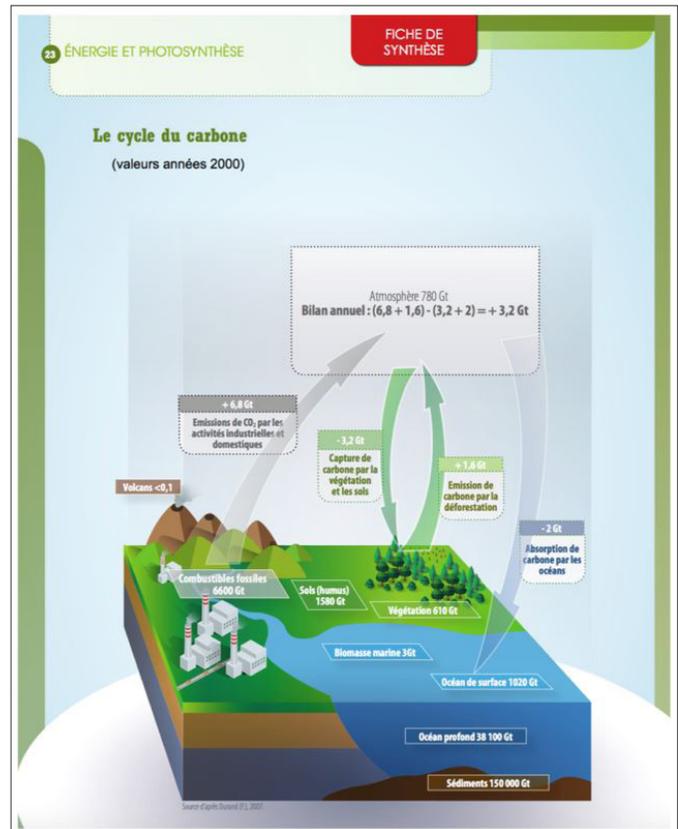
- identifier et analyser les principales étapes de la construction de la Suisse moderne ;
- identifier les caractéristiques du nouvel État fédéral ;
- expliquer le fonctionnement des institutions de la Suisse moderne ;
- identifier et expliquer les conséquences de la création de l'État fédéral selon différentes dimensions (sociales, culturelles, économiques).

Séquence probatoire, Histoire 10^e, 2017 © CIIP

Dans la collection des MER SHS 9-11, l'ouvrage commun *Outils, démarches et références* 9-11 présentera également les institutions politiques suisses, les droits et devoirs des citoyens, ainsi que les principes d'un État de droit. Les liens entre la Suisse et le monde, tels que décrits dans SHS 34, sont largement traités, selon une approche historique, dans un thème spécifique en 11^e année : *Le rôle de la Suisse dans les relations internationales*.

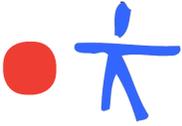
Par ailleurs, des actions telles que *La jeunesse débat* ou une visite du parlement fédéral avec sa classe, voire des jeux tels que *Mon point de vue*, permettent aux élèves d'étendre leurs représentations et leur compréhension de notre système démocratique et politique. Elles font l'objet de promotion dans les établissements secondaires, mais restent généralement du ressort des enseignants, qui peuvent s'y engager avec le soutien de leur direction.

Enfin, le panorama serait incomplet si l'on ne mentionnait, comme contribution à l'éducation citoyenne, l'apport de certaines disciplines. Notamment les Sciences de la nature, qui permettent l'acquisition de nombreuses connaissances et la compréhension de plusieurs systèmes, offrent des bases précieuses pour alimenter les débats citoyens auxquels les élèves



Sciences de la nature, cycle 3 Neuchâtel, 2016 © CIIP

devront se préparer. C'est en particulier le cas du cycle du carbone, présenté dans la séquence 23 – *Energie et photosynthèse* du MER Sciences de la nature cycle 3. Certains outils mathématiques tels que les fonctions constituent également des supports à la pensée lorsqu'il s'agit de traiter de systèmes complexes, comme les concepts de croissance ou de décroissance. *Les flux d'information* (séquence de Géographie 11^e) sont également en lien avec les MITIC (Médias, images et technologie de l'information et de la communication), qui apportent une grande contribution au regard critique sur les médias et les aspects communicationnels.



Tous les moyens d'enseignement ne sont cependant pas rédigés en fonction du PER et on peut encore envisager des contributions dans les domaines des Arts, voire, dans une moindre mesure, celui des Langues et de Corps et Mouvement. L'un des objectifs de ce dernier, CM 37 – Opérer des choix en consommateur averti, qui relève d'une spécificité cantonale, est étroitement lié aux problématiques citées plus haut. En particulier, Observation et analyse des critères qui influencent le choix de produits (rapport qualité/prix, impact sur l'environnement, composition, marque du produit...) pour des apprentissages qui contribueront à une éducation à la Citoyenneté telle que définie dans le PER.

L'ensemble des contributions ainsi réparties à travers les différentes disciplines au cours des trois cycles devraient, à terme, permettre le développement des compétences attendues chez les élèves à la sortie de la scolarité obligatoire. Afin de former de futurs citoyens, acteurs de notre système démocratique, le PER et les MER ont pour mission de soutenir une formation globale des élèves, en leur apportant les clés du débat démocratique et les connaissances essentielles à la compréhension des enjeux de nos sociétés. Pour leur part, les enseignants doivent composer de subtils dosages entre ces multiples dimensions disciplinaires et transversales, qui, sans une mise en lien, ne constitueraient qu'un simple cumul de contenus dénués de sens.

Le Fait religieux

Entre autre, clés de compréhension de l'Histoire et de l'organisation humaine, le *Fait religieux* est un apport incontournable. Les deux ouvrages communs aux collections SHS 7-8 et SHS 9-11 que sont *Outils, démarches et références 7-8* et *9-11* resp. présentent de manière courte et descriptive le *Fait religieux* pour les principales religions. Ces pages ne visent aucunement à remplacer l'enseignement de *Éthique et culture religieuse* présent dans cinq des sept cantons romands, mais offrent une base commune à la compréhension de certaines séquences d'histoire, voire certaines variables en Géographie humaine.

Les religions monothéistes

Ces religions affirment l'existence d'un Dieu unique. Les traditions juive, chrétienne et musulmane sont les principaux monothéismes – du grec *monos* (seul) et *theos* (dieu). Toutes trois reconnaissent un Dieu unique, universel et créateur de toutes choses : Yahvé (YHWH) pour les juifs, Allah pour les musulmans et, pour les chrétiens, un Dieu en trois personnes (Père, Fils et Saint-Esprit). Par ailleurs, toutes trois se réclament du même ancêtre commun, Abraham, et sont nées dans la même région, le Proche-Orient ancien.



La Trinité chrétienne (peinture de la fin du XIX^e siècle, Sardaigne).

Les religions polythéistes

Ce sont des religions qui reconnaissent l'existence de plusieurs dieux et déesses, généralement liés entre eux, parfois sous la forme d'une grande famille. Certaines religions polythéistes – à l'image de celles de l'Égypte, de la Grèce ou de la Rome antiques – ont disparu. D'autres, en revanche, demeurent bien vivantes aujourd'hui : c'est notamment le cas du taoïsme (en Chine) ou du shintoïsme (au Japon).



Isis, déesse associée à la vie (bas-relief du XII^e siècle avant notre ère, Égypte).

Quelques dates clés dans l'histoire des religions

🕍 juive, ✝️ chrétienne, 🕌 musulmane et 🧘 bouddhique



Outils, démarches et références 7-8 - Sciences humaines et sociales- Neuchâtel, 2016 © CIIP

Les hindous

Origines – Étroitement liée à l'Inde et à sa culture, la religion hindoue est le résultat d'une longue évolution, qui a commencé il y a plus de 3000 ans dans la vallée du fleuve Indus. **Statistiques** – L'hindouisme rassemble plus d'un milliard de fidèles, ce qui en fait la troisième religion la plus répandue, après le christianisme et l'islam. Berceau historique de cette religion, l'Inde abrite toujours l'immense majorité des hindous (~94%). **Croyances** – Les hindous croient en une multitude de dieux et déesses, qui représentent diverses facettes d'un principe divin absolu appelé brahman. Comme les bouddhistes, ils croient que les êtres humains meurent et renaissent sans cesse (= réincarnation).



Cérémonie de puja près d'une source chaude (Inde).



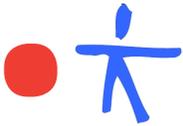
Fidèles dansant lors de Holi, le fête des couleurs et du printemps (Inde).

Textes sacrés – Il existe de nombreux textes sacrés hindous. Les principaux et les plus anciens s'appellent les Védas. Introduits en Inde vers 1800 avant notre ère, ils ont été transmis oralement pendant des siècles, avant d'être mis par écrit. **Branches et courants** – Aujourd'hui, la communauté hindoue est répartie en trois courants principaux : les adeptes de Vishnou, de Shiva et de la Grande Déesse. **Rites et pratiques** – Chaque jour, les hindous prient et font des offrandes – appelées puja – de lumière, de fleurs et de nourriture à la divinité de leur choix devant un petit autel aménagé chez eux. Beaucoup d'entre eux se réunissent dans les temples lors des fêtes religieuses et des grands pèlerinages.

Les principales religions du monde et leurs zones d'influence



Outils, démarches et références 9-11 - Sciences humaines et sociales- Neuchâtel, 2018 © CIIP



Mon canton, un espace pour... collaborer

Diversité et unité, à l'image de la Confédération helvétique, sont les caractéristiques de la collection « Mon canton, un espace pour... » destinée à l'enseignement de la Géographie en 6^e année dans les cantons romands. Entre brochures élaborées indépendamment et ouvrage totalement commun, le compromis imaginé a permis de doter chaque canton de son propre moyen d'enseignement tout en réalisant de substantielles économies grâce aux synergies mises en place.

Une approche concentrique de l'espace et des problématiques

En géographie, le Plan d'études romand (PER), privilégiant une progression concentrique des apprentissages, précise les aspects de compétence et des notions à favoriser pour chaque cycle, des plus simples aux plus complexes, accompagnant ainsi l'élève dans son développement psychologique. Il précise aussi les espaces concernés : au premier cycle, les activités sont centrées sur l'espace familial, vécu, fréquenté (plus ou moins occasionnellement) en lien avec la vie de la classe. Au deuxième cycle, s'y ajoutent les espaces régionaux (5^e-6^e) et nationaux (7^e-8^e) avec mise en évidence des liens avec des espaces plus lointains. L'élargissement se poursuit au troisième cycle qui traite de problématiques à l'échelle mondiale.

Le travail autour d'un lieu nécessite, dans le cadre d'une démarche de sciences humaines, de s'interroger sur une problématique et de récolter des informations sur l'espace concerné pour en synthétiser les informations qui répondent au questionnement initial.

En 6^e année, l'espace étudié est le canton, espace charnière entre le local et le national. En Suisse, ce n'est pas qu'un simple découpage administratif mais un État souverain pour de nombreuses compétences qui influencent sur les modes de vie de la population et sur son territoire.

La question s'est posée d'un ouvrage commun illustré par des exemples génériques et quelques documents à charge de l'enseignant ou du canton. Dans les faits, les questionnements proposés par le PER sont certes applicables dans chaque espace, mais pas avec la même acuité : les problématiques ont bien des points communs d'un canton à l'autre (dichotomie transports publics/transports privés par exemple), mais elles ne se posent pas nécessairement dans les mêmes termes dans chaque lieu. Par exemple, il existe bien des lieux touristiques en Valais et à Neuchâtel ou des autoroutes dans le Jura et Genève, mais chaque région a ses spécificités qui rendent une simple transposition d'un questionnement commun dépourvue de sens.

Les moyens romands, « Mon canton, un espace... »

Défi de taille, inédit de par ses conditions-cadres : concevoir un moyen d'enseignement répondant aux exigences du PER et du cahier des charges de l'ouvrage, permettant de traiter de problématiques spécifiques à chaque canton tout en visant une part commune substantielle pour bénéficier d'économies d'échelles aussi bien au niveau financier qu'au niveau du travail créatif.

Encadrée par un groupe de validation, des experts scientifiques et méthodologiques ainsi qu'une collaboratrice de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP), une équipe de rédaction composée de six rédacteurs de cantons romands ou bilingues (Berne, Vaud, Valais, Neuchâtel, Genève et Jura)¹ et de deux coordinateurs se sont réunis pour une première fois le 30 avril 2012. Déchargés d'une partie de leur enseignement durant une année scolaire prolongée de 4 mois, les auteurs mis à disposition par leur canton ont réussi un véritable tour de force pour permettre l'implémentation de nouveaux moyens d'enseignement romands (MER) de Géographie dans les classes à partir de la rentrée 2014 déjà.

Selon le cahier des charges et en cohérence avec les autres ouvrages du 2^e cycle, les MER se composent d'un livre (transmissible) et de fiches (consommables) pour les élèves ainsi que d'un Guide didactique et des ressources numériques destinés à l'enseignant, disponibles via un site Internet².

Comme son titre et son sous-titre l'indiquent *Mon canton, un espace pour ... se déplacer, s'approvisionner et se divertir*, les ouvrages cantonaux s'organise en trois séquences : *Approvisionnement, Échanges/Transports et Loisirs/Tourisme* qui correspondent aux trois thèmes du Plan d'études romand. Le thème de l'habitat étant pris en charge dans le MER Géographie 5^e, toutes les propositions du PER sont ainsi honorées sur le demi-cycle.

¹ Fribourg était déjà doté d'une collection récente d'ouvrages de géographie (GEO|FR) centrée sur le canton et commune aux deux parties linguistiques.

² <http://www.plandetudes.ch/group/geographie-6e/accueil>



Géographie 6^e, couvertures des livres et fiches de l'élève, Neuchâtel 2014, CIIP

Pour répondre à la démarche de sciences humaines prônée par le PER, chaque séquence est divisée en modules. Le module 0 (*Quel est le problème ?*) de chacune d'elle permet la problématisation à partir d'une amorce. Le dernier module de la séquence (*En conclusion*) propose une activité de synthèse. Entre ces deux jalons, 4 à 6 modules de recherche traitent une des questions de la problématique centrale au moyen d'activités.

Une Romandie, des cantons...

Pour répondre à la fois aux besoins divergents d'homogénéité et de spécificité, le MER rassemble trois types de modules :

- Les modules entièrement romands qui regroupent des activités identiques (ou qui ne diffèrent que très peu) quel que soit le lieu d'enseignement. Il s'agit des trois modules d'introduction (*Quel est le problème ?*) et des trois synthèses (*En conclusion*) de chacune des séquences ainsi qu'un module de la séquence *Approvisionnement* dont la question centrale *Comment choisit-on un menu ?* peut être traitée de la même manière dans chaque canton.
- Les modules partiellement romands dont la majorité du contenu est identique mais qui différencient certaines parties ou contenus selon les cantons. La plupart des modules répondent à cette typologie. L'ampleur des divergences entre les cantons peut être très variable.
- Les modules cantonaux qui ne concernent qu'un ou plusieurs cantons spécifiques qui se rassemblent sur une problématique particulière (par exemple le tourisme de haute montagne pour les cantons de Vaud et du Valais qui sont les seuls à disposer d'une telle offre). Seuls six modules sur les 23 modules du MER répondent à cette description.

Au niveau matériel, chaque élève de Romandie dispose donc d'un livre et de fiches avec des activités, et des documents centrés sur leur canton de domicile. Les auteurs cantonaux ont pu intervenir sur tous les documents et activités en modifiant, en adaptant si nécessaire les textes, en illustrant les lieux par des cartes et des photos de leur territoire (les auteurs se trans-

formant pour l'occasion en photographes) ou en « cantonalisant » les statistiques.

Même si seules de rares pages sont identiques, le gain de temps et de ressources est considérable : les synergies mises en place entre les auteurs dans l'élaboration de la problématique, la recherche de documents, la confection de fiches de travail et leur description dans le guide didactique, ont permis de répartir le travail de création. Adapter un corpus déjà existant est évidemment moins énergivore que d'en créer un *ex-nihilo*. De même, le travail du graphiste s'en est trouvé allégé : le même modèle de page a pu être décliné en six versions différentes.

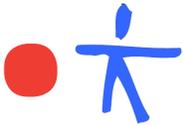
Seul le guide didactique est strictement identique pour tous les cantons romands. Un système d'écussons cantonaux et de double numérotation des pages permet son utilisation par l'enseignant. Il rassemble toutes les parties qui sont identiques à la plupart des cantons. Le site Internet complète les informations en proposant des compléments lorsque nécessaire et des exemples d'institutionnalisation basées sur l'espace cantonal.

La collaboration en marche

Au final, chaque canton dispose d'un moyen d'enseignement centré sur son territoire à moindre coût. De substantielles économies ont été réalisées au niveau de la structure de rédaction, de la synergie entre les auteurs, du travail du graphiste et de l'impression commune du guide didactique.

De cette aventure humaine dans laquelle des amitiés se sont nouées restent bien plus que des traces matérielles. Les élèves de Romandie ont la possibilité de s'interroger, de découvrir, de réfléchir, de débattre sur des problématiques propres à leur canton dans une perspective d'éducation citoyenne.

De nombreux chantiers sont encore nécessaires pour renforcer l'implémentation du PER en Géographie. Un groupe de travail, sous l'égide de la CIIP, planche notamment sur des items d'évaluation afin de proposer un outil qui devrait compléter les moyens existants.



François Walter

Professeur honoraire UniGE

exposé tenu devant l'AP-CIIP du 22.9.2016

Les moyens d'enseignement romands en Sciences humaines et sociales : contraintes et perspectives

Des moyens d'enseignement en sciences humaines et sociales sont réalisés pour la première fois au niveau romand. Un défi qui a consisté notamment à trouver des consensus autour des contenus autant que de l'approche des connaissances proposée, au travers de processus collectifs de rédaction, d'expertise et de validation.

Citoyenneté, Géographie et Histoire, autant de termes qui parlent à chacun de nous souvent de manière très émotionnelle. Si l'on évoquait en revanche les SHS ou les humanités, comme dans d'autres programmes ailleurs en Suisse, cela semblerait plus distancé, tout en restant extrêmement vague puisque cette appellation recouvre aussi bien l'Économie, que les Arts, les rapports de genre, l'Éthique ou le développement durable. À l'évidence, il ne peut pas exister un expert capable de maîtriser toutes les SHS. Mais en existe-t-il dans les trois domaines de Citoyenneté, Géographie, Histoire ?

Les conditions contraignantes

Les trois disciplines ont la lourde tâche de faire entrer nos élèves dans une réflexion constructive par rapport aux contextes culturels, spatiaux, temporels, sociaux, économiques et politiques dans lesquels ils devront être bientôt des acteurs responsables. Avant même d'ouvrir l'un des nouveaux moyens d'enseignement, il faut tenir compte d'un certain nombre de conditions contraignantes ou, si l'on préfère, de prérequis.

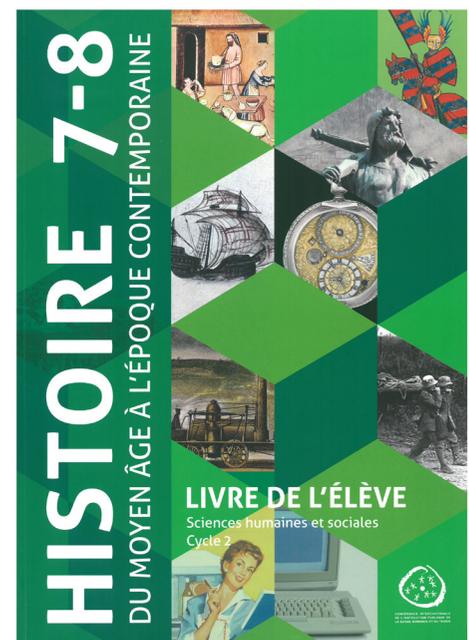
La première découle de l'immensité de la matière virtuellement couverte, comparativement au temps à disposition. Rien que pour l'Histoire, il s'agit pour les enseignants de traverser « toute » l'Histoire en trois ans, avec au maximum 70 périodes d'enseignement annuelles. En plus, on ne le fait pas à partir de rien mais il faut tenir compte de ce qui a été abordé dans les cycles précédents pour éviter le sentiment superficiel mais inévitable de refaire la même chose parce qu'on revient sur des périodes déjà abordées, certes à d'autres échelles et à d'autres niveaux de complexité. À l'évidence, des choix délicats ont été opérés et il serait toujours possible de pointer des lacunes ou des pondérations apparemment mal calibrées. Pourtant, ils résultent d'un processus de sélection complexe et raisonné.

En deuxième lieu, souligner le caractère sensible des contenus de l'enseignement est une évidence. En Mathématiques, un expert dans le domaine obtient d'emblée la confiance. Mais en SHS, et plus particulièrement en Histoire, quel que soit le spécialiste, un doute subsiste. Pourquoi ? Parce que l'histoire est à tout le monde alors que la mathématique est à ceux qui la maîtrisent techniquement. L'Histoire est à tout le monde parce que nous sommes nous-mêmes historiques, parce que nous

sommes dans l'Histoire. C'est même notre condition d'humain et de citoyen. Tout un chacun peut donc prétendre détenir les compétences pour juger ce qui est bon ou mauvais en matière d'initiation à l'Histoire, à la Géographie et à la Citoyenneté. Comment sortir du paradoxe qui fait de tous des experts indépendamment des compétences ?

C'est là qu'intervient une troisième contrainte, celle qui doit amener à se mettre d'accord sur ce qu'on appelle en épistémologie des sciences une « convention ». C'est elle qui va faire évoluer notre dynamique critique spontanée vers un équilibre où se distingue clairement ce qui est recevable en termes de connaissances scientifiques. Autrement dit, l'Histoire, la Géographie, la Citoyenneté sont des constructions perfectibles où la communauté se reconnaît par convention sociale pour continuer d'exister.

Dans la période de rapports houleux entre histoire et mémoire où nous vivons, la réflexion historique a pâti de la confusion entre les deux. L'actualité est scandée par la « concurrence mémorielle », soit une compétition entre les groupes sociaux pour défendre et promouvoir le souvenir de certains faits historiques dans l'imaginaire collectif. Or, l'Histoire n'est pas réductible à la mémoire collective, mais elle doit



Amstutz, C. et al. (2016). Histoire 7-8 : du Moyen Âge à l'époque contemporaine : Sciences humaines et sociales, cycle 2. Neuchâtel © CIIP



assumer son rôle de savoir désenchanté, ce qui est très différent. Ce qui distingue la mémoire et l'Histoire, c'est que la première gère l'oubli et la seconde gère l'ignorance. La première comporte un aspect subjectif de fiction alors que la seconde se veut savoir construit et objectif.

La « convention épistémologique » requise a pour résultat une version des différents moyens d'enseignement dont la légitimité provient du travail en équipe d'enseignants, de pédagogues et d'académiques. La validation fait suite à de longs protocoles qui en assurent la légitimité. Celle-ci ne peut pas venir de l'extérieur.

Comment réaliser cette convention épistémologique

Le but des moyens d'enseignement est de lutter contre l'ignorance et les préjugés, dans une triple configuration : le temps, l'espace, l'altérité. Les rédacteurs ont sans cesse à l'esprit une triple exigence : le rapport de chaque élève au temps (le passé), à l'espace (l'environnement géographique), aux autres (le lien social). Pour qu'on apprenne à vivre avec les autres, avec le passé et avec l'extériorité, il faut commencer par les connaître. C'est pourquoi l'exigence de connaissance vient avant tout autre demande sociale. La première des attentes collectives est que l'école remédie au déficit de culture de nos contemporains en général ainsi qu'aux écarts de niveaux qui font que certaines catégories d'élèves vivent en deçà des réalités sociales de leur temps.

Inévitablement, le risque à courir est celui de l'instrumentalisation, c'est-à-dire de la récupération du savoir à des fins politiques. L'essentiel est de se préparer à cette instrumentalisation. Nous devons savoir réagir aux sollicitations du présent. Quoi de plus normal que d'essayer de répondre aux questions que pose la mémoire trop fugace de nos contemporains. En paraphrasant un éminent philosophe, on dira que nous resterons de tout manière « les débiteurs insolubles » autant du passé que de la société.

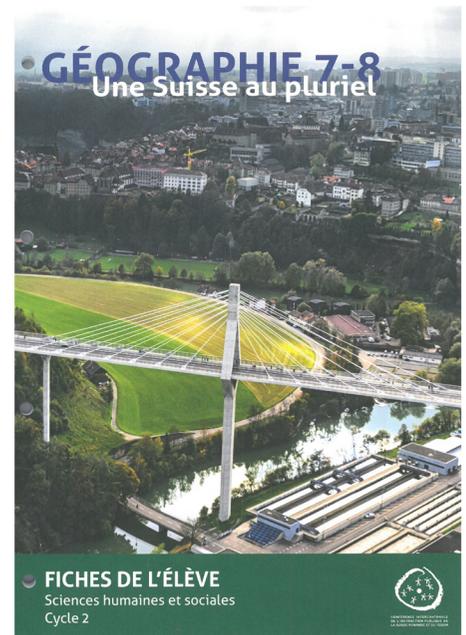
Dans le même ordre d'idée, il s'agit d'accepter l'absence d'unanimité. Toujours, les Sciences humaines et sociales vont déranger par leur obsession de l'interprétation plurielle et nuancée. Or, les attentes idéales du public poussent à des solutions simples et si possible unanimes. En revanche les professionnels demeurent méfiants face à l'unanimité d'une explication et la trouve problématique. Par exemple, durant l'année 2015, une année riche en anniversaires historiques, il y eut une certaine unanimité à commémorer une partie des événements de 1815 (les bicentennaires du Valais, de Neuchâtel et Genève). Mais difficile de proposer comme événements consensuels les dates de 1315 (Morgarten), de 1515 (Marignan) ou du 20 novembre 1815 (la reconnaissance de la neutralité) et de la conférence socialiste de Zimmerwald en septembre 1915. Officiellement, les autorités fédérales ont évité de s'investir, ce qui n'a pas empêché les polémiques, sous prétexte, qu'il manquait à ces dates historiques les « ingrédients d'un ciment national ». Les événements sont là, les faits sont « incontournables ». Pour un historien, il convient d'analyser autant la manière dont

ils ont été reçus en leur temps, que leur réception à d'autres moments de l'histoire. S'il constate une connivence autour de certains d'entre eux, il s'agit de la décrypter car l'unanimité nationale est une convention sociale patiemment construite par les sociétés et sans cesse à refaire. Elle est un objet d'histoire comme les autres qui doit plus que d'autres se prêter à la déconstruction et au doute.

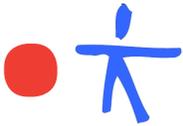
Cela ne signifie pas qu'il n'existe pas de « vérité historique ». Mais celle-ci est toujours relative aux circonstances et relève plus d'une sorte de véracité que d'une vérité définitive. Celle-ci en tous les cas ne sort jamais toute nue des archives et encore moins des manuels scolaires. C'est pourquoi elle n'est pas forcément sexy.

Croire à la responsabilité sociale de l'historien, c'est avant tout réaffirmer des exigences de véracité en refusant toute complaisance et toute soumission à des impératifs extérieurs à la déontologie de la profession. A fortiori, écrire un manuel ne revient pas à préparer une série de « ready-made-statements », du prêt à penser historique ou géographique. Les sciences humaines pensent toujours de manière très compliquée. Ce n'est pas le document qui fait l'Histoire mais la problématique mise en œuvre. Un passé peut toujours en cacher un autre ! Par les éclairages successifs et contrastés qu'elles proposent, les SHS dérangent les attentes politiciennes. Elles interpellent mais ne doivent ensuite en aucun cas endosser les responsabilités politiques de l'utilisation de leurs recherches. Cela est particulièrement flagrant dans le cas des lois mémorielles ou lorsqu'il s'agit d'assumer un passé qui a de la peine à passer.

Les résultats des recherches cependant ne restent pas confinés et le but de l'enseignement des SHS est précisément de les rendre accessibles. L'enseignant est donc amené à concilier les attentes citoyennes et la rigueur scientifique. Pour en rester à un niveau très élémentaire, disons que l'enseignement des SHS en 9-11 doit concilier trois objectifs qui correspondent chacun aux attentes des commanditaires des moyens d'enseignement que sont les politiques qui financent, les pédagogues qui forment, les scientifiques qui défendent la discipline. Le premier objectif est de mettre les élèves en activité, de les faire réfléchir



Jenni, Ph. et al. (2016). Géographie 7-8 : une Suisse au pluriel : Sciences humaines et sociales, cycle 2. Neuchâtel : © CIIP



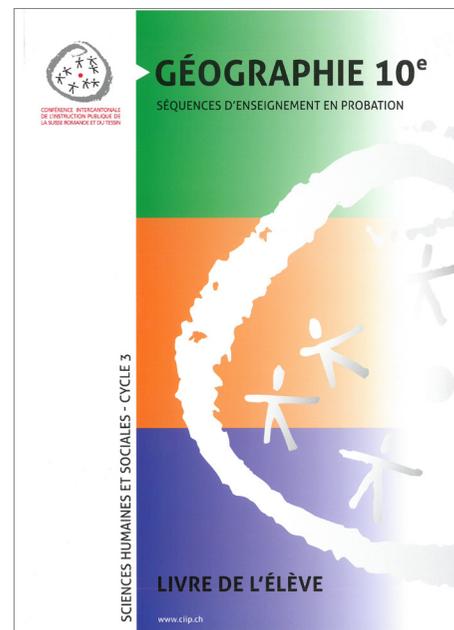
sur un matériau documentaire et de leur donner l'occasion de faire de l'Histoire, de la Géographie, de se responsabiliser en futur citoyen. Ce sont les attentes des pédagogues. Le deuxième objectif est de faire accepter la complexité des disciplines qui resteront toujours sujettes à de multiples interrogations. Pour l'Histoire en particulier, les professionnels insistent sur ce qui distingue l'Histoire de la mémoire et de la fiction, les histoires de l'Histoire, les croyances des faits. Le troisième objectif est d'assurer la transmission du récit de la nation. Celui-ci s'incarne dans les figures d'hommes et de femmes mais aussi dans des symboles, des lieux de mémoire et des objets patrimoniaux. Ils s'articulent dans un récit construit qui présente l'édification d'une configuration sociale assez singulière que nous appelons la Confédération helvétique. Dans ce troisième objectif, les politiques se retrouveront certainement.

Chacun des trois groupes d'acteurs évoqués doit faire un effort pour aboutir à la convention dont je parlais tout à l'heure, car ces trois types d'attente sont légitimes et sont des composantes de l'enseignement SHS. On ne peut pas faire l'un sans l'autre sinon on retomberait dans les travers des manuels anciens – produire exclusivement un récit de la nation – ou de l'absence de manuel – ce qui implique d'inventer des activités –. Malgré quelques imperfections, ces trois objectifs sont certainement atteints par les nouveaux moyens d'enseignement. En clair, ils remplissent leur fonction d'assurer la continuité du lien social dans ce pays. Nous ne voulons plus d'orphelins du passé, de jeunes sans repères face à la complexité du monde, mais nous voulons des jeunes prêts à faire face aux enjeux de la mondialisation ou aux risques du communautarisme mal compris.

Le travail des experts sur les séquences de 9^e en probation

Un gros travail d'expertise et de validation a été consenti sans parler de l'engagement des rédacteurs qui se sont totalement investis pour réaliser les nouveaux moyens d'enseignement. La procédure retenue a laissé une marge bienvenue pour intégrer les très nombreuses remarques pertinentes et ponctuelles (terminologie, nuances de vocabulaire, améliorations rédactionnelles) et effectuer quelques aménagements (cf. article pp. 26-27). C'est avec plaisir que nous avons pris connaissance des rapports d'experts : en effet, les enseignants comme les académiques sont positifs, bienveillants pour le travail réalisé, conscients de l'immensité de la tâche demandée aux rédacteurs. Concernant les questions de fond, l'approbation est générale, compte tenu du cadre très contraignant et de la concision inévitable des séquences explicatives. La démarche sélective qui à travers quelques moments-phares permet de construire une transversalité ainsi que l'effort demandé aux élèves de prendre des distances et de décoder ont été bien compris. Cela laisse augurer d'une réception favorable par le public en général.

L'appréciation de la place de la Suisse dans les séquences d'histoire était très attendue. L'option prise de proposer une histoire où la Suisse est intégrée à l'histoire générale est conforme à ce qui se fait ailleurs en Europe. C'est apparemment une ob-

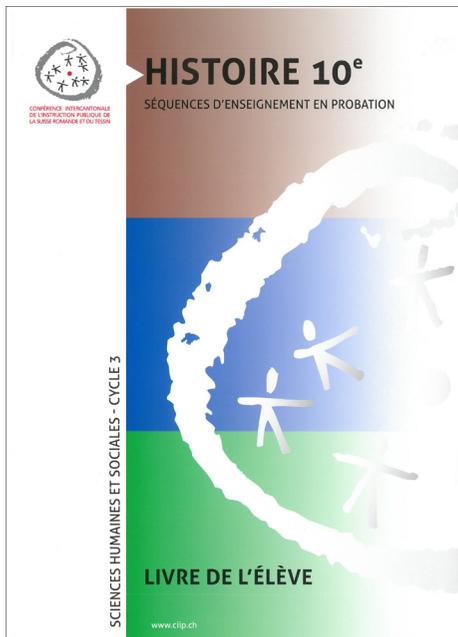
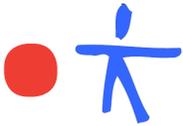


Demeyère, C., Nicolet-dit-Félix, J. & Savioz, D. (2017). Géographie 10^e – Séquences d'enseignement en probation Neuchâtel : © CIIP

session suisse romande très curieuse de se demander s'il y a assez d'histoire suisse ou s'il ne faudrait pas rajouter des séquences suisses, comme si on avait honte de la confronter à la grande histoire. Dans d'autres pays européens et même en Suisse alémanique, quand on rédige un programme d'histoire, il va de soi qu'il s'agit en priorité d'Histoire nationale inscrite dans un contexte large. De cette manière, l'histoire des spécificités nationales est intégrée à l'histoire européenne et mondiale pour mieux faire ressortir, par comparaison, ce qui fait le génie national. Cela est d'autant plus pertinent pour faire comprendre le caractère exceptionnel du destin national de la Suisse en Europe, son ouverture unique sur le monde, sa capacité permanente d'innovation dans un contexte de compétition internationale.

Dans le cadre des expertises pour le moyen d'enseignement de 9^e année, il semble que la proportion d'exemples d'Histoire suisse réponde aux objectifs pour l'Antiquité alors que pour le Moyen Age et les débuts des Temps modernes, il conviendrait de substituer parfois des exemples suisses à des exemples extérieurs. Mais il n'est pas opportun de proposer des séquences entièrement suisses, surtout quand il s'agit de l'histoire de la Suisse avant la Suisse ! Pour les livres de 10^e et 11^e en phase d'élaboration, la simple lecture des intitulés de séquences montre que la part de la Suisse monte en puissance, ce qui est en conformité avec l'affirmation progressive de la Confédération appelée à devenir, selon l'expression de l'un de nos secrétaires d'État une « petite grande puissance ».

À côté de la place de la Suisse, l'équilibre entre l'Histoire européenne et l'Histoire du monde a été soigneusement respecté. Il était important d'échapper à une vision culpabilisatrice de l'identité occidentale pour transmettre aux élèves, sans occulter les zones d'ombre, une vision positive de l'héritage européen.



Cicchini, M. et al. (2017). Histoire 10^e – Séquences d'enseignement en probation. Neuchâtel : © CIIP

Il est évident aussi que les nouveaux moyens exigent beaucoup des enseignants sur qui repose la mission de faire vivre la riche documentation offerte aux élèves. Compte tenu des immenses moyens mis aujourd'hui par les cantons pour la formation des enseignants, on peut faire confiance aux maîtres.

Conclusion

En Suisse, les historiens sont vite accusés de faire de l'idéologie. Toute critique ou prise de distance par rapport à la vulgate historique est considérée comme idéologie de gauche. Le savoir acquis par le citoyen lambda est intangible et, d'ailleurs, celui-ci ne veut surtout pas changer sa manière de voir, notamment à propos des grands mythes de l'Histoire suisse. À l'inverse, tout intérêt pour les faits militaires ou tout attachement à des valeurs comme la nation, la patrie, la neutralité sont considérés comme une profession de foi de droite ou d'extrême-droite. Comme l'histoire est toujours traversée de tensions, son récit ne peut pas être aseptique. Dans le cas précis des nouveaux moyens, un travail en équipe et le débat permanent durant les procédures d'évaluation ont corrigé les tendances individuelles trop accusées et supprimé d'éventuels jugements de valeur.

Les décideurs et les responsables politiques ne manquent pas de connaissances en histoire-géographie et ont exprimé des attentes élevées par rapport à l'histoire. Parfois ces attentes sont passablement décalées par rapport à l'état de la recherche et des interprétations admises par la corporation des historiens, validées par un consensus scientifique. En effet, le discours politique fourmille d'arrangements historiques complaisamment bricolés même au plus haut niveau de l'engagement politique. Or, l'Histoire de la Suisse n'est pas toujours celle que l'on croit savoir à partir d'un bagage scolaire plus ou moins ancien. Les

remises en question demeurent indispensables pas seulement à propos de la Suisse durant la Deuxième Guerre mondiale, thème sur lequel il faut se garder de céder à la mode détestable de l'autoflagellation. Il reste toujours le serpent de mer de la fondation de la Suisse au 13^e siècle. Il faudrait enfin se résoudre à en dépoussiérer le récit d'autant qu'aucun des cantons romands n'était directement concerné par des événements plutôt lointains. Et quel sort faire aux tensions religieuses qui ne peuvent plus se résumer à des aphorismes sur les catholiques obscurantistes et les protestants progressistes ? Quant à la réussite économique de ce pays, même si le bien-être n'est pas partagé par tous, elle n'est pas réductible à l'exploitation des plus fragiles par les banques et les capitalistes. La Suisse se caractérise par un destin étonnant, mais ce pays ne s'est pas fait tout seul. Les Suisses pas plus que les ressortissants des autres nations ne se sont pas débrouillés tout seuls, n'en déplaise à d'aucuns.

Comment terminer autrement ce bref rapport sans exprimer notre admiration pour le travail fourni par nos enseignants qui assurent la réussite d'un projet romand ambitieux, qui est lui-même une première historique. Il convient de faire confiance aux équipes qui pilotent le projet et aux enseignants qui vont transmettre aux nouvelles générations un savoir actualisé apte à les responsabiliser face à la société et à la planète.



Mise en probation de moyens d'enseignement romands en Sciences humaines et sociales

Depuis la rentrée 2016, des enseignants et élèves de six cantons romands expérimentent les nouvelles séquences d'enseignement d'histoire et de Géographie de 9^e année. La phase probatoire vise à bénéficier des expériences des enseignants et des élèves en vue de la finalisation et de l'introduction officielle de ces moyens, pour la rentrée 2018. Il en ira de même pour les nouvelles séquences de 10^e et 11^e années, dont les versions finales devraient paraître respectivement en 2019 et 2020. Le défi de la phase probatoire consiste à s'assurer que les versions finales de ces séquences répondent au mieux à la fois au consensus intercantonal et aux usages en classe. Pour ce faire, un dispositif de recueil, d'analyse et de concertation a été mis en place.

Début 2016, à l'issue de la rédaction d'une première version des nouvelles séquences d'enseignement d'Histoire et Géographie 9^e, de nombreux débats émergent sur la pertinence et l'exactitude de certains contenus, et parfois sur les approches didactiques privilégiées. De toute évidence, la production – pour la toute première fois – de moyens romands pour ces disciplines est complexe dans la mesure où elle doit permettre de répondre aux contraintes organisationnelles et logistiques des sept cantons concernés et à leur conception historique et politique de l'enseignement de ces disciplines. Or, on le sait, les réalités cantonales sont dissemblables en matière de dotations horaire, d'accès aux outils numériques, d'organisation des filières et/ou niveaux au cycle 3 (incluant ou pas une certaine hétérogénéité des niveaux des élèves dans les classes) et bien évidemment en ce qui concerne les pratiques et formations des enseignants.

Par ailleurs, la nature sensible des contenus abordés au secondaire – dimensions sociale, culturelle, économique et politique¹ – ne facilite pas la tâche des rédacteurs qui doivent concilier intérêts des politiques cantonales, nouvelles approches didactiques (voir article de Nadine Fink [pp. 9-11] et de Philippe Jenni [pp. 12-15]) et choix de contenus scientifiquement recevables. Comme le souligne le Professeur François Walter, le défi de ces nouveaux moyens est d'amener les différents acteurs à se mettre d'accord sur ce que doivent contenir et permettre ces outils, ce qu'il nomme *une convention*². Les membres de l'Assemblée plénière de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (AP-CIIP) conviennent effectivement, le 19 mai 2016, d'accorder plus de temps à la recherche du consensus intercantonal et à l'amélioration des moyens, décidant d'une phase probatoire de deux ans, pour les cantons qui souhaitent y participer, avant d'aboutir à leur version finale.

1 PER.

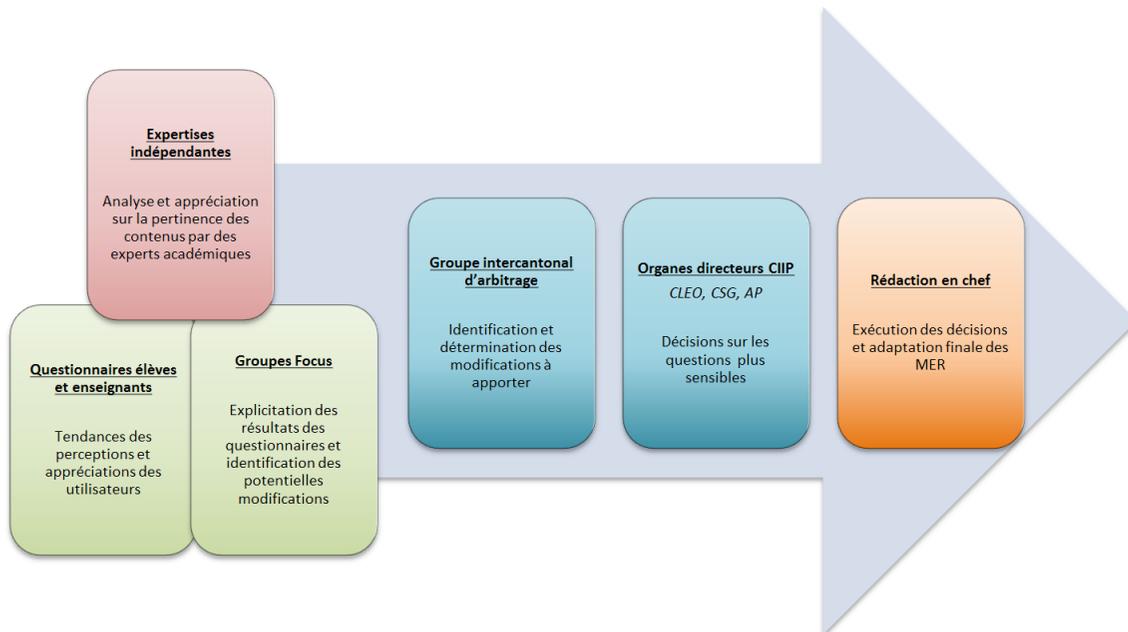
2 F. Walter, pp. 23-25

Se pose dès lors la question centrale de la mise en place d'un dispositif de recueil et prise en compte des attentes légitimes des trois acteurs principaux : enseignants, experts des contenus abordés et décideurs au sein des Départements. L'enjeu est grand : en deux ans, il faut réussir à impliquer concrètement ces trois acteurs, à parvenir à un consensus quant à ce qui mérite d'être maintenu, amendé ou supprimé dans les nouvelles séquences et à laisser suffisamment de temps à l'équipe de rédaction pour incorporer l'ensemble des demandes dans les versions finales qui doivent être disponibles pour la rentrée 2018 dans les salles de classe romandes.

Suivi scientifique de l'IRDP en trois temps auprès des enseignants romands

Afin de saisir au mieux les enjeux liés à l'enseignement et à l'apprentissage de ces disciplines et pour procéder au recueil et à l'analyse des effets de l'introduction des nouvelles séquences dans les classes, l'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP) est chargé de mettre sur pied un dispositif permettant de recueillir et analyser les avis et perceptions des enseignants et élèves, puis de proposer des perspectives d'amélioration des séquences. Ce suivi s'opère en trois étapes au cours de la première année de probation.

Chaque étape s'articule ainsi : après l'envoi d'un questionnaire aux enseignants de Géographie et d'Histoire s'étant portés volontaires pour participer à l'enquête, un groupe restreint d'enseignants pour chacune des disciplines (voir explications sur le groupe Focus ci-après) se réunit afin d'approfondir et expliciter les problèmes rencontrés avec les nouvelles séquences et d'émettre des propositions d'améliorations pour y remédier. En plus d'aspects généraux (notamment l'appréciation graphique, l'accessibilité du matériel aux élèves, l'ergonomie du site Internet et la praticabilité du matériel pour l'enseignement),



chaque étape porte sur des séquences spécifiques³ et permet ainsi à l'équipe de rédaction de poursuivre parallèlement son travail d'ajustement des versions finales.

L'objectif principal du suivi scientifique est de faire connaître aux organes directeurs de la CIIP l'accueil réservé aux nouvelles séquences par le corps enseignant ainsi que les possibilités de remédier aux problèmes rencontrés dans leur pratique en classe. En ce sens et dans la mesure où le taux de réponse aux questionnaires est fluctuant et tributaire de la possibilité des enseignants d'expérimenter le matériel d'enseignement dans les délais imposés, le rôle des groupes Focus est tout à fait central. Ces deux groupes (histoire et géographie) sont constitués de deux représentants par canton, l'un délégué par le département de l'instruction publique, et le second par l'association professionnelle du secondaire I. Engagés à utiliser et expérimenter un certain nombre de séquences dans leurs classes, les membres de ces groupes permettent d'une part d'approfondir et comprendre « [...] les raisons de telle prise de position, les incertitudes et les tensions [...] »⁴ lorsqu'elles apparaissent dans les réponses aux questionnaires, et d'autre part d'explorer plus largement les problèmes rencontrés avec une séquence particulière lorsque les réponses aux questionnaires ne le permettent pas. Dans le second cas, les discussions du groupe sont relativement « libres et non structurées »⁵.

Un dispositif d'envergure pour obtenir un consensus sur la version finale des nouvelles séquences

Parallèlement à la mise sur pied d'un suivi scientifique auprès des enseignants par l'IRD, il y a également lieu de tenir compte

³ L'ouvrage d'histoire est constitué de 12 séquences, celui de géographie de 3.

⁴ Markova, I., « Les focus groups » in : Moscovici, S. & Buschini, F., « Les méthodes des sciences sociales », Presses universitaires de France, 2003, p. 226.

⁵ Ibid.

des préoccupations et de l'avis de scientifiques possédant une expertise sur des périodes historiques et/ou sur des thématiques précises. Pour ce faire, la CIIP a confié à plusieurs professeurs d'universités l'analyse des séquences, avec prière d'indiquer toute erreur manifeste, inexactitude ou nécessité d'explicitation et d'amendement des contenus.

Synthétisés sous forme de rapports pour chaque discipline, les avis, préoccupations et perspectives d'améliorations des nouvelles séquences émis par les experts et les enseignants-praticiens sont ensuite soumis à un groupe intercantonal d'arbitrage, constitué de répondants cantonaux de ces disciplines, qui est chargé d'opérer des choix parmi les nombreuses propositions à retenir pour l'adaptation de la version finale des séquences. Ces choix sont ensuite communiqués aux organes directeurs (conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO), conférence des secrétaires généraux (CSG), AP-CIIP) qui se prononcent notamment sur les questions plus politiques et/ou sensibles et donnent leur aval pour les travaux d'adaptation et de rédaction des contenus.

Il revient, finalement, à la rédaction en chef, engagée par le SG-CIIP, la lourde tâche de mener à bien la préparation des versions finales, nécessitant amendements, compléments et révisions graphiques dans les éléments constitutifs des moyens d'enseignement, à savoir livre de l'élève, fichier d'activités et guide didactique.

Pour en savoir plus :

- Suivi scientifique de l'IRD sur www.irdp.ch
- Aperçu des contenus du Plan d'études romand au cycle 3 sur www.planetudes.ch



notreHistoire.ch donne une dimension participative à l'histoire

Sous l'égide de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) et de la Fondation pour la sauvegarde du patrimoine audiovisuel de la RTS (FONSART), le volet pédagogique mis en place sur la plateforme notreHistoire.ch soutient l'utilisation de documents d'archives pour l'enseignement de l'Histoire et la Géographie dans les classes 1-11. Une action vouée à se développer à l'ère du numérique dans l'apprentissage des Sciences humaines et sociales.

Les photographies issues des albums de famille et les films amateurs s'avèrent être des sources historiques encore peu utilisées. En Suisse romande, elles sont pourtant aisément disponibles grâce à la dimension participative de la plateforme notreHistoire.ch. Depuis 2009, public et institutions partagent en effet leurs archives et les croisent dans des dossiers thématiques pour écrire ensemble l'histoire de notre région.

Éditées par les membres eux-mêmes, qui documentent les éléments nécessaires à une meilleure appréciation de ces archives, comme un descriptif, une date, le nom de l'auteur ou une localisation, ces sources inédites sont à disposition des enseignants qui peuvent s'en servir dans leur cours.

Illustrant de façon originale l'histoire sociale et culturelle de la Suisse romande, les documents permettent assurément une appropriation des questions historiques mais aussi géographiques, dans la mesure où ils soutiennent une compréhension des changements des modes de vie, de l'évolution des mentalités aussi bien que des modifications des paysages et du développement urbain.

Si elle offre les qualités d'une base de données riche et variée, la plateforme notreHistoire.ch est d'abord un réseau social réunissant des membres de tous âges, actifs à des degrés divers, amateurs éclairés soucieux de partager leur connaissance ou témoins qui apportent, par leur récit et la publication de leurs archives privées, une approche complémentaire à l'étude de l'Histoire. D'autant que ces documents peuvent être croisés avec les sources institutionnelles déposées sur la plateforme, dont l'ensemble des archives de la Radio Télévision Suisse (RTS) déjà accessibles en ligne.

Ouvrir la voie

Une première expérience pilote pour l'utilisation de notreHistoire.ch a été menée entre la CIIP et la FONSART, éditrice de la plateforme. Dès l'automne 2014 déjà, un volet pédagogique s'est dessiné pour une meilleure utilisation des sources disponibles et pour faire appel à l'activité participative des enseignants. Ce volet est né d'un constat. À l'époque, de plus en plus d'enseignants utilisent notreHistoire.ch comme source iconographique, complémentaire à la plateforme du Plan

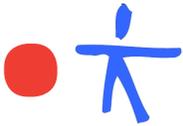
d'études romand (PER) et aux archives en ligne d'institutions romandes. Plutôt que de les laisser utiliser au cas par cas les documents de notreHistoire.ch, ne fallait-il pas accompagner les enseignants et mettre à contribution le réseau social de la plateforme ? La réponse a été donnée par le secrétaire général de la CIIP, Olivier Maradan, qui a d'emblée appuyé la volonté de l'ouverture de ce volet pédagogie dans l'enseignement des années scolaires 1 à 11, mis en chantier par Jacques Déboeuf, responsable des ressources documentaires à la CIIP, et l'équipe de notreHistoire.ch.

Quatre dossiers en guise de lancement

Dans un premier temps, quatre dossiers thématiques correspondant aux années 3-4 ont été ouverts. Dans [Le monde d'Odette](#), par exemple, le travail des élèves consiste à résoudre une enquête dans une famille fictive. Ainsi sont-ils amenés à découvrir progressivement ce personnage d'Odette, née dans la première moitié du XX^e siècle, à travers témoignages et photos de famille. Par cette enquête, les élèves appréhendent le contexte social et le mode de vie de la jeunesse d'Odette. De leur côté, les membres de notreHistoire.ch ont partagé dans ce dossier des documents utiles à créer ce personnage et à présenter des situations de sa vie de femme.

Deuxième dossier sur le thème de l'histoire, [Le coffre à jouets](#). À l'heure des jeux vidéo et des tablettes, les élèves sont invités à questionner les adultes sur leurs jouets d'enfant. Le dossier de notreHistoire.ch a pour but de présenter un choix d'image de jouets, de toutes les époques. Il est notamment enrichi par l'émission *La Suisse au fil du temps* de la RTS, qui, en 1983, s'était intéressée aux jeux traditionnels en Suisse. Le croisement de ces sources privées et de l'émission de la RTS permet une mise en perspective enrichissante.

Deux autres dossiers consacrés à la Géographie ont également été lancés pour les années 3-4. Il s'agit de [Témoin de pierre](#), qui réunit des documents sur l'architecture. Ces photographies de bâtiments permettent d'illustrer la richesse et la variété architecturales en Suisse romande. La situation d'apprentissage propose d'aborder, pour l'élève, l'architecture dans son environnement familial, d'autant que les documents partagés dans ce dossier sont géolocalisés. Le dossier [Mon quartier](#), lui, fournit



Un exemple de document publié par la classe 8^e de Granges, en Valais
En 1913, la fanfare « Music » de Granges pose devant le Prieuré
bénédictin.

La "music" de Granges en 1913



Trois élèves ont documenté la photo et ont pris cette image actuelle
du lieu. Un lien renvoie par ailleurs à un autre document qui présente
l'histoire du Prieuré.

Description



Un échange s'engage entre un membre de la plateforme et Pierre-
Marie Epiney, enseignant de la classe 8^e.

Commentaire(s)

 Sylvie Bazzanella 23/05/2015

Le village de Granges possède-t-il toujours un Corps de musique ?

 Pierre-Marie Epiney 12/08/2015

Oui, le village de Granges possède toujours une harmonie qui s'appelle "la Stéphanie".

des documents pour s'interroger sur l'organisation du quartier
proche de l'école. À l'aide de photographies notamment, les
élèves travaillent sur les limites géographiques de leur quartier
et sur son histoire.

Ces premiers dossiers du volet pédagogique se sont révélés
pertinents, tant du côté de la CIIP et du retour d'enseignants
que des membres de notreHistoire.ch, actifs pour les enrichir
et pour répondre aux sollicitations des élèves. En publiant sur
notreHistoire.ch, ces derniers entrent en interaction avec un
public qui apporte en effet des commentaires et des complé-
ments d'information. C'est aussi un apprentissage de la res-
ponsabilité éditoriale sur le web, de la véracité de l'écrit et de
l'impact de l'image qui est en jeu.

S'approprier l'histoire par les archives

Une véritable enquête historique... c'est le travail conduit par
la classe de 8^e année de Granges, en Valais, pour documenter
et présenter l'histoire de leur commune sur notreHistoire.ch.
Recherche de documents, analyses et croisement de sources,
interviews d'habitants, comparaison de photographies an-
ciennes avec des images actuelles, publication en ligne sous
la conduite de leur enseignant, Pierre-Marie Epiney, lui-même
très engagé sur la plateforme, échanges avec les membres...
ce travail d'appropriation et d'expression de l'histoire locale fut
l'un des principaux enjeux pour la classe de 8^e année, auquel
s'ajoute la mise en pratique des règles d'édition au sein d'un
réseau social dédié à l'Histoire de la Suisse romande. Cette uti-
lisation remarquée de notreHistoire.ch dans un cadre scolaire
s'inscrit à souhait dans l'intention du partenariat ouvert entre
la CIIP et notreHistoire.ch¹.

Une refonte pour rassembler public et institutions

Fin 2016, la refonte conséquente de notreHistoire.ch, qui a dû
se confronter à des enjeux liés à sa croissance, notamment la
gestion de la variété de documents, n'a pas encore permis de
pousser plus en avant le travail de création de dossiers pour
les autres années scolaires couvertes par le volet pédago-
gique. Mais la nouvelle version, mieux adaptée aux pratiques
actuelles en matière d'édition numérique et d'humanités di-
gitales, a notamment permis de rassembler, dans un premier
temps, deux grandes collections institutionnelles : la RTS a par-
tagé l'ensemble de ses archives en ligne et la Bibliothèque de
Genève une sélection de plus de 18'000 documents. D'autres
institutions apporteront par la suite un choix de leur collec-
tion pour soutenir le projet de notreHistoire.ch qui rassemble
à ce jour plus de 4000 membres, présente près de 100'000
documents et 1700 dossiers thématiques. Par ailleurs, les ar-
chives du Temps, avec les collections du Journal de Genève
et de La Gazette de Lausanne sont également accessibles sur
notreHistoire.ch grâce à un outil de recommandation qui s'ins-
pire des dictionnaires sur les liseuses, permettant d'approfon-
dir ses connaissances et de comparer des documents avec des

¹ <http://www.notrehistoire.ch/profile/3018-classe-8h-granges>



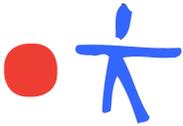
sources de référence, tel le Dictionnaire Historique de la Suisse et Wikipedia, également accessibles par cet outil de préconisation.

À noter que le projet éditorial de notreHistoire.ch, qui se développe selon les principes d'une encyclopédique participative, est conduit par un web éditeur, historien de formation. Un modérateur assure le respect des droits d'auteur et accompagne les membres dans leur travail de mise en ligne.

La refonte de notreHistoire.ch a favorisé ses déclinaisons au Tessin et aux Grisons. IanostraStoria.ch est maintenant ouverte pour les Suisses de langue italienne et connaît, depuis son lancement début juin 2017, un remarquable succès. Le 3 octobre dernier, ce sont les Suisses de langue romanche qui bénéficient d'une plateforme dédiée à l'histoire de leur région : nossaistorgia.ch est, de ce point de vue, une aventure éditoriale passionnante pour que les Romanches puissent construire ensemble, et notamment avec les élèves grisons, la mémoire collective de leur région. Les conditions de l'ouverture d'une plateforme pour la Suisse alémanique, unsereGeschichte.ch, sont actuellement à l'étude afin de faire du principe fondateur d'expression et d'appropriation de l'Histoire un projet national de qualité favorisant à la fois la documentation du passé, l'étude du présent et la réflexion sur l'évolution de la société à travers la valorisation des histoires singulières.

 *Pour en savoir plus :*

- Le monde d'Odette : <http://www.notrehistoire.ch/group/799-le-monde-dodette>
- Mon quartier : <http://www.notrehistoire.ch/group/797-mon-quartier>
- Le coffre à jouet : <http://www.notrehistoire.ch/group/798-le-coffre-jouets>
- Témoins de pierre : <http://www.notrehistoire.ch/group/800-temoins-de-pierre>



Utilisation des outils du visualiseur de carte de Swisstopo dans l'enseignement

Le développement des technologies informatiques permet un accès facilité à des sources d'informations diverses ainsi que la création de documents individualisés. Le géoportail de la Confédération (www.map.geo.admin.ch) offre un outil capable de sélectionner et d'agréger des informations provenant de la plupart des Offices fédéraux. La finalité étant de créer une cartographie liée à ses propres besoins. Cet outil est destiné autant aux particuliers qu'aux entreprises et aux classes d'école. Pour ce dernier public, Swisstopo a créé un site (www.schoolmaps.ch/fr) réunissant des exemples de cartes et d'application avec les élèves.

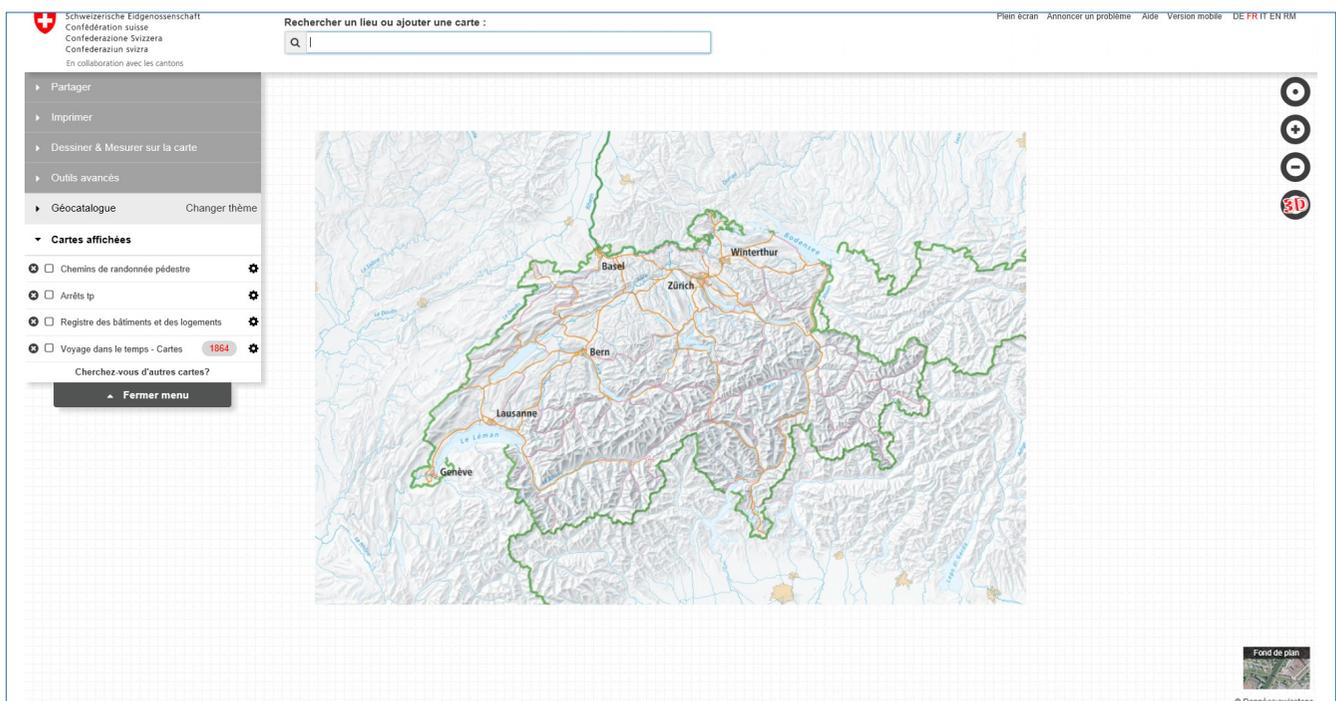
Contexte

Quand bien même un grand nombre de sites et d'applications informatiques proposent des contenus géographiques, peu sont destinés à une utilisation pédagogique et sont commercialement indépendants. Par ailleurs, ils ne sont généralement pas utilisables dans des disciplines autres que la géographie ne suscitant pas des approches interdisciplinaires.

Fort de ce constat, l'Office fédéral de la communication (OFCOM) en collaboration avec l'Office fédéral de la topographie (Swisstopo), Imedias et educa.ch a lancé, dès 2013, le projet sSchoolmaps.ch. D'abord en allemand, le projet a été élargi à la Suisse romande, puis à la Suisse italienne. Pour la Suisse

romande, un groupe de 14 enseignant-e-s des cycles 2 et 3 ainsi que 3 accompagnants s'est constitué dans le but d'élaborer des séquences d'enseignement-apprentissage utilisant le visualiseur de cartes de la Confédération.

Les séquences développées par le groupe romand tiennent compte du Plan d'études romand (PER) et font référence, dans la mesure du possible, aux moyens d'enseignement romands (MER). Ces séquences serviront de compléments aux MER et permettront à chaque enseignant d'avoir un exemple d'utilisation du visualiseur de carte. Les séquences paraîtront sur le site de la CIIP dès le printemps 2018 ainsi que sur le site sSchoolmaps.ch/fr.



<https://map.geo.admin.ch>



Site : www.sCHoolmaps.ch/fr

En parallèle du géoportail de la Confédération, Swisstopo gère le site www.sCHoolmaps.ch/fr sur lequel l'Office fédéral de la cartographie présente des sujets d'étude liés principalement à la Géographie ou à l'Histoire. Les thématiques traitées sont diverses et peuvent s'intégrer aisément aux contenus des MER de Géographie notamment, mais également à ceux d'autres disciplines. Le site propose des liens avec le visualiseur en présentant des cartes thématiques et complète son offre, dans certains cas, par des fiches pédagogiques (ex. : [Le secret des roches](#)).

A terme, le site de la Confédération, au même titre que celui de la CIIP, hébergera également une dizaine de séquences d'enseignement-apprentissage développées par le groupe d'enseignants romand engagé dans le projet sCHoolmaps.ch/fr.

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

HEP
BEAUNE

sCHoolmaps.ch/fr

ENSEIGNEMENT VISUALISEUR DE CARTES LE PROJET IMPRESSUM
SCHOOLMAPS

ENSEIGNEMENT

15/06/2017 0
“Le secret des roches” – Support pédagogique géologique (swisstopo)
Le secret des roches Le support pédagogique est idéal pour aborder le thème de l'histoire des roches et [...]

13/03/2017 0
Cours d'eau, lacs et milieux aquatiques – le thème « Eaux » sur map.geo.admin.ch
Toutes les cartes de la Confédération concernant les eaux suisses
Cours d'eau, lacs et milieux aquatiques [...]

06/03/2017 0
Desserte d'une localité par les transports publics? Qualité de desserte TP (ARE)
Niveaux de qualité de la desserte par les TP ARE (Office fédéral du développement territorial) Les [...]

RECHERCHE

MOTS-CLÉS ET THÈMES

Berne Bois Brochure bruit campagne cartes Chasse au trésor chercher
Comparer concours culture Dessiner eau énergie energie du vente
excursion exercice forets Glacier géodonnées
Géologie iframe insolite Introduction Kick off lieu
map.geo.admin.ch Mesuref Minéralisations
Mobile neige NPA Offline projet ski sport StoryMap suisse swisstopo
séance Tessin transports publics velo ville visualiseur de cartes

DERNIÈRES CONTRIBUTIONS

Les géodonnées de l'Office fédéral du développement territorial (ARE) 10/07/2017
Nouvelles données sur map.geo.admin.ch : Service Sismologique Suisse – Modèle du bruit sismique

Utilisation en classe

Swisstopo est mandaté par la Confédération pour cartographier les données de la plupart des Offices fédéraux. Cette tâche permet à Swisstopo de collecter une énorme quantité d'informations qui sont cartographiées et mises gratuitement à la disposition de la population.

Les enseignants du groupe romand de sCHoolmaps élaborent des séquences permettant aux élèves de s'approprier le visualiseur de carte et d'obtenir des informations pertinentes à propos des sujets traités. Ces séquences doivent s'inscrire dans le PER et permettre l'utilisation d'une ou de plusieurs fonctions du visualiseur. Ces fonctions peuvent s'étendre de la simple

impression d'un extrait de carte à l'élaboration d'une carte thématique précise nécessitant la superposition de plusieurs calques pour obtenir une information plus complète (exemple : trafic routier voyageurs et poids lourds ainsi que le trafic ferroviaire : <https://s.geo.admin.ch/746274b63e>).

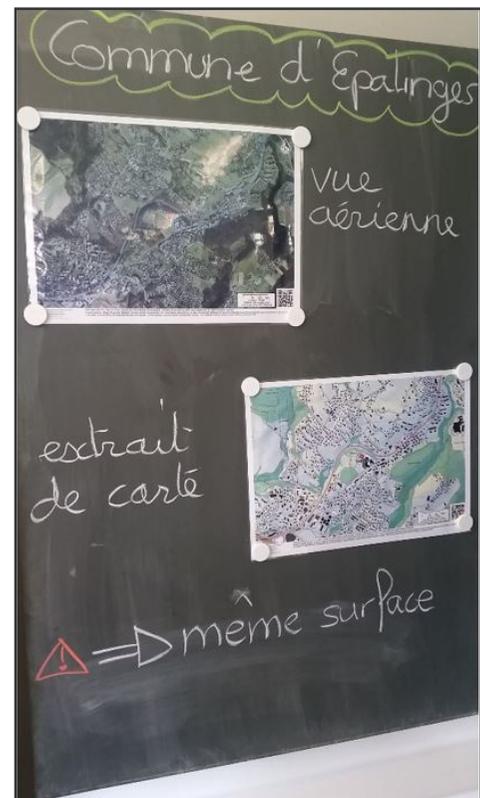


Exemple d'activité en classe

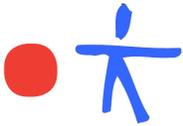
Une classe de 5^e-6^e d'Epalinges (VD) a travaillé sur une thématique liée au changement du bâti sur plusieurs années dans la commune dans laquelle vivent les élèves. Le travail s'est également porté sur la comparaison de différentes représentations comme la carte topographique et la vue aérienne.

Grâce au visualiseur de cartes, les élèves ont pu repérer leur centre scolaire et dater approximativement sa construction. Ils ont également pu observer l'évolution de leur commune en matière de construction sur plusieurs dizaines d'années.

En effet, un outil nommé *Voyage dans le temps* permet d'afficher simultanément deux cartes d'années différentes et de les comparer. Un curseur permet de balayer l'écran et de passer de la carte la plus ancienne à la plus récente en un tournemain.



Photographie : bhd, mai 2017, classe 5^e-6^e, Epalinges (VD)



Hurni Lorenz, Christian Häberling
Atlas Mondial Suisse

Nouveaux contenus et nouvelles cartes dans l'Atlas Mondial Suisse

Une édition totalement revisitée de l'Atlas Mondial Suisse a paru en juin dernier. L'atlas scolaire le plus diffusé de Suisse présente aux élèves, en 256 pages, une vision complète de la Terre. Même si l'héritage des éditions précédentes reste visible, l'atlas a été entièrement repensé dans sa structure, son contenu et sa forme. Parallèlement au livre imprimé, un nouveau « monde virtuel » propose des contenus supplémentaires en ligne.

Cet article est une version légèrement raccourcie d'un texte paru dans GeoAgenda, no 5, 2017..

Pourquoi un nouvel atlas ?

Plusieurs raisons ont poussé, en 2012, à lancer une révision complète de la dernière édition de 2010 de l'Atlas Mondial Suisse. Premièrement, beaucoup de cartes n'étaient plus à jour et présentaient un contenu trop complexe. De plus, à la suite de très nombreuses modifications apportées au cours du temps, la succession des cartes manquait de cohérence. Dans la nouvelle édition, la structure devait donc être améliorée afin que l'utilisateur puissent facilement trouver ses repères dans l'atlas.

italien et le prix de vente pour les écoles et les librairies n'a pas changé.

Organisation

Depuis 1910, l'Atlas Mondial Suisse est publié par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) comme une œuvre conjointe de tous les cantons suisses. Le travail rédactionnel a été confié par mandat à l'Institut de Cartographie et de Géo-information de l'EPFZ.



La nouvelle édition de l'Atlas Mondial Suisse en trois langues et sa nouvelle identité visuelle

Enfin, il s'agissait de traiter de thèmes actuels, en lien avec un enseignement moderne de la Géographie et satisfaisant aussi aux prescriptions des nouveaux plans d'études. La nouvelle édition a néanmoins maintenu certains concepts éprouvés : le format du livre a été conservé de même que le nombre total de cartes et illustrations demeure à peu près identique avec 430 figures. Comme auparavant, l'atlas est publié en allemand, français et

L'éditeur Lehrmittelverlag Zürich est responsable de la distribution de l'atlas en allemand et en italien tandis que la version française est distribuée par Schulverlag Plus AG. Une commission de consultation, composée de représentants des différents degrés de l'école secondaire ainsi que des Hautes écoles pédagogiques en provenance de tout le pays, a accompagné la réalisation de l'Atlas Mondial Suisse : différentes entreprises



suisses de cartographie et de graphisme, des agences de traduction et des entreprises de secteurs de l'impression et de l'édition ont contribué à la production entièrement suisse de cet ouvrage.

Pleinement compatible avec les plans d'études cadres

L'*Atlas Mondial Suisse* permet de travailler sur la base des objectifs d'apprentissage des plans d'études régionaux pour la scolarité obligatoire (Lehrplan 21, Plan d'études romand (PER), Piano di studio)¹ et des plans cadres des écoles de maturité et des écoles de culture générale édictés par la CDIP. Grâce à l'atlas, les élèves acquièrent non seulement des compétences classiques telles que la lecture et l'analyse de cartes, mais aussi des compétences transdisciplinaires. Ils apprennent par exemple à identifier et à évaluer des interactions complexes dans les domaines de l'économie, de l'écologie et de la société.

Un nouvel aspect visuel

L'*Atlas Mondial Suisse* bénéficie d'une nouvelle identité visuelle et d'un nouveau graphisme au goût du jour. La couverture, représentant le globe terrestre en rouge et blanc, vise à illustrer la nouvelle conception de l'ouvrage. La maquette des pages individuelle a été allégée et le format de nombreuses cartes a pu être augmenté tout en maintenant l'échelle. Cela permet de leur donner visuellement une meilleure place sur chaque page et d'élargir le contenu représenté. Le format minimal des cartes est à présent d'un quart de page, à quelques exceptions près.

Une nouvelle structure

L'équipe de rédaction a procédé à un profond remaniement de la structure de l'*Atlas Mondial Suisse*. L'aperçu géographique de l'ensemble des cartes est présenté en perspective sur un globe, ce qui aide les utilisateurs à comprendre le fonctionnement des projections géographiques. La liste des cartes par titre est complétée par une nouvelle liste par thèmes. Cela simplifie la recherche de cartes portant sur un sujet spécifique.

La partie introductive, complètement remaniée, explique comment les données spatiales sont rassemblées, préparées et transformées en cartes parlantes. Des sujets tels que la forme de la Terre, les systèmes de référence spatiale et les projections cartographiques sont également développés. Le texte aborde aussi des aspects classiques de cartographie, comme l'interaction entre l'échelle et le niveau de généralisation, la construction de cartes générales et économiques ainsi que les principaux types de cartes et les formes de

¹ Le choix d'un atlas, en complément aux moyens d'enseignement romands, relève exclusivement de la compétence cantonale.

visualisation. Une double page est consacrée aux compétences cartographiques : « réaliser une carte », « analyser une carte » et « évaluer une carte ». Cette section montre comment un travail efficace sur les cartes peut résoudre un problème géographique.

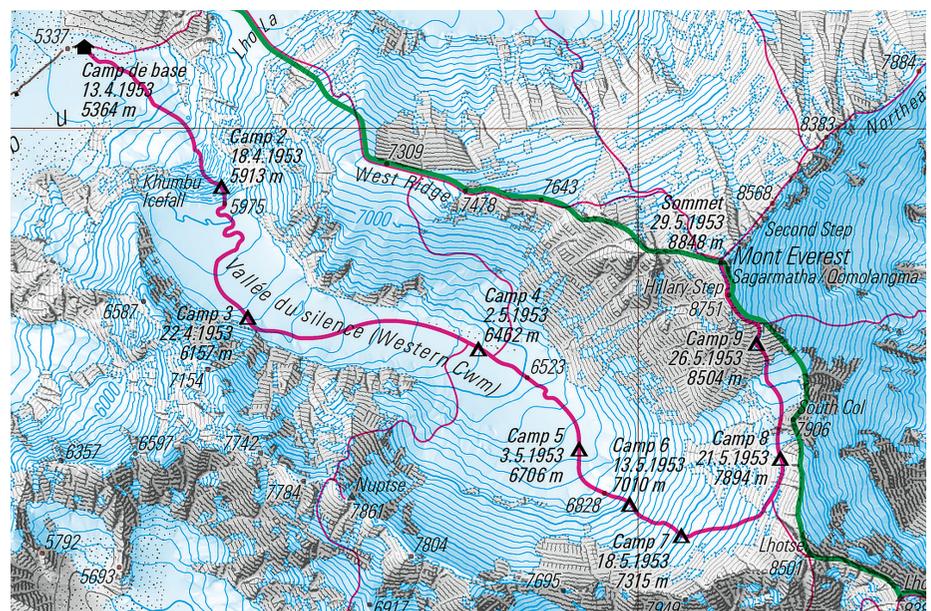
Après cette partie cartographique, on trouve un index mis à jour ainsi qu'une liste complète des noms géographiques. Ces répertoires ont pu être créés en grande partie automatiquement grâce à de nouvelles méthodes d'extraction de données. On trouve aussi de nouvelles aides à la consultation de l'*Atlas Mondial Suisse* : une légende générale dépliant, un aperçu résumé des pays et des onglets.

De nouvelles cartes

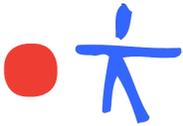
Bien que de nombreuses cartes des éditions précédentes de l'atlas figurent aussi dans cette nouvelle édition, chaque carte a été retravaillée, dans son contenu comme dans sa forme graphique, et insérée dans une suite logique (la Suisse – l'Europe – le Monde). En plus des cartes topographiques classiques et des cartes générales, les cartes politiques ont, elles aussi, été uniformisées et complétées avec les provinces.

Dans le nouvel atlas, on trouve plus de cartes thématiques répondant à des thèmes actuels et globaux comme l'environnement, l'énergie, les risques naturels et les conflits. De même, des images satellitaires haute résolution des formes caractéristiques de paysage complètent les cartes topographiques classiques de l'Europe et de l'Asie. L'échelle et l'aspect de toutes les cartes des villes ont été uniformisés afin d'améliorer les possibilités de comparaison.

Les cartes thématiques des différents secteurs de l'économie sont complétées par une nouvelle carte de l'économie de la Suisse sur une double page. Elle présente des données détaillées



La représentation automatique des rochers dans le « style suisse » sur la carte du Mont-Everest



lées par branche économique pour chaque agglomération et région. En outre, toutes les communes de Suisse sont classées selon le modèle centre-périphérie de l'Office fédéral de la statistique (OFS). La carte est accompagnée de graphiques et de chiffres-clés sur les entreprises et les places de travail à l'échelle nationale.

Dans les cartes économiques des autres pays et régions du monde entier, la puissance économique des principaux centres urbains a été calculée et est représentée par des cercles proportionnels. Conjointement, on a cartographié les zones d'extraction des matières premières, les lignes de transport ainsi que l'intensité de l'usage des sols par l'agriculture et l'élevage. De cette façon, les cartes économiques peuvent être comparées entre elles. Les données utilisées pour ces cartes proviennent de statistiques et bases de données globales. Cette harmonisation des données permettent un traitement automatisé et facilitent la mise à jour des cartes pour les éditions à venir. Les cartes économiques ont été systématiquement placées en regard de la carte physique générale. Ainsi, il est plus facile de comparer la topographie et l'usage du sol avec la géographie économique de la région représentée.

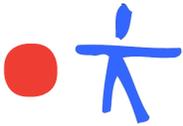
La carte de la région du Mont-Everest contient une nouveauté mondiale : la représentation des rochers dans le style des cartes nationales suisses a été produite de manière totalement automatique (selon un système développé dans le cadre d'un projet de recherche du Fonds national suisse (FNS) de l'École polytechnique fédérale de Zurich – EPFZ).

Un nouveau « monde virtuel »

L'atlas imprimé est complété par un « monde virtuel », c'est à dire un nouveau site internet proposant du matériel et des commentaires supplémentaires. Ce site remplace l'actuel *Atlas Mondial Suisse interactif* et constitue une offre supplémentaire pour les enseignants comme pour les élèves. En particulier, il propose des cartes muettes en complément des cartes de l'atlas. Celles-ci permettent aux enseignants de rassembler et imprimer eux-mêmes leurs supports d'activité à partir des cartes de l'*Atlas Mondial Suisse*. Des explications relatives à l'utilisation didactique et au contenu des différentes cartes sont aussi régulièrement ajoutées. Des outils interactifs viennent compléter les cartes imprimées et les infographies. Ils permettent un accès dynamique, parfois tridimensionnel, à des thèmes spécifiques comme la forme de la Terre, les projections cartographiques ou le mouvement apparent du Soleil dans le ciel. Il est aussi possible désormais de construire des diagrammes climatiques ou démographiques à partir des ses propres données.

Pour en savoir plus :

- Site internet et « monde virtuel » :
- www.schweizerweltatlas.ch
- www.atlasmondialsuisse.ch
- www.atlantemondialesvizzero.ch



Nathalie Hof
RTS Découverte

RTS Découverte, ressource pédagogique pour les enseignants et source d'information pour les élèves

RTS Découverte, le site pédagogique de la Radio Télévision Suisse (RTS), a pour mission de rendre la science accessible à tous. Ce mandat éducatif figure dans la concession octroyée par le Conseil fédéral à la SSR (Société suisse de radiodiffusion et télévision). Pour répondre à ce devoir de « formation du public », RTS Découverte élabore des dossiers qui abordent des thèmes scientifiques, économiques, géopolitiques, historiques ou encore culturels, souvent en lien avec l'actualité. Pour l'heure, près de 200 dossiers sont disponibles, dont plus de 80 pour le seul domaine des Sciences humaines et sociales (SHS).

Vous êtes enseignant et recherchez une source d'information autre que Wikipédia ? RTS Découverte est là pour vous. Nos dossiers sont *tagués* en fonction des objectifs du Plan d'études romand (PER). On peut y accéder par thème ou par degré d'enseignement. Les *tags* PER sont validés par la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) avec qui RTS Découverte collabore activement, notamment dans le cadre de la semaine des médias. Ces dossiers sont à la disposition des enseignants et des élèves. Les ressources qui y sont regroupées sont multiples : interviews d'experts issus des universités romandes, infographies, quiz, fiches pédagogiques, lexiques, émissions tv et radio, bibliographies, vidéos explicatives, articles, animations, galeries photo, chronologies et autres références. Ces dossiers sont aussi à la disposition des élèves en quête d'informations fiables – car validées par des experts – pour leurs exposés.

Thématiques abordées

Le conseiller fédéral Didier Burkhalter démissionne ? Notre dossier consacré au système politique suisse décrit à l'aide d'une infographie le système d'élection du Conseil fédéral. Un canton veut accorder le droit de vote dès 16 ans ? Le dossier « Civisme » met à votre disposition des reportages de la RTS sur ce thème. C'est l'heure de parler de la genèse de la Confédération en classe ? Le dossier « Histoire suisse » décrypte le mythe de Guillaume Tell.

Parmi les thèmes abordés en SHS sur notre site, signalons également la Réforme, d'actualité avec les célébrations de son

500^e anniversaire en 2017, la désinformation, qui vous permet d'aider vos élèves à débusquer *fake news* et théories du complot. Notons encore l'urbanisme, qui peut servir de support pour répondre aux questions du PER sur la relation entre l'Homme et l'espace en cours de Géographie.

L'Histoire suisse, un dossier qui répond aux objectifs du PER

Plus avant, reprenons l'exemple de notre dossier sur l'Histoire suisse¹. Il comprend tous les épisodes d'Helveticus, l'Histoire suisse pour les petits de 4 à 8 ans. On y retrace, entre autres, l'histoire des lacustres, la traversée du Gothard, le serment du Grütli, Calvin ou encore la guerre du Sonderbund. De plus, une capsule animée², coécrite par Martine Piguet, du Laboratoire d'archéologie préhistorique et d'Histoire des peuplements de l'Université de Genève, et Tania Chytil, explique aux enfants pourquoi Guillaume Tell est si connu.

Pour les plus grands, les 7^e et 8^e années notamment, Dominique Dirlwanger, historien, enseignant et animateur du site Memorado

– une association dont le but est de faire découvrir l'Histoire suisse à un public adolescent –, répond aux questions de Tania Chytil sur l'Histoire suisse de 1291 à 1848 dans des vidéos de trois minutes racontant l'histoire du 1^{er} Août, de Guillaume Tell, de l'utilité des mythes



Pourquoi Guillaume Tell est-il si connu ? Les explications de Martine Piguet et Tania Chytil. Crédit image : Jeromeuh / RTS Découverte

RTS Découverte, un site pensé pour les enseignants. (Crédit image : RTS Découverte - RTS)

¹ <http://www.rts.ch/decouverte/monde-et-societe/histoire/l-histoire-suisse/>

² <http://www.rts.ch/decouverte/questions-reponses/1511480-pourquoi-guillaume-tell-est-il-si-connu.html>



dans l'histoire d'un pays ou encore de l'État fédéral de 1848. Des vidéos qui peuvent évidemment être diffusées en classe via notre site web.

A côté de cela, une fiche pédagogique prête à l'emploi³ permet d'approfondir le sujet en cherchant les réponses dans les différentes ressources proposées dans le dossier. Une bibliographie en images vous donne aussi quelques pistes de lecture. Un bref historique permet de retracer l'Histoire suisse en quelques dates et repères. Deux quiz, l'un portant sur l'Histoire et l'autre sur les batailles suisses, permettent aux élèves de tester leurs connaissances en la matière. Une liste de sites web est aussi à votre disposition. On y retrouve le site du *Dictionnaire historique de la Suisse*, infoclio.ch, le portail suisse des Sciences historiques ou encore celui de la Société suisse d'histoire. Bref, un dossier dans lequel les enseignants peuvent puiser des ressources à utiliser en classe. Mais aussi un dossier qui peut accompagner les élèves dans « l'apprentissage de la démarche historique » tel que défini par le Plan d'études romand et grâce auquel ces derniers peuvent s'informer, approfondir leurs connaissances, acquérir des repères chronologiques et comprendre pourquoi la Suisse est devenue ce qu'elle est.

Civisme et politique

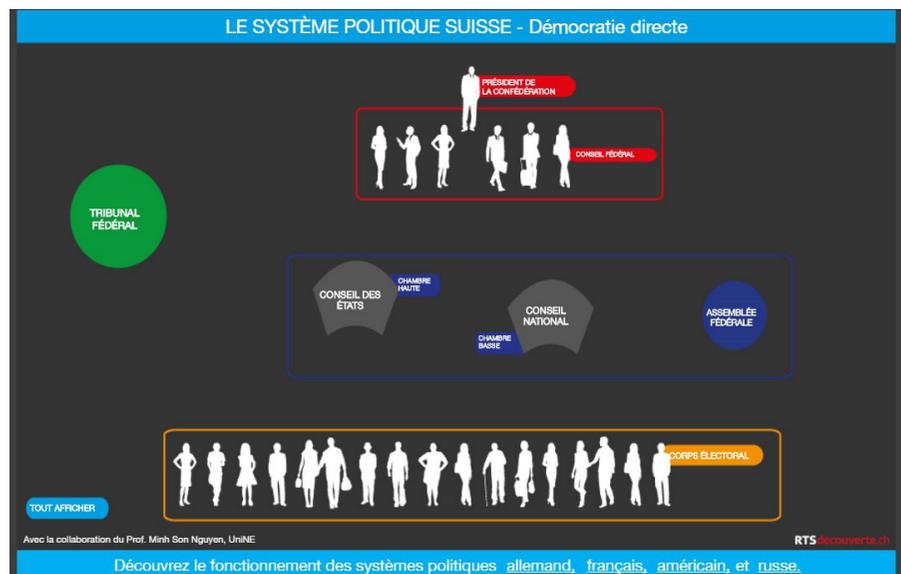
Comprendre la Suisse d'aujourd'hui passe également par la connaissance de son système politique. Et connaître le système politique d'un pays permet d'acquérir des notions de civisme, un thème central du PER en SHS. Dans son dossier consacré au civisme, RTS Découverte a réalisé des animations décrivant le parcours d'une loi cantonale, la séparation des pouvoirs et le parcours d'un bulletin de vote. S'y trouve aussi un lexique qui définit des termes comme le civisme, la Citoyenneté, la chose publique ou encore les droits et devoirs des citoyens envers la cité et la société.

Dans ce dossier, il est aussi fait référence au concours Cinécivic, qui, de genevois, est devenu romand. Les élèves sont invités à réaliser des vidéos pour inciter les jeunes à voter. On y retrouve les modalités du concours et les films des deux dernières éditions ; films que l'on peut visionner en classe et qui peuvent servir de point de départ pour participer à Cinécivic. Un concours qui permet de réfléchir à la notion de civisme. Comme pour « Histoire suisse », une fiche pédagogique est à la disposition des enseignants.

RTS Découverte propose un dossier sur le système politique suisse avec une infographie et des capsules animées qui expliquent l'élection des parlementaires fédéraux, la formule magique et la différence entre initiative parlementaire, référendum facultatif et référendum obligatoire. Pascal Mahon, professeur

3 http://www.rts.ch/decouverte/6182168.html/BINARY/Fiche_histoire_suisse

de droit à l'Université de Neuchâtel, explique dans de courtes vidéos, ce qu'est la démocratie directe en Suisse et ailleurs. En sus entre autres exemples, des sujets du 19:30 ou de Forum sur la participation des élèves aux Parlements des jeunes, que l'on peut faire voir ou écouter en classe. Bref, de quoi nourrir à la fois la curiosité des élèves et leur réflexion sur des thèmes essentiels à leur libre arbitre, leur capacité de décision et leur engagement citoyen.

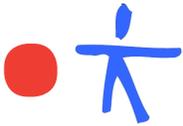


Notre infographie sur le système politique suisse, élaborée avec le professeur Minh Son Nguyen, de l'Université de Neuchâtel. Crédit image : Thierry Vilbert / RTS Découverte

RTS Découverte, un site pensé pour les enseignants

Comme précisé en introduction, RTS Découverte permet aux enseignants d'accéder à des contenus classés par degré d'enseignement, par thème ou par objectif du PER. Un classement validé par la CIIP. Le site a vraiment été pensé pour les enseignants. De plus, notre petite équipe se tient à votre disposition. Vous traitez d'un thème en classe et il n'apparaît pas dans notre liste ? N'hésitez pas à nous contacter⁴, nous étudierons la possibilité d'élaborer un dossier. RTS Découverte, de par son mandat de service public, est là pour vous !

4 Pour nous écrire : <http://www.rts.ch/decouverte/contact/>



La rétrospective du mois

Pour alimenter le débat en classe sur l'actualité en Suisse, nous mettons en ligne tous les mois un questionnaire sur des événements du mois écoulé, accompagné d'une proposition de débat. Ce dossier mensuel comprend des exercices, des propositions de solutions et des liens internet en rapport avec des thèmes d'actualité : politique, économie et société. Notre « Rétrospective du mois » – c'est l'intitulé de ce dossier – a pris le relais des fiches d'iconomix.ch, élaborées par la Banque nationale suisse.

<http://www.rts.ch/decouverte/monde-et-societe/economie-et-politique/la-retrospective-du-mois/>

Campus Junior, un magazine scientifique gratuit

RTS Découverte publie quatre fois par an Campus Junior. Ce magazine scientifique, qui est la version junior de Campus, magazine scientifique de l'Université de Genève, est destiné aux 8-12 ans. Gratuit, il permet d'aborder de manière ludique de nombreux sujets en classe ou à la maison. Les thèmes vont de l'astronomie aux beaux-arts en passant par l'archéologie, les croyances, l'environnement, la génétique, les volcans et bien d'autres encore. Campus Junior est le fruit d'un partenariat entre RTS Découverte et l'Université de Genève. Il est possible d'abonner gratuitement toute une classe et d'utiliser le magazine comme base de travail. L'inscription se fait sur le site internet de Campus Junior.

www.unige.ch/campusjunior

« Questions-Réponses » : pour répondre à vos questions !

Si votre soif de connaissances n'est pas éteinte avec tous nos dossiers, RTS Découverte est toujours là et met à votre disposition une plateforme qui permet à tous de poser des questions à des spécialistes : Questions-Réponses ! Quel que soit leur âge, nos internautes peuvent interroger, dans de nombreux domaines comme « plantes et animaux », « corps humain » ou « physique », des universitaires qui leur répondent ensuite en ligne.

<http://www.rts.ch/decouverte/questions-reponses/>

Quelques exemples de thèmes SHS traités par RTS Découverte

Hormis l'Histoire suisse, le système politique suisse ou le civisme, nous avons de nombreux dossiers tagués SHS. Sans les citer tous, en voici quelques-uns :

- Les théories du complot
- Information et désinformation
- Les Nations unies
- Les droits de l'homme
- La liberté d'expression
- La monarchie
- Le racisme
- L'antisémitisme
- L'archéologie
- L'urbanisme
- La démographie
- Les lacustres
- La Réforme
- Noël et ses rites



Enseigner l'Histoire au musée

La plupart des musées aujourd'hui ne sont plus (ou n'ont peut-être même jamais été) les lieux poussiéreux réservés aux connaisseurs qu'on a longtemps imaginé. Non seulement l'offre destinée aux enfants et aux écoles y est souvent une évidence, mais, surtout, les professionnels qui en sont responsables cherchent à l'adapter à la fois aux attentes des classes et au lieu éducatif particulier qu'est le musée. En ce sens, les musées d'histoire et d'archéologie constituent une ressource complémentaire intéressante dans le cadre de l'enseignement en sciences humaines et sociales, pour les connaissances en Histoire qu'ils présentent bien sûr, mais pas uniquement. Visite dans trois musées romands.

Plus que de visite au musée, il semble pertinent de parler ici de *rencontre*. Car lorsqu'une classe se rend dans un musée, pour que cela fonctionne, c'est au croisement de deux institutions, de deux mondes qu'il faut se retrouver ; deux mondes qui, tout en étant proches dans leur mission (car le musée a également pour mission, notamment, de transmettre à des fins d'éducation), se sont construits dans des logiques différentes. Chaque *rencontre* suppose donc une préparation de part et d'autre, et peut aboutir à une multitude de contenus et de formes. Mais les questions de départ

sont généralement les mêmes : quelles sont les attentes des classes lorsqu'elles se rendent au musée ? Comment les musées peuvent-ils présenter leurs collections et expositions pour répondre à ces attentes ? Il n'est pas toujours aisé pour les uns et les autres de savoir à quoi s'attendre, du moins lorsque l'on cherche aller au-delà de l'activité ludique récréative pour aborder et approfondir les apprentissages scolaires. Ces questions sont dans l'air depuis longtemps et elles peuvent aujourd'hui s'appuyer sur des références concrètes, essentiellement le Plan d'études romand (PER), et, depuis peu, les nouveaux moyens d'enseignement romands en Sciences humaines et sociales. Si ces outils font partie du quotidien des classes, ils sont encore peu connus des professionnels de musée, qui mettent alors en place différentes stratégies pour adapter leur offre destinée aux écoles.

L'école à la rencontre des musées

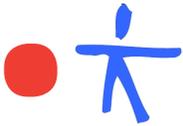
Au Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds par exemple, il est bien sûr possible de demander une visite guidée pour les classes, mais, depuis quelques années, il est plus courant que les enseignants viennent avec leur classe et animent eux-

mêmes la visite. Pour les y encourager et leur en donner les moyens, un programme a été mis sur pied en collaboration entre l'école et les musées de la ville. L'idée germe en 2008 déjà dans l'esprit de Sylvie Pipoz, alors enseignante d'Histoire et aujourd'hui également médiatrice culturelle au Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds, lorsqu'elle se rend compte que, si les élèves connaissent les salles de spectacle de la ville grâce à une politique culturelle active, peu d'entre eux fréquentent les musées locaux. Sur proposition d'une délégation d'enseignants, des groupes de travail se forment pour chaque musée, intégrant le conservateur et des enseignants. L'objectif pour chaque groupe consiste à imaginer une activité (comprenant trois parties : avant, pendant et après la visite) par cycle¹, en lien avec les collections de chaque musée et le PER, puis de la tester avec des classes et de l'adapter. Un processus relativement long qui aboutit à la création d'École / Musée, un ensemble de brochures (chacune accompagnée d'un dossier pour l'enseignant, mentionnant notamment les liens avec le PER) permettant aux élèves de découvrir les musées de la ville au fil de leur scolarité². Les activités sont conçues pour que les élèves soient actifs dans le musée ; lors de certaines activités par exemple, ils disposent d'objets auxquels ils doivent trouver les correspondants dans les vitrines afin de découvrir leur utilité, de discuter des questions de chronologie et des changements du quotidien à travers des thématiques telles que la lumière, l'accès à l'eau, le confort, etc.

Pour Sylvie Pipoz, un musée comme celui de La Chaux-de-Fonds apporte un plus dans le cadre de l'enseignement de l'Histoire : « Il aborde la discipline par le biais de l'histoire locale ; c'est donc non seulement un bon complément au PER et aux moyens d'enseignement romands, mais c'est également une occasion de faire le lien entre la grande Histoire et la petite

1 Primaire : cycle 1 (1^{re}-4^e) et cycle 2 (5^e-8^e) / Secondaire : cycle 3 (9^e-11^e)

2 Ces brochures font partie du matériel pédagogique et sont disponibles gratuitement depuis 2013 pour les enseignants de La Chaux-de-Fonds, à la médiathèque de la HEP-Bejune et auprès des musées pour les autres classes. Les enseignants sont accueillis gratuitement au musée afin de préparer leur visite. <http://www.chaux-de-fonds.ch/musees/mh/jeune-publics/ecole-musee>



histoire. La grande Histoire, les thèmes et les concepts vus en classe prennent sens par le contact direct avec l'objet et avec les sources, deviennent plus concrets et en lien avec le lieu de vie des élèves. La question du sens me paraît essentielle dans ce type d'activités, et c'est aussi le rôle des musées locaux. » C'est ce qui est proposé dans les brochures, dont les activités portent sur l'exposition permanente. Les expositions temporaires peuvent également être l'occasion de tisser ces liens, comme récemment avec l'exposition sur la communauté juive de La Chaux-de-Fonds réalisée par le musée, elle-même en relation avec l'exposition Juifs de Suisse. Celle-ci montrait l'histoire de l'intégration et de l'acquisition des droits de cette population à La Chaux-de-Fonds, et proposait ainsi d'aborder certains événements de la Seconde Guerre mondiale en se rapportant à des lieux, des familles et autres aspects locaux, plus concrets pour les élèves. L'occasion également d'aborder des questions de discrimination et de droits humains (en particulier grâce à des ateliers organisés en collaboration avec Amnesty International), et ainsi de toucher aussi des objectifs en éducation à la Citoyenneté.

Les activités ainsi proposées permettent aux enseignants de diversifier leurs approches et ils sont nombreux à en profiter. Sylvie Pipoz constate d'ailleurs que les élèves connaissent aujourd'hui mieux les musées de la ville et que certains reviennent avec leur famille lors d'activités proposées le weekend par exemple.

Le PER : une autre manière d'apprendre

Au musée cantonal d'archéologie de Neuchâtel, le Laténium, le responsable de la médiation culturelle, Daniel Dall'Agnolo s'est intéressé au PER depuis son introduction. Il cherche bien sûr à adapter l'offre du musée en matière de contenus, mais il observe surtout des changements dans le choix des activités par les enseignants. Auparavant, ils étaient nombreux à opter pour une activité nommée Chronologie, dans laquelle les élèves identifient des objets appartenant à différentes époques archéologiques et les placent dans un ordre chronologique ; une conception traditionnelle de l'archéologie qui privilégie l'apprentissage du nom des périodes et de leur enchaînement. Non seulement cette activité est-elle aujourd'hui délaissée par les classes, mais Daniel Dall'Agnolo constate également un changement dans la manière d'aborder les savoirs par les élèves : il les trouve plus enclins à l'interaction et au débat que par le passé. Il y voit l'occasion de développer les possibilités d'échange et de proposer de nouvelles activités, comme celle qu'il met en place actuellement : à partir d'objets contemporains, les élèves cherchent les objets correspondants dans les

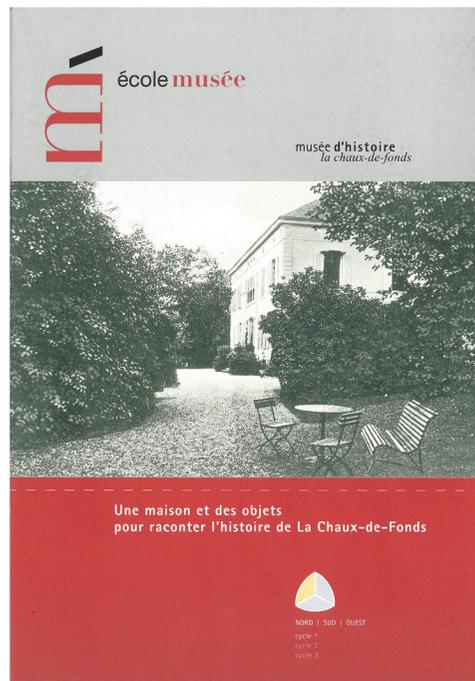
vitrites du musée et s'interrogent sur différentes dimensions soulevées par la comparaison entre l'ancien et le connu. Cela vise à approfondir diverses thématiques en rapport avec l'archéologie, mais en abordant les savoirs et l'apprentissage d'une autre manière que par le passé. Le guide n'est plus celui qui délivre les informations, les élèves jouent un rôle actif dans la découverte des notions en jeu ; sur la base de leurs observations, ils font des hypothèses, interprètent, argumentent, débattent. « Le guide doit être ouvert pour animer des activités ainsi. Il n'y a pas de juste ou de faux, il faut savoir rebondir sur ce que disent les élèves pour faire avancer le débat et les guider – et non les diriger – si nécessaire dans la découverte des notions en jeu. On cherche à aller vers la co-construction. » précise Daniel Dall'Agnolo. Il accueille ce changement avec enthousiasme car cela correspond à l'approche de la médiation culturelle de musée, fondée sur une culture de la science et de l'apprentissage plus réflexive que normative. L'archéologie se prête d'ailleurs particulièrement bien à ce type de démarche signale le

médiateur culturel, car on sait généralement peu de choses à propos des objets étudiés et le travail de l'archéologue consiste notamment à faire des hypothèses, à confronter différentes interprétations, etc.

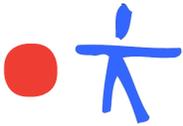
Cette approche rejoint la « démarche historique » ou « démarche d'enquête » sur laquelle sont fondés le PER ainsi que les nouveaux moyens d'enseignement romands en sciences humaines et sociales (voir articles de S. Fierz pp. 3-5 et de N. Fink, pp. 9-11). Ainsi le musée ne propose pas seulement des sujets et des contenus en rapport avec les apprentissages scolaires, mais aussi l'occasion de mettre en pratique des compétences et des capacités travaillées en classe, et ce avec des objets originaux et dans un cadre propice à la découverte.

Personnaliser les approches

Comme le Laténium et le Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds, le Château de Prangins (Musée national suisse) cherche à accompagner les changements amenés avec le PER, en diversifiant (visites, chasses au trésor, ateliers, rallyes, presque tout est possible) en renouvelant les activités. Proposer des conditions favorables à l'interaction est aussi au cœur des préoccupations actuelles de la responsable de la médiation culturelle, Ana Vulic, qui travaille à la création d'une nouvelle activité basée sur le jeu de rôle, autour de la vie des domestiques. Il s'agit de placer les élèves dans des situations où ils peuvent être actifs et favorisant l'échange, pour « vivre » l'histoire et la découvrir.



Couverture de la brochure École / Musée pour le 2^e cycle pour le Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds



Parallèlement à une offre sur demande disponible en tout temps, la médiation culturelle du Château de Prangins propose également, afin de répondre au mieux aux attentes des classes et des enseignants, des projets sur mesure. Ana Vulic a



Lisa Schneider, Ville de La Chaux-de-Fonds

par exemple mené le projet « enfants-guides » à plusieurs reprises, en collaboration avec des écoles de la région, en l'adaptant à chaque fois aux classes et à l'exposition concernées. Habituellement, dans ce type d'activité, des élèves s'adressent à d'autres élèves. La médiatrice culturelle souhaitait quant à elle intégrer ce projet à la programmation du musée, pour que les enfants-guides soient impliqués dans des manifestations publiques du musée, telles que vernissages ou visites d'exposition. Une manière de valoriser le travail réalisé par les élèves et de proposer aux visiteurs un autre regard sur les expositions. Mais avant le jour J, une préparation relativement importante s'impose et se décline en plusieurs étapes, au musée et en classe. Il s'agit tout d'abord, pour les élèves, de découvrir l'exposition et une série d'objets parmi lesquels chacun choisit celui qu'il souhaite présenter au public. Ils sont ensuite amenés à réunir des informations sur leur objet, notamment grâce à un questionnaire, avec l'aide de l'enseignant (qui dispose quant à lui d'un dossier pédagogique et du soutien des médiateurs culturels) et des conservateurs, qui lors d'une rencontre, répondent à leurs questions. Ils sont également préparés par les médiateurs culturels à la manière de présenter leur objet, c'est-à-dire parler en public, s'adapter à son public, répondre aux questions, etc. Pour Ana Vulic, ces expériences sont particulièrement riches pour les élèves car elles vont souvent au-delà des objectifs visés. « Le fait de choisir l'objet et de le présenter constitue une motivation particulière, ils s'approprient leur objet, développent le plaisir d'apprendre car ils y trouvent un sens. Et nous sommes souvent surpris par la manière dont certains élèves, parfois peu à l'aise en classe, se révèlent le jour de la manifestation. Ils prennent confiance en eux et s'adaptent à certaines situations imprévues, comme présenter leur objet en

anglais ou en allemand par exemple. À chaque fois que nous réalisons ce projet, nous imaginons de nouvelles possibilités. » Lorsque ce projet est réalisé avec des élèves en fin de scolarité, l'accent est placé sur la manière de présenter l'objet et de se présenter, des compétences utiles au moment où les élèves choisissent leur voie après l'école et cherchent parfois des places d'apprentissage. Ils découvrent d'ailleurs aussi différents métiers lors de cette expérience, ceux du musée bien sûr, mais aussi ceux auxquels touchent les objets du musée et de son potager, que ce soit l'horlogerie, les plantes, etc.

Prendre un rôle actif en présentant les objets est une autre manière d'approfondir les apprentissages et de mettre en pratique une variété de connaissances, compétences et capacités, en particulier de communication, mentionnées dans le PER et les moyens d'enseignement romands. Le fait que des enfants s'adressent à des adultes, leur transmettent des connaissances, constitue l'un des aspects forts de ce type de projet. Inverser les rôles habituels nécessite des uns et des autres de dépasser certains a priori et se révèle le plus souvent enrichissant. Les élèves sont d'ailleurs préparés à cela, et, pour les visiteurs, c'est une manière de changer la perception du musée et des savoirs comme des domaines réservés aux spécialistes.

De tels projets demandent un investissement important de la part des classes comme du personnel du musée, et restent donc ponctuels. Mais les responsables de la médiation culturelle sont généralement ouverts à toute demande, quand ce n'est pas eux qui s'approchent des classes pour faire des propositions.

Communiquer avec les écoles et les enseignants

Pour créer un programme adapté, et surtout pour que les classes en profitent, les musées doivent faire avec une contrainte importante : la difficulté de communiquer avec les écoles et avec les enseignants, d'une part pour mieux comprendre leurs attentes et, d'autre part, pour leur faire connaître l'offre.

Même si les trois musées mentionnés ici sont bien fréquentés par les classes, la question reste importante. La volonté d'être réceptif aux attentes des classes et proactif est bien présente, évoquée comme faisant partie de la mission des musées. Daniel Dall'Agnolo imaginerait volontiers une plateforme qui permettrait aux professionnels des musées de communiquer avec les enseignants et les formateurs, notamment afin de développer les connaissances à propos du PER et des moyens d'enseignement, d'échanger au sujet de leurs pratiques respectives ou encore de proposer des collaborations. C'est une question récurrente également pour Ana Vulic, qui a déjà tenté différentes stratégies, dont une newsletter destinée aux enseignants. Malheureusement, cela s'est avéré trop peu efficace en regard du travail important et des contraintes impliquées. Une bonne solution réside à ses yeux dans un projet qui n'a malheureusement pas vu le jour : il a été question de mettre en place des



postes de délégués culturels dans les écoles du canton de Vaud, des enseignants chargés de récolter l'information, de la transmettre à leurs collègues et de leur faire découvrir les bénéfices d'activités comme celles proposées dans les musées. Cela existe par contre à La Chaux-de-Fonds et c'est précisément le rôle joué par Sylvie Pipoz pour son école, qui a, notamment, permis de créer le programme École / Musée et les brochures destinées aux élèves. Une bonne formule selon les uns et les autres, qui mériterait d'être généralisée. Ce qui se développe par contre depuis quelques années sur Internet, sont des plateformes destinées à présenter l'offre muséale et culturelle destinée aux écoles, certaines mises en place par les cantons (voir encadré), qui gagneraient sans doute à être encore améliorées selon les besoins des différents acteurs et mieux connues dans le milieu enseignant.



Lisa Schneider, Ville de La Chaux-de-Fonds

La clé du succès : la collaboration

Trouver de bonnes formules, qui répondent aux attentes des classes notamment en matière de contenus, qui fonctionnent avec les élèves et qui soient réalisables par les médiateurs culturels, prend du temps. Sans doute parce que cela repose sur un processus long, impliquant notamment de tester les activités avec des classes, ainsi qu'une collaboration entre différents acteurs. Si les médiateurs culturels apprécient de travailler avec des enseignants ou des formateurs afin de s'assurer d'être en phase avec le PER et les moyens d'enseignement, ils disent également toute l'importance qu'ils accordent à la participation au processus de spécialistes, comme les conservateurs ou les commissaires d'exposition. C'est ainsi que, dans les trois musées que nous avons visités ici, la plupart des activités, dossiers pédagogiques ou mallettes pédagogiques, ont été réalisés. Trouver des enseignants avec qui collaborer suppose un dé-

marchage souvent laborieux, notamment lorsque l'on souhaite s'adresser au plus grand nombre et non seulement à un public averti. Les collaborations avec les milieux scolaires sont donc précieuses pour les médiateurs culturels et leur souci consiste à trouver les moyens de les pérenniser, comme le fait par exemple le Château de Prangins grâce à un partenariat avec la Haute école pédagogique du canton de Vaud (HEP Vaud).

Plateformes cantonales destinées à présenter l'offre muséale et culturelle

- Culture-École (auparavant École-Musée) (Vaud)
<https://www.vd.ch/themes/culture/culture-ecole/>
- Étincelles de culture à l'école (Valais)
<http://www.etincellesdeculture.ch/>
- École & culture (Genève)
<https://edu.ge.ch/site/ecoleetculture/>
- Éducation et culture (Berne)
http://www.erz.be.ch/erz/fr/index/kultur/bildung_kultur.html
- Culture & École (Fribourg)
http://www.fr.ch/secu/fr/pub/culture_et_ecole.htm
- Mon école, ma culture (Neuchâtel)
http://blogs.rpn.ch/arts/leblog-2/Dec_ferficu_pie

📖 Pour en savoir plus :

- Jost, S. C., Staubli, G., Grieve, N. (2014). *Se rendre au musée avec l'école : un guide pratique*. Association des musées du canton de Berne (mmBE) / Association des médiateurs culturels de musée (MEDIAMUS).
http://mediamus.org/web/sites/default/files/downloads/00_ecole_musee_supp_juin14.pdf
- Grieve, N. (2014). *Se rendre au musée avec l'école : ressources romandes pour les projets École-Musée*. Association des musées du Canton de Berne (mmBE) / Association suisse des médiateurs culturels de musée (mediamus).
http://mediamus.org/web/sites/default/files/downloads/00_ecole_musee_supp_juin14.pdf



Diversité ou désordre ?

Les moyens d'enseignement en Sciences humaines et sociales en Suisse alémanique

Lors de son assemblée plénière fin octobre 2014, la D-EDK¹ a validé le Lehrplan 21 (LP21 – plan d'études pour la Suisse allemande) en vue de son introduction. Cela a mené à une innovation en matière de moyens d'enseignement, en particulier en Sciences humaines et sociales², domaine dans lequel, à la différence des autres disciplines, il n'y a pas eu standardisation : bien au contraire, une multitude de manuels et de ressources d'apprentissage est proposée aux enseignants. Certains d'entre eux accueillent favorablement cette diversité tandis que d'autres, en particulier des représentants des autorités scolaires et des collaborateurs des directions de l'instruction publique, se plaignent d'un désordre déconcertant.

¹ Deutschschweizer Erziehungsdirektoren-Konferenz, soit la réunion des trois conférences régionales alémaniques des directrices et directeurs de l'instruction publique.

² En allemand, « sozial- und geisteswissenschaftlichen Unterricht », ainsi nommé dans le concordat HarmoS. Cf. EDK, Schweizerischen Konferenz der kantonalen Erziehungsdirektoren (14. Juni 2007) : HarmoS-Konkordat. Interkantonale Vereinbarung über die Harmonisierung der obligatorischen Schule. [page web] Accès : https://edudoc.ch/record/24711/files/HarmoS_d.pdf (page consultée le 8 août 2017).

Les Sciences humaines et sociales dans le Lehrplan 21

Tandis que les termes « Sciences de la nature » apparaissent souvent dans le LP21, on n'y mentionne qu'une seule fois les Sciences humaines et sociales, à savoir dans les finalités de la scolarité obligatoire : « durant la scolarité obligatoire, chaque élève acquiert une formation de base qui permet l'accès à la formation professionnelle ou aux écoles de formation générale du secondaire II, en particulier dans les domaines suivants : Langues, Mathématiques, Sciences de la nature, Sciences humaines et sociales, Musique, Art visuels, Activités créatrices et manuelles, Éducation physique et Éducation à la santé »^{1,2}. Cette énumération suit la terminologie et la structure de l'article 3 de l'accord intercantonal sur l'harmonisation de l'école obligatoire (HarmoS)³. Le LP21 propose quant à lui une

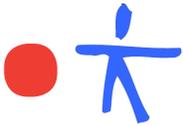
¹ La traduction reprendra par analogie, lorsque cela est possible, la terminologie du Plan d'études romand (PER).

² Deutschschweizer Erziehungsdirektoren-Konferenz (D-EDK). (2016). Lehrplan 21. Gesamtausgabe. Bereinigte Fassung vom 29.02.2016. D-EDK, p. 20. [page web] Accès : http://v-ef.lehrplan.ch/container/V_EF_DE_Gesamtausgabe.pdf (page consultée le 5 août 2017).

³ Cf. note 2, p. 2.

| 1. Zyklus KG und 1./2. Klasse | 2. Zyklus 3. – 6. Klasse | 3. Zyklus 7. – 9. Klasse | |
|---|-----------------------------|---|---|
| Deutsch | | | Überfachliche Kompetenzen Personale Kompetenzen • Soziale Kompetenzen • Methodische Kompetenzen Berufliche Orientierung • ICT und Medien • Nachhaltige Entwicklung |
| Französisch oder Englisch | | | |
| Englisch oder Französisch | | | |
| Italienisch | | | |
| Mathematik | | | |
| Natur, Mensch und Gesellschaft (NMG) | | Natur und Technik (mit Physik, Chemie, Biologie) | |
| | | Wirtschaft, Arbeit, Haushalt (mit Hauswirtschaft) | |
| | | Räume, Zeiten, Gesellschaften (mit Geografie, Geschichte) | |
| | | Ethik, Religionen, Gemeinschaft (mit Lebenskunde) | |
| Bildnerisches Gestalten | | | |
| Textiles und technisches Gestalten | | | |
| Musik | | | |
| Bewegung und Sport | | | |
| Fächerübergreifende Themen | | | |

Lehrplan 21, version de consultation, juin 2013



structure disciplinaire différente en réunissant, aux cycles 1 et 2, les Sciences humaines et sociales et les Sciences de la nature dans le domaine « Nature, Homme, Société », puis partage ce grand domaine au cycle 3 en quatre nouveaux domaines, à savoir « Nature et Technique », « Économie, Monde du travail, Économie familiale », « Éthique, Religion, Communauté » ainsi que « Espace, Temps, Société »⁴.

Cette manière de procéder reflète les ambiguïtés théoriques et en matière de définition dans le champ des sciences humaines et sociales, qui ne sont pas propres à l'espace germanophone uniquement. Ce que recouvrent les *social sciences and humanities* est également très débattu dans l'espace anglophone⁵. Quand le domaine est défini au sens large, il comprend l'Histoire, la Géographie, l'éducation à la Citoyenneté, l'Économie, le Droit, l'Éthique, le Fait religieux, la Philosophie, les Langues et les Arts. Dans le présent article, afin de favoriser la cohérence terminologique et thématique avec l'ensemble du numéro de ce Bulletin de la CIIP, une conception plus restreinte des Sciences humaines et sociale est retenue. Il porte donc sur les moyens d'enseignement en Histoire, Géographie et éducation à la Citoyenneté⁶.

A ces ambiguïtés s'ajoute, dans le domaine des sciences humaines et sociales, un débat de fond souvent acharné sur des questions didactiques, à l'échelle mondiale et auquel sont souvent mêlés les médias et la politique : les Sciences humaines et sociales doivent-elles devenir un enseignement intégré ou faire l'objet d'un enseignement par disciplines, en l'occurrence la Géographie, l'Histoire et l'éducation à la Citoyenneté ?⁷ Le LP21 propose un compromis aussi bien aux cycles 1 et 2 dans le domaine « Nature, Homme, Société » qu'au cycle 3 dans le domaine « Espace, Temps, Société ». Les descriptions de nombreux domaines de compétence et en particulier de certaines compétences isolées ou de niveaux de compétence requièrent un enseignement par discipline, mais les libellés des domaines et les descriptions de nombreux domaines de compétences permettent également un enseignement qui fait le lien entre les disciplines. Les deux options sont donc possibles. Etant donné que chaque canton décide de la manière dont il introduit le plan d'études selon ses propres bases légales et

4 «Natur, Mensch, Gesellschaft» (NMG), «Natur und Technik» (NT), «Wirtschaft, Arbeit, Haushalt» (WAH), «Ethik, Religionen, Gemeinschaften» (ERG), «Räume, Zeiten, Gesellschaften» (RZG).

5 A ce sujet, voir par exemple : Backhouse, Roger E. ; Philippe Fontaine (éds). (2014). A history of the modern social sciences. Cambridge : University Press. Et Bod, Rens. (2014). A New History of the Humanities. Oxford : University Press.

6 Une compréhension aussi restreinte des sciences humaines et sociales est aussi commune dans l'espace germanophone. Les termes « sciences sociales » ont cependant souvent été utilisés récemment, auxquels a également été associée l'économie. Cf. par exemple « Zeitschrift für Didaktik der Gesellschaftswissenschaften ZDG », <http://zdg.wochenschau-verlag.de/> (consulté le 8 août 2017).

7 Gautschi, P. & Fink, N. (2016). Lehrplanlyrik und Unterrichtsalltag in der Schweiz : Einblicke in fächerverbindendes historisches Lernen in der deutsch- und französischsprachigen Schweiz. In : Sauer, M., Bühl-Gramer, C., John, A., Schwabe, A., Kenkmann, A. & Kuchler, C. (éds). Geschichte im interdisziplinären Diskurs. Grenzziehungen – Grenzüberschreitungen – Grenzverschiebungen. Göttingen : V&R unipress., pp. 131-150.

les compétences qui lui sont dévolues⁸, certains choisissent de proposer au cycle 3 la discipline histoire tandis que d'autres introduisent le domaine « Espace, Homme et Société »⁹. Ainsi, la souveraineté des cantons en matière de politique éducative ne disparaît pas dans l'effort d'harmonisation. Cela semble être cohérent en particulier dans le domaine des Sciences humaines et sociales, qui vise précisément la formation de l'identité individuelle et sociale – y compris l'identité cantonale ; ceci se reflète ainsi dans les moyens d'enseignement et les supports pédagogiques.

Moyens d'enseignement et supports pédagogiques pour le domaine « Nature, Homme, Société », aux cycles 1 et 2

De nombreux moyens d'enseignement dans le domaine « Nature, Homme, Société » aux cycles 1 et 2 sont spécifiques à chaque canton. Ainsi, les enfants et les jeunes peuvent bénéficier d'un enseignement mieux ancré dans leur environnement local et régional et dans leur patrie. C'est le cas par exemple dans le canton de Bâle-Ville avec *stadtkunde online*¹⁰, développé selon le LP21, et qui couvre aussi bien les domaines de

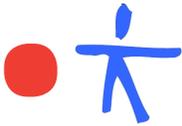


© Lehrmittelverlag St.Gallen, Auszug aus, St.Gallerland' 4. Ausgabe 2017

8 Il existe sur le site web du LP21, dans la rubrique «Cantons», une carte sur laquelle on peut voir quels cantons ont déjà introduit le LP21 : <https://www.lehrplan.ch/kantone> (page consultée le 8 août 2017).

9 Le canton de Bâle-Ville a pris les devants faisant entrer en vigueur le LP21 déjà le 17 août 2015.

10 Tous les moyens d'enseignement et supports pédagogiques mentionnés dans cet article sont réunis dans une liste en fin de texte.



compétences de « Nature, Homme, Société » que des compétences en Langues et en Mathématiques. C'est également ce qui est proposé dans le classeur *Heimatkunde des Kantons Luzern* ou dans le moyen d'enseignement *St. Gallerland* pour les 4^e-6^e années¹¹ comprenant un livre de l'élève, un guide de l'enseignant ainsi que des supports pédagogiques et une vidéo à télécharger. Certains de ces documents ont été adaptés au LP21.

Dans *St. Gallerland*, les thèmes suivants sont abordés dans le domaine des Sciences humaines et sociales :

- Dossier St. Gallerland – Acquérir une vue d'ensemble au moyen d'une carte topographique et du chapitre descriptif des régions ;

(Heimatkunde), le lien entre les sciences de la nature et les sciences humaines et sociales. Les trois dimensions visées (environnement, économie et société) sont considérées sous l'angle de l'espace et du temps. Cela s'inscrit dans les lignes de force d'une éducation au développement durable, qui joue également un rôle important dans le LP21. Les éléments principaux en sont la Justice, la Citoyenneté et la Préservation des ressources naturelles.

Ceci constitue également le concept de base du manuel *Querblicke*. Il comprend :

- huit cahiers thématiques d'exercice ;
- une boîte à outils avec des suggestions pour un enseignement visant des apprentissages variés dans leur approche

84 | Miteinander

Zusammenleben braucht Regeln

Gemeinschaften treffen Vereinbarungen | Wir gehören zu verschiedenen Gemeinschaften. Überall, wo Menschen zusammenleben, gibt es auch unterschiedliche Haltungen, Meinungen und Bedürfnisse. Um trotzdem gemeinsam handlungsfähig zu sein, braucht es Regelungen, die miteinander vereinbart werden. In einem Staat müssen diese ausgehandelt und in der Verfassung und in Gesetzen festgehalten werden.

Verschiedene Gemeinschaften
Wir alle werden in einen kleineren oder größeren Familienkreis hinein geboren. In der Schule lernen wir, uns in einer Klassengemeinschaft zu bewegen. Auch in der Musikgruppe, in einer Religionsgemeinschaft, am Arbeitsplatz oder im Sportclub sind wir in Gemeinschaften. Wo Menschen zusammenleben, treffen auch verschiedene Meinungen, Wünsche und Verhaltensweisen aufeinander. Aber immer gibt es Dinge, die erledigt und eingehalten werden müssen, ob wir nun freiwillig oder unfreiwillig zusammen sind. Zu Hause wartet der Kleintierchen darauf, abgeräumt zu werden. In der Schule sollte der Unterricht beginnen, doch es wird weitergeschwätzt. Und im Fussballclub nerven sich alle, weil einer regelmässig andere fault.
Vertrautes und Fremdes S. 134 ▶



Warum Regeln notwendig sind
In der Familie genügt es oft, wenn wir miteinander reden, um die gemeinsamen Aufgaben zu verteilen oder Unstimmigkeiten zu klären. Bald einmal kann es aber lästig werden, wenn es wegen der gleichen Kleinigkeiten immer wieder zu Auseinandersetzungen oder sogar zu Streit kommt. Spätestens dann macht man Regeln ab, die alle einhalten sollen.

Vielleicht werden diese manchmal als unnötig oder einengend empfunden. Doch es braucht sie, damit Menschen gemeinsam handlungsfähig sind und ihren eigenen Spielraum genau kennen. Alle sollen gleichberechtigt sein, ob Frau oder Mann, Arm oder Reich, Kind oder Erwachsener. Dies schafft Sicherheit und letztlich Freiheit für alle.
Freiwillige Arbeit S. 170 ▶



Am Mittagstisch braucht es gemeinsame Regeln, wenn Kinder aus den verschiedensten Familien zusammenfinden.

85 Zusammenleben braucht Regeln |



Verbot
Das Betreten der Baustelle ist Unbefugten untersagt. Bei Unfällen wird jegliche Haftung abgelehnt.

Haushaltsplan
Tiere, Geschirr, Einkauf, Entsorgen, Hausputz, Morgenessen, Sonntag, Saugsauger, Koffer.

Gesprächsregeln
Höre genau zu. Lass andere in Ruhe ausreden. Bilde dir selber eine Meinung. Fasse dich bei Aussagen kurz. Frage bei Unklarheiten nach. Gehe auf die Aussagen ein. Bleibe beim Thema. Versuche andere einzubeziehen.

Generell 50

Bitte draussen reinlassen!

Ungeschriebene Regeln
Das Zusammenleben in der Familie, in kollegialen oder freundschaftlichen Beziehungen ist meist von Wohlwollen geprägt. Doch nicht nur dort, sondern überall, wo Menschen miteinander zu tun haben, gelten ungeschriebene Regeln. «Was du nicht willst, dass man dir tu, das füg auch keinem andern zu.» Diese allgemein anerkannte Einsicht für das gegenseitige Wohlergehen braucht auch kaum aufgeschrieben zu werden.

Geschriebene Gesetze
Anders ist das aber besonders in grossen Gemeinschaften. Hier müssen Regeln, die für alle gelten, allen zugänglich sein. In eindeutiger Form werden sie deshalb schriftlich festgesetzt: in Gesetzen. In einer Gemeinschaft, die als Demokratie organisiert ist, muss die Mehrheit aller Stimmberechtigten mit einem neuen Gesetz einverstanden sein, bevor es in Kraft tritt. Dies erfordert manchmal lange und schwierige Verhandlungen.

Ein Blick in die Kantonsverfassung
Aus der Verfassung des Kantons St.Gallen vom 10. Juni 2010:

III. Staatsziele
Grundsatz
Bildung
Kultur
Soziale Sicherung
Schutz der Familie
Soziale Integration
Gesundheit
Umweltschutz
Raumplanung
Verkehr
Wirtschaft und Arbeit
Land- und Waldwirtschaft
Versorgung und Entsorgung
Sicherheit und Ordnung
Aussenbeziehungen

Bildung
Artikel 10. Der Staat setzt sich zum Ziel, dass:
1. Kinder und Jugendliche eine auf den Grundlagen ihrer Eignungen und Neigungen aufbauende Bildung und Erziehung erhalten;
2. die Chancengleichheit auf allen Stufen gegeben ist;
3. öffentliche Bildungseinrichtungen sowie vielfältige Bildungsangebote von hoher Qualität bestehen;
4. durch Weiterbildung die in der Ausbildung erworbenen Fähigkeiten und Fertigkeiten weiterentwickelt werden können.
Er fördert insbesondere die geistigen, schöpferischen, sozialen, emotionalen und körperlichen Fähigkeiten der Kinder und Jugendlichen sowie die Zusammenarbeit von Schule und Eltern in Erziehung und Bildung.
Er tritt dafür ein, dass in Unterricht, wissenschaftlicher Lehre und Forschung Verantwortung gegenüber Mensch und Umwelt wahrgenommen und vermittelt wird.

Die Kantonsverfassung bildet die Grundlage für alle Gesetze und Veränderungen des Staates.

• Wo trittst du im Alltag auf Regeln?
Wer hat diese Regeln festgelegt?
• Warum braucht es im Zusammenleben Regeln?
• Wo sind schriftlich festgelegte Gesetze unumgänglich?
• Warum sollen bei der Entstehung eines Reglements oder Gesetzes möglichst viele Leute mitreden können?

© Lehrmittelverlag St.Gallen, Auszug aus, *St.Gallerland* 4. Ausgabe 2017

- Excursion dans la capitale du canton – Apprendre à connaître la ville de St-Gall grâce aux encarts pédagogiques des divers chapitres ;
- Vivre ensemble dans sa commune – Prendre conscience de la vie en commun en prenant l'exemple de sa propre commune ;
- Voyages dans le temps – Classer les acquis sociaux, selon leur origine et leur développement.

Ces moyens d'enseignement et supports pédagogiques cantonaux font, par leur approche locale et patrimoniale

11 Dans ce texte, la numérotation des années correspond à l'usage en Suisse alémanique. Ici par exemple : les 4^e-6^e années correspondent aux 6^e-8^e années en Suisse romande (selon HarmoS).

- méthodologique et axé sur les processus d'apprentissage ;
- un manuel théorique qui explique les fondamentaux du concept de l'éducation au développement durable ;
- des ressources en ligne offrant un large choix de médias en lien avec la thématique et des outils pouvant également être utilisés indépendamment. S'y ajoutent également des supports de travail et du matériel supplémentaire ainsi que des informations pour en savoir plus.

Les thèmes de sciences humaines et sociales sont toutefois traités de manière très sélective dans ce moyen d'enseignement, conçu de manière interdisciplinaire. Parmi les huit cahiers d'exercice proposés, seuls les thèmes « La commune » et « La



mobilité » s'y rapportent. Il n'est dès lors pas étonnant de voir apparaître, dans diverses disciplines, des moyens d'enseignement et des supports pédagogiques qui traitent de l'essentiel de la culture générale que la société souhaite transmettre dans le domaine des Sciences humaines et sociales, – par exemple les cultures antiques ou le Moyen Âge.

Le canton d'Obwald a par exemple publié un cahier d'exercice thématique *Spurensuche im Mittelalter : Niklaus von Flüe, das Weisse Buch von Sarnen*. Il profite ainsi de la marge de liberté offerte par le LP21 pour l'enseignement de l'Histoire. L'Histoire locale, cantonale et suisse se prête particulièrement bien au développement des compétences attendues dans le LP21, comme de thématiques plus actuelles et contemporaines. Ainsi, ce cahier d'exercice thématique aborde la constitution de la Confédération au 15^e siècle à travers le Livre blanc de Sarnen et le personnage de Nicolas de Flüe.

De tels cahiers d'exercice thématiques constituent une offre certes significative mais restreinte, qui ne propose toutefois ni pour le domaine « Nature, Homme, Société » ni pour celui des Sciences humaines et sociales un apprentissage approfondi et progressif. Avant l'introduction du LP21, cet enseignement avait été esquissé avec les trois manuels *Panorama* (à partir de la 2^e année), *Raumzeit* (à partir de la 3^e année) et *Spuren - Horizonte* (à partir de la 5^e année). Tous les trois proposent des accès transversaux à des thèmes en géographie, en histoire ainsi que de société et sont centrés sur l'expérience et le quotidien des élèves. Ils ne sont toutefois pas (encore ?) compatibles avec le LP21.

Le professeur Jürgen Oelkers (UniZH) a constaté de manière très pertinente que les moyens d'enseignement constituent la colonne vertébrale de l'enseignement, car « ils rendent l'enseignement clair, réduisent la complexité des thèmes, établissent la chronologie, instaurent des étapes dans l'apprentissage des contenus, déterminent la structuration des tâches et les performances »¹². De ce point de vue, l'enseignement en sciences humaines et sociales aux cycles 1 et 2 en Suisse alémanique n'a pas de colonne vertébrale. Il n'y a actuellement pas de moyens d'enseignement ni de supports pédagogiques qui proposent un fil conducteur et rendent possible un enseignement approfondi et progressif. Dans une sélection de domaines, sur certains thèmes ou pour certaines compétences particulières du domaine « Nature, Homme, Société », les moyens d'enseignement et supports pédagogiques existants suggèrent des pistes et donnent des impulsions. La Suisse alémanique pourrait peut-être s'inspirer de la Suisse romande sur cette question, puisque on y trouve aujourd'hui, pour le cycle 2, les moyens d'enseignement *Histoire 5-6* et *Histoire 7-8* ou *Géographie 5-6* et *Géographie 7-8*, qui permettent un apprentissage approfondi et progressif et sont ainsi susceptibles de constituer une colonne vertébrale pour l'enseignement¹³.

12 Oelkers, Jürgen (2004) Lehrmittel als das Rückgrat des Unterrichts. Vortrag am 15. September 2004 in Zürich <http://www.edudoc.ch/static/xd/2004/73.pdf>, (page consultée le 8 août 2017).

13 Voir la liste de moyens d'enseignement : www.ciiip.ch (page consultée le 8 août 2017).

Moyens d'enseignement et supports pédagogiques pour « Espace, Temps, Société » au cycle 3

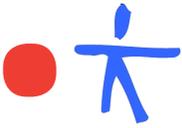
Il était d'emblée évident que, pour le domaine Espace, Temps, Société au cycle 3, le LP21 ne pouvait pas être mis en œuvre avec les moyens d'enseignement existants, bien qu'il existe quelques supports pédagogiques axés sur les compétences, tels que *Menschen in Zeit und Raum*. Les nombreux moyens disponibles ne couvrent cependant pas l'ensemble des perspectives et thématiques, et ne répondent pas non plus à un enseignement par compétence, tel que prôné par le LP21, qui se caractérise par un lien étroit entre les thèmes traités et les méthodes choisies. De nouveaux développements ont été et sont encore nécessaires afin d'aligner ces manuels sur les références thématiques et l'approche par compétences (connaissances, aptitudes et capacités) des nouveaux domaines disciplinaires du plan d'études.

D'un point de vue didactique, quatre variantes sont envisageables pour le développement de nouveaux moyens d'enseignement du domaine Espace, Temps, Société. La première consisterait en des moyens d'enseignement qui couvriraient tout le domaine disciplinaire (c'est-à-dire l'Histoire, la Géographie et l'éducation à la Citoyenneté de manière intégrée). Une deuxième inclurait des manuels spécifiques aux disciplines qui aborderaient un par un les domaines de compétences décrits pour l'Histoire, la Géographie et l'éducation à la Citoyenneté. Une troisième associerait des publications dont chacune intégrerait deux des trois perspectives visées, par exemple Histoire et Éducation civique, Histoire et Géographie ou géographie et Éducation civique. Une quatrième consisterait en des publications traitant séparément les différents domaines de compétences, ainsi par exemple une brochure sur l'Histoire suisse, sur l'Histoire mondiale, une autre sur l'Histoire culturelle ou encore sur l'éducation à la Citoyenneté.

Actuellement, la tendance est aux ouvrages spécifiques aux disciplines ; ainsi, malgré l'établissement d'un domaine Espace, Temps, Société, le matériel édité actuellement porte d'une part sur l'histoire et l'éducation à la citoyenneté et d'autre part sur la géographie. Cette tendance se vérifie également pour les moyens d'enseignement, même si des changements notables sont en cours dans le rapport actuel aux disciplines, par exemple pour l'enseignement de l'Histoire et de la politique :

- la culture mémorielle, c'est-à-dire la place de la mémoire et de la dimension historique dans la vie quotidienne des jeunes, sera thématisée de manière plus manifeste ;
- avec le LP21, l'Histoire suisse prend plus d'ampleur et est mise en perspective avec celle de l'Europe et du monde ;
- l'éducation à la Citoyenneté met davantage l'accent sur la démocratie et les droits de l'homme.

Bien sûr, les nouveautés les plus importantes des moyens d'enseignement et supports pédagogiques résident d'une part dans le nouveau modèle de compétence du LP21, et, d'autre part, dans les développements qui caractérisent le marché des manuels scolaires en général. Ainsi des liens vers Internet sont devenus aussi évidents que des exercices destinés à la différen-



Auf Zeitreise gehen

Geschichte ist überall. Sie ist in unserer Umgebung. Wir treffen auf sie in älteren Fotografien. Auch Häuser, Plätze, Denkmäler oder Strassen haben ihre Geschichte. Und das Wichtigste: Geschichte prägt unser Leben! Deshalb gehen wir auf «Zeitreise».

Sich mit Geschichte zu beschäftigen, ist interessant und oft unterhaltsam. Wer in die Vergangenheit blickt, erweitert seinen Horizont. Wir können aus der Geschichte lernen. Sie stellt uns Antworten auf grosse Fragen bereit: Was sind wir zu dem geworden, was wir sind? Was ist richtig? Was ist wahr?

Geschichte beeinflusst unser Leben aber auch dann, wenn wir uns nicht bewusst der Vergangenheit zuwenden. Denn alles, was wir heute tun, ist geprägt durch unsere Erfahrungen und Erinnerungen – oft ohne dass wir es merken.

Auf Zeitreise gehen, das bedeutet wahrnehmen, erschliessen, sich orientieren und handeln. In deinem Schulbuch begegnest du diesen vier Schritten immer wieder. Die Aufgaben im Aufgabenblock rechts unten auf den Themenseiten richten sich danach.

Die Methodenseiten und die linken Abschlussseiten orientieren sich an ihnen; dort kennzeichnen Symbole die einzelnen Schritte. Am Schluss des Schulbuchs findest du ab S. 132 Materialien, die dir bei der Arbeit behilflich sind.

Es ist also doppelt wichtig, dass wir kompetent mit Geschichte umgehen. Dabei helfen dir die folgenden vier Schritte:



1. Vergangenheit und Geschichte wahrnehmen

Sicher bist du schon an vielen Denkmälern vorbeigegangen, ohne dass du sie wahrgenommen hast. Wenn du Geschichte nicht verpassen willst, musst du zuerst deinen Blick schärfen. Wie eine Detektivin, ein Detektiv suchst du Spuren, die in die Vergangenheit führen, und betrachtest sie genau. Dann stellen sich dir viele interessante Fragen.

Wer ist dieser Mann auf dem Denkmal? Wann hat er gelebt? Wer hat das Denkmal errichtet?



2. Sich die Vergangenheit und die Geschichte erschliessen

Um deine Fragen zum Denkmal zu beantworten, suchst du nach weiteren Informationen. Du gehst den Spuren entlang, die du gefunden hast. Du betrachtest das Ganze von verschiedenen Seiten. Du recherchierst und hältst fest, was du herausgefunden hast.

Guillaume-Henri Dufour war ein Schweizer Feldherr. Er lebte von 1787 bis 1875. Offenbar war er für Genf so wichtig, dass die Stadt ihm ein Denkmal gesetzt hat.



4. In Gegenwart und Zukunft handeln

Hilft dir dein Wissen über das Denkmal von Dufour in deinem Alltag? Nützt dir die Geschichte über Dufour etwas? Das kannst nur du selber entscheiden. Geschichte liefert uns Geschichten über Menschen, Orte, Ereignisse. Geschichte liefert Beispiele und Erklärungen, aber keine direkten Lehren und Vorschriften. Deshalb ist Geschichte nie abgeschlossen. Jede und jeder hat die Freiheit und die Möglichkeit, daraus zu lernen.

Mich beeindruckt Dufour. Seine Vielseitigkeit gefällt mir. Teil, dass es einen General gab, der alle Menschen schätzen wollte. Auch finde ich interessant, dass er sich für eine unparteiliche und weltoffene Schweiz eingesetzt hat.



3. Sich in Geschichte und Gegenwart orientieren

Du weisst jetzt schon mehr über das Denkmal und die Person. Aber eine Geschichte hast du noch nicht.

Deshalb dehnst du als Detektivin, als Detektiv deine Untersuchungen aus: Du befragst andere Menschen, du suchst weitere Materialien und neue Zusammenhänge. So entwickelst du neue Interpretationen und gewinnst neue Erkenntnisse.

Dufour war Ingenieur, baute Brücken, leitete die Vermessung der Schweiz. Als besonnenen General im Sonderbundskrieg und als Mitbegründer des Roten Kreuzes wurde er berühmt. Er verband militärische, technische und politische Fähigkeiten in ganz aussergewöhnlicher Weise.

© Zeitreise, Klett und Balmer Verlag, ab 2016

ciation ou du matériel supplémentaire pour travailler les questions de langue.

Par exemple, les moyens d'enseignement *Zeitreise* qui ont été introduits récemment sur le marché, comprennent trois livres de l'élève et des guides pédagogiques pour les enseignants – également disponibles en version numérique –, du matériel pédagogique en ligne et des CD audio. Cet ensemble est issu d'un manuel d'Histoire allemand largement adapté et retravaillé pour la Suisse. Primé dans sa version allemande, il a également déjà reçu le prix Worldiddac en Suisse.

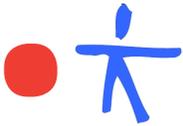
Zeitreise a été développé en conformité avec le LP21 : quelles possibilités d'enseignement et d'apprentissage doit proposer un moyen d'enseignement d'histoire au cycle 3 pour que les élèves puissent atteindre les exigences de base du LP21 à la fin de leur scolarité obligatoire ? Les processus d'apprentissage disciplinaires complexes voulus par le LP21 nécessitent une composition méticuleuse et un assemblage minutieux du matériel didactique. C'est un travail complexe, qui doit permettre aux enseignants et aux élèves de ne pas se perdre dans l'univers de l'Histoire et d'éviter de se heurter aux innombrables niveaux de compétences du LP21.

D'autres nouveaux manuels correspondent également au LP21, tels que *Gesellschaft im Wandel*, qui se compose de deux livres thématiques, un ouvrage constitué d'archives et un autre destiné aux enseignants, ainsi que de matériel en ligne. A l'instar de *Zeitreise*, *Gesellschaft im Wandel* est un manuel pour

l'enseignement de l'Histoire et de l'éducation à la Citoyenneté. *Durchblick*, une adaptation d'un manuel allemand, propose des suggestions et des contenus pour l'apprentissage dans les perspectives du temps et de l'espace. Toutefois, comme on peut le voir déjà dans le sommaire du premier livre, cinq chapitres plutôt courts traitent de thèmes en Géographie et trois autres plus détaillés sont consacrés à des aspects historiques. Seul le neuvième et dernier chapitre, sur « l'industrialisation de l'Europe », rassemble les points de vue de l'espace et de l'histoire dans une même thématique.

De nouveaux moyens d'enseignement sont également développés en Géographie. *Weltsicht* par exemple vise à couvrir la partie Géographie du domaine disciplinaire Espace, Temps, Société. Afin d'assurer la connexion entre les domaines de compétence en histoire et en Géographie, des références à la partie historique du domaine disciplinaires sont mentionnées dans le manuel lui-même. Ainsi, *Weltsicht* peut être utilisé aussi bien de manière indépendante qu'en combinaison avec un moyen d'enseignement en histoire adapté au domaine disciplinaire « Espace, Temps, Société », comme par exemple *Diercke Geografie Schweiz*, qui, comme *Zeitreise*, met en œuvre l'approche par compétences correspondant au LP21.

En plus de ces moyens d'enseignement, un certain nombre de cahiers thématiques et de brochures en rapport avec les domaines disciplinaires Espace, Temps, Société et Nature, Homme, Société continuent de paraître, abordant une sélection de com-



pétences ou domaines de compétence. De nombreux moyens d'enseignement et supports didactiques ont déjà été publiés en particulier sur l'éducation à la Citoyenneté :

- *Politik und du. Verstehen, beurteilen, handeln. Schülerbuch und Handbuch für Lehrpersonen.*
- *Wer verteidigt die Menschenrechte ? Human Rights Defenders im Unterricht auf der Sekundarstufe.*
- *Mein Demokratiejournal. Geschichte und politische Bildung.*

Offre et utilisation

La diversité de l'offre actuelle en moyens d'enseignement et supports didactiques pour l'enseignement des Sciences humaines et sociales en Suisse alémanique – que cette variété soit perçue comment déroutante ou stimulante – ne dit cependant rien de leur utilisation dans l'enseignement : les moyens d'enseignement et supports pédagogiques sont-ils utilisés ? Si oui, lesquels et comment ? Et donnent-ils lieu à un enseignement différencié ou à des liens avec l'actualité ? Nous en savons peu sur ces questions pour l'instant. Il n'y a actuellement pas d'enquête ou de recherche en cours et le besoin est urgent. La vision des cantons et les choix des cercles scolaires intercommunaux et des enseignants sont déterminants pour l'utilisation du matériel d'enseignement/apprentissage dans les pratiques quotidiennes en classe.

Les cantons peuvent déclarer des moyens d'enseignement et supports pédagogiques obligatoires, ce qui n'a été que très rarement le cas jusqu'ici. La plupart ont recommandé ou autorisé des moyens d'enseignement cantonaux ou ne se sont pas prononcés et ont laissé les cercles scolaires, les établissements ou les enseignants faire leur choix.

C'est à ces derniers qu'il revient en premier lieu de décider du rôle que joue réellement le manuel dans les pratiques quotidiennes en classe. Les enseignants peuvent, premièrement, l'utiliser comme guide et le suivre pour organiser leur enseignement. Deuxièmement, ils peuvent le considérer comme une réserve de matériel et de tâches et y choisir des extraits pour les proposer comme matériel d'apprentissage en classe. Troisièmement, ils peuvent utiliser le manuel comme pont pour relier les leçons entre elles et donner aux élèves des devoirs de lectures préparatoires ou de répétition. Il est également possible, quatrièmement, de n'utiliser le manuel que pour la préparation et non en classe, ou, cinquièmement, de ne pas l'utiliser du tout¹⁴.

L'enseignement par compétences en Sciences humaines et sociales est un projet sur le long terme, qui repose sur la continuité pour garantir la construction des processus d'apprentissage. C'est un énorme défi pour les enseignants en particulier, et c'est la raison pour laquelle ils ont besoin de tâches excellentes et de matériel stimulant afin de réussir à mettre en œuvre un enseignement par compétences. Cela explique pourquoi on

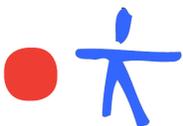
accorde tant d'importance aux moyens d'enseignement. Ils proposent une orientation claire et un cheminement d'apprentissage possible.

Pour que l'apprentissage se produise, les élèves doivent vouloir et pouvoir apprendre. Le manuel doit donc les intéresser, et l'accès aux moyens d'enseignement et supports pédagogiques doit être clair et facile ; les élèves doivent s'y retrouver et comprendre les textes. Ainsi est-il important d'observer à l'avenir la manière dont les moyens d'enseignement et supports pédagogiques sont perçus par les élèves. C'est bien eux qui sont les plus importants et c'est d'eux que tout dépend.

Traduction :

Anne Bourgoz Froidevaux et Andreas M. Dutoit Marthy

¹⁴ Gautschi, P. (2011). Anforderungen an zukünftige Schulgeschichtsbücher. In : Barricelli, Michele ; Becker, Axel ; Heuer, Christian (Hrsg.). Jede Gegenwart hat ihre Gründe. Geschichtsbewusstsein, historische Lebenswelt und Zukunftserwartung im frühen 21. Jahrhundert. Hans-Jürgen Pandel zum 70. Geburtstag. Schwalbach/Ts : Wochenschau Verlag.



Moyens d'enseignement – Cycles 1 et 2

Heimatkunde des Kantons Luzern. 1 Ordner, Ergänzungsband. Luzern : Kantonaler Lehrmittelverlag, ab 1986.

Panorama. Raum und Zeit. 2 Hefte, Klassenmaterial und Hinweise für Lehrerinnen und Lehrer. Ab 2. Schuljahr. Bern : Schulverlag plus, ab 2005.

Querblicke. 8 Hefte, Instrumentenbox. Herzogenbuchsee : Ingold Verlag, ab 2014.

RaumZeit. Raumreise und Zeitreise. 1 Heft, 1 Legeset, 1 Ordner, 2 Compact Disc, 1 CD-ROM. Bern : Schulverlag plus, ab 2005.

Sankt Gallerland. Ordner, Kommentar, Download-Materialien, inklusive Video. Rorschach : Kantonaler Lehrmittelverlag St. Gallen, ab 1994.

Spuren - Horizonte : Mensch - Raum - Zeit - Gesellschaft : ab 5. Schuljahr. Schülerbuch, Lehrerhandreichung und Kopiervorlagen. Zürich : Lehrmittelverlag des Kantons Zürich, ab 2008.

Spurensuche im Mittelalter : Niklaus von Flüe, das Weisse Buch von Sarnen. Obwaldner Geschichte und Geschichten entdecken. Ein Heft. Geschichte. Luzern : Lehrmittelverlag des Kantons Luzern, 2017.

Stadtkunde online. Texte, Bilder und Arbeitsaufträge zur Geschichte und Entwicklung von Basel. Ein Ordner und eine Webseite. Basel : Volksschulleitung Basel-Stadt und Pädagogisches Zentrum PZ.BS. Ab 2015. Online unter <https://www.edubs.ch/unterricht/unterrichtsmaterialien/stadtkunde-online#stadtkunde-online> (aufgerufen am 09.08.2017).

Moyens d'enseignement – Cycle 3

Durchblick. 2 Schülerbände Geschichte und Geographie. Braunschweig : Westermann Schweiz, ab 2016.

Geschichte verbindet. Das Weisse Buch von Sarnen. Niklaus von Flüe. Eine Obwaldner Zeitreise. Luzern : Lehrmittelverlag des Kantons Luzern, 2017. 1 Schülerheft plus Begleitmaterialien im Internet.

Gesellschaft im Wandel. 2 Themenbücher, 1 Archivband, 1 Handbuch für Lehrer/innen. Onlinematerialien. Zürich : Lehrmittelverlag des Kantons Zürich, ab 2017.

Mein Demokratie-Journal. Geschichte und politische Bildung. Arbeitsheft für Schüler/-innen ; Begleitheft für Lehrpersonen. Zürich : Lehrmittelverlag des Kantons Zürich, ab 2015.

Menschen in Zeit und Raum. 3 Bände, Lehrerhandreichungen, Video. Bern : Schulverlag plus, ab 2005.

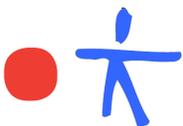
Politik und du. Verstehen, beurteilen, handeln. Schülerbuch und Handbuch für Lehrpersonen. Bern : hep-Verlag, ab 2017.

Schweizer Weltatlas. Schülerbuch und Lehrerkommentar sowie Onlineanbindungen. Zürich : Lehrmittelverlag des Kantons Zürich, ab 2017.

Weltsicht. 1 Schülerbuch, Lehrerkommentare und Onlinematerialien. Zürich : Lehrmittelverlag des Kantons Zürich, ab 2018.

Wer verteidigt die Menschenrechte ? Human Rights Defenders im Unterricht auf der Sekundarstufe. 1 Themenheft für Schüler/innen. Luzern : Lehrmittelverlag des Kantons Luzern, 2017.

Zeitreise. 3 Bände, 3 Begleitbände, Onlinematerialien. Baar : Klett und Balmer Verlag, ab 2016.



Maurizio Binaghi, Daniele Bollini, Pasquale Genasci
esperti storia e civica
Enrico Besana, Ivano Fosaneli, Alberto Martinelli
esperti di geografia

Sussidi didattici per l'insegnamento delle Scienze umane e sociali in Ticino

Depuis les années '70, la production de moyens d'enseignement pour les Sciences humaines et sociales au Tessin est essentiellement effectuée de façon autonome par des groupes d'enseignants, notamment en raison des nécessités de l'école tessinoise différentes de celles des publications provenant d'Italie. Cependant, cet état de faits est destiné à évoluer suite à l'introduction en 2015 du nouveau plan d'étude pour l'école obligatoire et au débat autour de l'enseignement de l'éducation civique et de la votation qui a suivi en septembre 2017. Un grand projet éditorial s'ouvre donc pour le Tessin, visant à éditer des moyens d'enseignements coordonnés et qui permettent de lier les trois cycles scolaires.

Una concezione diversa dell'insegnamento della storia

Negli anni Sessanta e Settanta del secolo scorso vi è stato un netto cambiamento nella visione della didattica della storia da proporre agli studenti ticinesi. La storia politico – militare e, per la Svizzera, quella di impronta nazionalistica sono state fortemente criticate ; parallelamente sono stati abbandonati i testi usati fino a quel momento. Da allora e per lungo tempo l'idea di disporre di nuovi manuali ha incontrato freddezza o perfino opposizione da parte dei docenti. Inoltre la manualistica di riferimento per il Ticino, cioè quella proveniente dall'Italia, non era adatta alle necessità del cantone sia per un certo ritardo nel rinnovamento didattico sia per gli ampi approfondimenti della storia nazionale come l'età romana, il risorgimento e l'unità d'Italia o la nascita della repubblica. Gli insegnanti, soprattutto della nuova scuola media istituita con la legge del 1974, hanno iniziato a produrre autonomamente i loro materiali, pratica che si è consolidata nei decenni successivi. L'elaborazione di fascicoli didattici da parte di gruppi di insegnanti agli inizi degli anni Novanta è stata accolta con un certo favore dai docenti.

Un nuovo manuale di storia svizzera

Se per la storia generale non si è mai fatto capo a un manuale, così non è stato per la storia svizzera. Abbandonato il vecchio libro di storia patria di Patrizio Tosetti¹, per un po' si è fatto a meno di un testo. Negli anni Ottanta, però, l'esigenza di disporre di uno strumento di lavoro ha condotto all'adozione di un testo tradotto e adattato alle esigenze del Ticino, originariamente scritto per il cantone di Friburgo. Pubblicato nel 1989 e aggiornato più volte, esso è stato distribuito in prima media a ogni studente. Dopo una trentina d'anni però il volume, ormai invecchiato, andava sostituito, perché sprovvisto di attività mirate per l'allievo, scritto in un linguaggio non più adatto agli adolescenti e pure superato dal profilo della grafica.

« La Svizzera nella storia »

È in questo contesto che gli esperti di storia, con la collaborazione di un gruppo di docenti, hanno assunto la non facile sfida di redigere un nuovo manuale in due volumi, pubblicato rispettivamente nel 2013² e nel 2014³ e distribuito a tutti gli allievi di scuola media (11-15 anni). *La Svizzera nella storia* fa tesoro

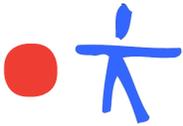


I due volumi de 'La Svizzera nella storia', usciti rispettivamente nel 2013 e nel 2014, in uso nelle scuole medie del Cantone

¹ Patrizio Tosetti (1953/1949), *La storia della Patria per le scuole elementari e maggiori*, vol. 1 e vol. 2. Bellinzona, 94 p. + 98 p.

² AA VV (2013), *La Svizzera nella storia. Dalla preistoria al XVI secolo*, vol. 1. Lugano, 176 p.

³ AA VV (2014), *La Svizzera nella storia. Dal XVII secolo a oggi*, vol. 2. Lugano, 288 p.



I due volumi de 'La Svizzera nella storia', usciti rispettivamente nel 2013 e nel 2014, in uso nelle scuole medie del Cantone

delle recenti ricerche storiografiche e rivede alcuni dei miti identitari più radicati, superando pure l'approccio alla storia della Svizzera come un *Sonderfall*, per « inserire pienamente la storia nazionale nel processo politico, economico, sociale e culturale dell'Europa e del mondo⁴ ». Il riscontro da parte degli insegnanti di storia è stato positivo. Sono stati comunque pubblicati alcuni articoli che criticavano da un lato lo spazio dedicato alla storia religiosa, e dall'altro un'impostazione troppo poco innovativa a proposito dei miti elvetici oppure che sostenevano una storia identitaria ormai obsoleta⁵.

Temi a valenza civica

In questo manuale un'attenzione particolare è dedicata all'educazione civica, ancorata saldamente agli avvenimenti storici. Quattro sono gli assi portanti indagati :

- lo stato federale e le sue istituzioni ;
- lo stato nazionale svizzero e la costruzione della sua identità ;
- la politica estera sotto il segno dell'impegno umanitario e della neutralità ;
- la storia più recente che vuole favorire dei dibattiti sull'attualità.

E su quest'ultimo aspetto sono molti gli stimoli contenuti nel secondo volume : dai rapporti con l'Unione europea al ruolo della difesa nazionale, dalla riforma dello stato sociale ai feno-

4 Ibid., p. 4.

5 Giornale del Popolo, 3 ottobre 2013 ; Archivio Storico Ticinese (154), novembre 2013 e Archivio Storico Ticinese (155), maggio 2014 ; Giornale del Popolo, 12 marzo 2015 e 21 aprile 2015 ; Corriere del Ticino, 9 aprile 2015.

meni migratori, dalla condizione femminile ai problemi ambientali.

Educazione civica : si cambia

Il discorso sull'educazione civica e alla cittadinanza s'inserisce in un dibattito che tiene banco in Ticino da ormai una ventina d'anni. All'esigenza di disporre di materiali aperti e di stimolo ad una riflessione attiva da parte degli allievi si è data risposta dapprima con l'elaborazione di un fascicolo didattico apposito⁶ più tardi con supporti digitali⁷. Ma la politica ha spinto per un maggiore impegno della scuola in questo campo. Nel 2001 il parlamento cantonale ha dato seguito a un'iniziativa dei giovani liberali, ritirata però, dopo l'adozione di un articolo di legge (23 bis) secondo cui nei vari ordini di scuola dovevano essere « assicurati l'insegnamento della civica e l'educazione alla cittadinanza ». Per quanto concerne la scuola media superiore e le scuole professionali, la legislazione superiore pone vincoli precisi e l'introduzione della civica è demandata alle singole materie e all'organizzazione di attività di educazione alla cittadinanza. Per quanto riguarda la scuola media, invece, il regolamento precisava, in quattro capoversi, quanto va svolto in questo ambito :

1. Nelle classi III e IV è previsto l'insegnamento della civica e dell'educazione alla cittadinanza.
2. L'insegnamento è compreso parzialmente nel programma di storia e civica e si completa con l'organizzazione di alcune giornate o mezza giornate riservate a queste tematiche, per un onere complessivo di 36 ore annue.
3. La direzione è responsabile dell'organizzazione delle giornate o mezza giornate di cui al cpv.2.
4. La valutazione attestante il raggiungimento degli obiettivi stabiliti per l'insegnamento della civica e dell'educazione alla cittadinanza è inserita nella nota di storia⁸.

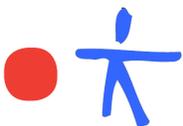
Rifacendosi agli aspetti critici di uno studio della SUPSI e ignorando quelli positivi e i suggerimenti contenuti nelle conclusioni⁹, oltre diecimila cittadini hanno sottoscritto nel 2013 un'iniziativa popolare legislativa generica che, dopo diversi anni di discussione, ha portato ad un compromesso, ritenuto inadeguato dalla gran parte del corpo insegnante ma approvato dal Gran Consiglio. Tuttavia, siccome l'iniziativa non è stata ritirata, l'oggetto è stato sottoposto a votazione popolare il 24 settembre 2017. Con il 63,4 % di sì contro 36,6 % di no è stata accettata la proposta di introdurre una nuova materia di insegnamento denominata *Educazione civica*, alla cittadinanza e alla democrazia diretta nella scuola media, impartita almeno per due ore al mese senza aumento della dotazione oraria, ma sottraendo le ore lezione a storia e con un proprio voto.

6 AA VV (1995), Educazione civica. Bellinzona, 156 p.

7 <https://scuolalab.edu.ch/ufficio-informazioni/Pagine/Cerca.aspx>

8 Regolamento della scuola media (18 settembre 1996) : « Insegnamento della civica e dell'educazione alla cittadinanza », Art. 23a.

9 P. Origoni, J. Marcionetti, M. Donati (2012), Cittadini a scuola per esserlo nella società. Rapporto sulla valutazione del potenziamento dell'insegnamento della civica e dell'educazione alla cittadinanza nelle scuole ticinesi. Locarno, 74 p.



Sussidi cartografici

Nel corso della formazione obbligatoria tradizionalmente ogni allievo riceve una carta geografica scolastica del Ticino che fornisce una visione d'insieme del territorio e informazioni tematiche sui processi che lo caratterizzano¹⁰. Questo materiale, che raggiunge tutti i domicili, costituisce un riferimento per lo studio della materia nel II ciclo scolastico e all'inizio del III. I docenti di scuola elementare e di scuola media lo integrano e lo usano nel quadro dell'attività d'insegnamento. Negli istituti scolastici gli allievi hanno abitualmente a disposizione anche altri sussidi cartografici che possono consultare in aula per svolgere attività di formazione geografica: la carta scolastica della Svizzera e l'Atlante Mondiale Svizzero. A ogni nuova edizione gli istituti scolastici, in particolare quelli del terzo ciclo, aggiornano le loro dotazioni.

Materiali didattici

Per quanto concerne la manualistica la scuola obbligatoria ticinese non fornisce più gratuitamente a tutti gli allievi un manuale di geografia della Svizzera o i testi di geografia dell'Europa e del mondo editi in Italia. Ciò avveniva invece fino alla metà degli anni '80. Ragioni di risanamento e di contenimento dei conti pubblici hanno indotto l'autorità scolastica a ridurre l'offerta di sussidi gratuiti e a adottare nuovi orientamenti nei riguardi dei sussidi didattici. Con la riforma dei programmi di geografia, di storia e educazione civica per la scuola media del 1990 il problema della produzione di sussidi didattici viene iscritto nei compiti di insegnamento: « E' molto importante sviluppare i metodi della rappresentazione dei territori esaminati passando da statistiche, fonti iconografiche, narrative, ecc. a modelli grafici che consentano di individuarne le strutture spaziali fondamentali e i processi che le trasformano. In particolare per le prime classi è essenziale che il docente curi la costruzione di semplici strumenti rappresentativi (coremi) che permettano all'allievo di rendere concrete e significative le situazioni territoriali esaminate¹¹. » Il docente diventa dunque selezionatore di fonti primarie e regista del trattamento didattico che le trasforma in sussidi di studio e occasioni di apprendimento. In questa prospettiva, « Le simulazioni di situazioni e dinamiche geografiche, anche sotto forma di gioco, rappresentano tecniche interessanti per favorire momenti in cui gli allievi esercitano e mobilitano le loro capacità operative e mentali. È opportuno che l'attività della classe si configuri frequentemente come attività di laboratorio.

Produzioni degli allievi

Gli allievi devono essere portati, sulla base di domande e compiti appropriati, a consultare autonomamente i vari supporti (atlante, carte topografiche e tematiche, testi, documenti iconografici, statistiche e grafici). L'osservazione diretta della realtà, attraverso sopralluoghi ed escursioni, è da ritenersi di primaria importanza soprattutto nel primo biennio. È neces-

sario che gli allievi si abituino alla produzione personalizzata e creativa di schizzi, semplici rappresentazioni in scala, schematizzazioni e testi di sintesi¹². » Queste indicazioni trovano riscontro nella piattaforma Scuoladecs (dal 2017 Scuolalab) che l'autorità scolastica ha allestito per raccogliere e mettere in rete i sussidi per l'insegnamento di tutte le materie. Quelli di geografia, alimentati sistematicamente da esperti e docenti, propongono selezioni mirate di fonti primarie per progettare attività formative, giochi e simulazioni interattive destinati agli allievi, schede didattiche su argomenti e situazioni di insegnamento-apprendimento, esercizi e prove di verifica consolidati, guide ragionate per compiere uscite di studio.

Sfide del nuovo Piano di studio

Con la pubblicazione del nuovo piano di studio HarmoS per la scuola dell'obbligo (2015)¹³ hanno preso avvio le operazioni per l'implementazione dei suoi principi costitutivi. Fra queste vanno ritenute quelle volte a pubblicare sussidi per favorire la formazione e lo sviluppo di competenze disciplinari, trasversali e generali degli allievi. Si tratta di un'operazione editoriale vasta e complessa, mai realizzata in precedenza nel nostro cantone. Essa si propone di mettere in circolazione sussidi didattici coordinati e progressivi che colleghino i tre cicli scolastici. Da agosto 2017 i primi materiali sono fruibili e consultabili¹⁴. Quelli di geografia vengono elaborati nel laboratorio HarmoS destinato a questa materia dove sono attivi, dal 2105/16, insegnanti di scuola dell'infanzia, elementare, media, e formatori di docenti. Le proposte hanno tre caratteristiche formali comuni:

- riflettono un impianto teorico che illustra fasi e processi di una progettazione didattica centrata sulla formazione di competenze;
- si presentano come un modello cui ispirarsi per creare situazioni di apprendimento analoghe, o nuove, nei tre cicli scolastici;
- esemplificano esperienze realizzate e illustrano strumenti, materiali, circostanze specifiche della messa in atto.

Sul piano sostanziale, invece, tutte le proposte rendono operativi gli allievi chiedendo loro di manifestare soluzioni e produzioni personali per rispondere a problemi geografici circoscritti e collegati con la formazione della spazialità personale e sociale. Sono dunque situazioni laboratoriali ideate per consolidare ed arricchire, attraverso attività mirate, l'alfabetizzazione geografica di base delle giovani generazioni. In ciò costituiscono una preziosa occasione per integrare e reinterpretare in modo personale la cultura e la conoscenza geografica proposte dalla scuola attraverso i suoi corsi di geografia generale.

¹² Ibidem

¹³ <http://www.pianodistudio.ch/>

¹⁴ https://scuolalab.edu.ti.ch/piazza/piano_di_studio/Pagine/Laboratori-progettare-per-competenze.aspx

¹⁰ Carta scolastica del Ticino 1:150'000 nuova edizione, Zurigo, Orell Füssli, 2009.

¹¹ DPE-UIM. Programmi d'insegnamento per la scuola media, storia e geografia, 22.5.90

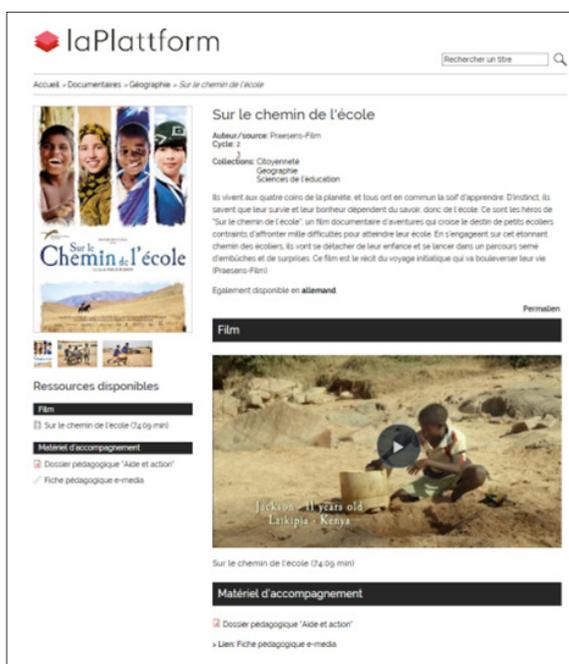
Le saviez-vous?

laPlattform

un service de ressources pédagogiques en streaming et en téléchargement

Cette plateforme propose des ressources numériques à caractère pédagogique telles que des émissions de télévision et films documentaires, ainsi que des chansons enfantines. Certaines ressources sont accompagnées de dossiers, fiches pédagogiques ou partitions. De nouveaux contenus sont régulièrement ajoutés. Tous les degrés scolaires du cycle 1 au secondaire II sont représentés, avec un nombre particulièrement important de ressources en Histoire, Géographie, Sciences de la nature, Citoyenneté et Arts visuels.

Ce service en ligne a été développé par la Haute école pédagogique (HEP) Fribourg en 2015 et des institutions partenaires y ont été associées, dont la HEP-BEJUNE, le Service écoles-médias de Genève, la HEP St-Gall, la Médiathèque Valais et la HEP Berne. L'Unité « Médias » de la CIIP y collabore également en proposant chaque semaine une sélection d'émissions télévisées et du matériel d'accompagnement pour exploiter celles-ci en classe à déposer sur laPlattform.



Cet outil est destiné aux enseignants, formateurs et étudiants en lien avec les institutions partenaires ; ils y ont accès par le biais de leurs identifiants RERO, educa.ID, SWITCHaai, ou tout autre identifiant spécifique à un canton.

Pour rechercher des ressources, deux solutions possibles:

- naviguer directement sur le site <https://laplattform.ch/> en utilisant le système de navigation par collections ou la fonction de recherche ;
- passer par le catalogue de la bibliothèque partenaire (RERO, BiblioDIP...).
- Formulaire de contact : <https://laplattform.ch/contact>

Parus récemment

Bonvin, Audrey. (2017). PRIMA II. Enseignement de l'allemand par immersion précoce dans le canton de Neuchâtel : évaluation de la 5^e année scolaire (2015-2016) : résumé / avec la collaboration des membres de l'équipe de suivi scientifique. *irdp FOCUS, 02.2017 (février).*

Bourgoz Froidevaux, Anne. (2017). Regards croisés sur le plurilinguisme : débat organisé par l'IRDIP (19 janvier 2017) : résumé. *irdp FOCUS, 07.2017 (juillet).*

Ferrari, Romina & Wentzel, Bernard. (2017). *Monitoring de l'éducation : concepts-clés et approche comparée.* Neuchâtel IRDP. (Dossier thématique 1).

Lisa Singh & Daniel Elmiger (Hrsg.). (2017). *Externe Evaluierung der Pilotphase des Französisch- und Englischunterrichts nach Passepartout : Schuljahre 2009-2016.* Neuchâtel : IRDP.

Schedel, Larissa & Bonvin, Audrey. (2017). Phase pilote English in Mind 11^e : évaluation de la cinquième année d'expérimentation de l'enseignement de l'anglais (2015-2016) : résumé / avec la collab. de Lisa Singh. *irdp FOCUS, 02.2017 (février).*

Singh, Lisa. (2017). Introduction d'un nouvel enseignement du français et de l'anglais en Suisse alémanique : évaluation scientifique de la phase pilote Passepartout : résumé et bilan. *irdp FOCUS, 03.2017 (mars).*

Les publications de l'IRDIP sont disponibles sur www.irdip.ch



Contact:

IRDIP / Secteur Documentation
 Fbg de l'Hôpital 45
 Case postale 556
 CH-2002 Neuchâtel
 Tél. +41 32 889 86 18
 Fax +41 32 889 69 71
documentation@irdip.ch
www.irdip.ch



Parole aux partenaires

Dans sa nouvelle formule, le Bulletin de la CIIP donne l'occasion aux associations partenaires d'exprimer, si elles le souhaitent, leur opinion et leurs suggestions sur la thématique retenue à partir des souhaits et réflexions exprimés dans la commission consultative des associations partenaires (COPAR).

La COPAR est l'organe ad hoc réunissant les représentants des associations précitées, ainsi que des milieux de la recherche en éducation, et des représentants de conférences de la CIIP. Elle procède régulièrement à des échanges d'informations et conduit des réflexions communes, pouvant amener à des recommandations pour l'amélioration du système éducatif dans le cadre de l'Espace romand de la formation.



Fédération des Associations de Parents d'Élèves de la Suisse Romande et du Tessin ([FAPERT](#))



Syndicat des enseignants romands ([SER](#))



Conférence latine des chefs d'établissement de la scolarité obligatoire ([CLACESO](#))



Conférence des directrices et directeurs de gymnases suisses romands et tessinois ([CDGSRT](#))



Enseignants (SER)

Samuel Rohrbach
président du SER

Des moyens conséquents pour des moyens attendus

Pour la première fois, des moyens d'enseignement pour les Sciences humaines et sociales (SHS) sont publiés pour l'ensemble des cantons romands et ce pour tous les degrés de l'école obligatoire. Le Syndicat des enseignants romands (SER) s'en réjouit : c'est une nouvelle pierre dans la construction de l'école romande.

La publication des moyens d'enseignement romands (MER) SHS est bientôt à bout touchant : à la rentrée 2019, l'ensemble de la scolarité obligatoire devrait pouvoir les utiliser. Le SER salue les efforts humains et financiers consentis par la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) pour l'élaboration de ces MER qui couvriront les trois cycles de l'école obligatoire. On peut parler d'un véritable chemin de croix tellement l'entreprise a été fastidieuse, comme nos trois représentantes à la Commission pédagogique (COPED) de la CIIP peuvent en témoigner. Mais cela en a valu la peine en ce qui concerne les MER pour l'école primaire : les collègues, d'après les premiers échos du terrain, se plaisent à utiliser ces moyens d'enseignement et les élèves les apprécient.

Un processus collaboratif impliquant des enseignants

La participation active de représentants du SER dans les groupes de validation a permis de faire connaître les attentes des enseignants et d'entendre leurs réels besoins. Cela ne veut pas dire que ces MER ne bousculent pas nos habitudes en matière d'enseignement des sciences humaines et sociales, ils apportent de nombreuses nouveautés en lien avec le PER et sa nouvelle approche de l'enseignement des SHS. De fait, ils demandent un grand travail d'adaptation pour les enseignants. Ce qui n'a pas toujours été facile et malheureusement pas pris régulièrement en compte par les autorités. Un effort doit encore être fait pour installer de façon optimale ces nouveaux moyens d'enseignement dans les classes romandes.

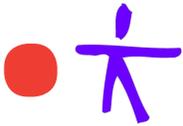
Au niveau du cycle 3, la mise en place d'un processus d'expérimentation avant l'introduction définitive du matériel d'enseignement romand est aussi à saluer (c.f. article pp. 26-27). Ce dispositif de suivi scientifique incluant le recueil et l'analyse de données issues des utilisateurs, enseignants et élèves, doit permettre de formuler des améliorations avant la publication des moyens définitifs. Si d'importantes ressources ont été mises à disposition pour la rédaction de ces MER, le fait d'en mettre encore dans un tel processus est une première. Ainsi les enseignants, dans les cantons ayant introduit ces MER provisoires, peuvent pour une fois donner leur avis et faire leurs remarques et propositions de changement en amont. Espérons que cette chance d'intervenir pour amender quelque peu des MER qui

seront utilisés de nombreuses années soit saisie par tous les collègues concernés.

Espérons encore que cette procédure serve d'exemple lors de la publication de futurs moyens romands : un tel processus permet non seulement de s'approprier plus rapidement un moyen d'enseignement, mais aussi d'éviter d'éventuels trop grands écarts entre les attentes et les besoins réels du terrain, qui seraient inconnus ou oubliés par les groupes de validation, et ces moyens d'enseignements.

La mise en pratique dans les classes, une étape complexe

Si la qualité de ces MER est évidente à la première lecture, il faut se plonger dedans pour en découvrir toutes les finesses et arriver à en tirer le meilleur pour l'enseignement. Ce qui n'a de loin pas toujours été possible pour les enseignants lors des journées de formation organisées dans les différents cantons pour ces différents MER. En effet, plus d'un enseignant s'est trouvé frustré lors de ces formations : manque de temps, trop théorique, pas assez d'échanges... sont quelques-unes des remarques qui ont qualifié ces formations, et cela malgré l'investissement et la qualité des formateurs. Pourquoi ? Certainement, car les autorités n'ont pas saisi l'importance de l'arrivée de ces MER SHS dans les écoles et les classes romandes et ont du coup mis en place une procédure d'introduction semblable à celles utilisées pour d'autres MER. Mais il n'est jamais trop tard pour améliorer ce qui peut l'être. En ce sens, les Hautes écoles pédagogiques, sur mandat des cantons, devraient proposer des modules de formation continue pour ces moyens d'enseignement romands en Sciences humaines et sociales.



31 janvier 2018, Uni Fribourg

11^e Journée de l'enseignement spécialisé du SER

Élève d'aujourd'hui, professionnel de demain

Organisation : SER

davantage sur www.le-ser.ch

27 – 29 juin 2018, Uni Zurich

SSRE – Congrès 2018

Formation – Politique – État

Organisation : SSRE et SSFE

davantage sur <http://www.sgbf2018.uzh.ch/fr.html>

15 – 25 mars 2018

23^e Semaine de la langue française et de la francophonie (SLFF)

A la découverte des francophones d'Amérique

Organisation : CIIP et partenaires

davantage sur www.slff.ch

12 – 16 septembre 2018, Berne

SwissSkills 2018

Championnats suisses des métiers

Organisation : SwissSkills

davantage sur www.swiss-skills.ch

19 avril 2018, HEP-Vaud

Journée d'études sur la problématique de l'évaluation sommative notée

Organisation : CREPE – IRDP

davantage sur www.irdp.ch

5 – 9 novembre 2018

15^e Semaine des médias à l'école en Suisse romande

L'écrit, c'est fini ?

Organisation : CIIP – e-media et partenaires

plus d'infos prochainement sur www.e-media.ch

26 mai 2018, Fribourg

43^e Congrès du SER

Numérique, Santé, Marchandisation : des enjeux pour tous et pour l'École

Organisation : SER

davantage sur www.le-ser.ch

2018

Assises romande de l'éducation 2018 du SER

Organisation : SER

plus d'infos prochainement sur www.le-ser.ch

➔ Bibliographie sélective des MER SHS ⤵

IMPR ES SUM



CONFÉRENCE INTERCANTONALE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

Bulletin CIIP no 4 - décembre 2017

Rédaction :

Olivier Maradan, Anne Bourgoz Froidevaux

Mise en page :

Concetta Coppola

Éditeur et © :

Secrétariat général de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP)
Faubourg de l'Hôpital 68,
Case postale 556, CH-2002 Neuchâtel

Téléphone/Fax/E-mail :

+41 32 889 69 72 / +41 32 889 69 73 / ciip@ne.ch

Édition en ligne :

www.ciip.ch